

Penser les Ailes françaises

La tribune de réflexion de l'air et de l'espace

L'emploi de la force aérienne dans les conflits de basse intensité

Actes des Ateliers du CESA

Un historique du concept « conflits asymétriques »

À la recherche du 5^e élément : ... l'espace, la première conquête de l'humanité

Quelle place pour l'A-400M en Europe centrale?...



Éditorial du général Guillaume Gelée

directeur du Centre d'études stratégiques aérospatiales

Voici la 13^e édition de *Penser les ailes françaises*, sous la livrée que vous avez découverte avec le précédent numéro. Vous constaterez que ce numéro inaugure une nouvelle formule en trois parties différentes. La première reprend, comme auparavant, les actes des colloques tenus dans la période de rédaction, afin de pérenniser ces moments de réflexion collective. La deuxième est votre tribune d'expression, raison d'être de votre revue, ouverte aux idées et aux connaissances que vous désirez promouvoir, destinée à l'émulation et à la propagation de la « pensée air ». Enfin, la troisième partie porte sur les concepts concernant la puissance aérienne, commentés par la division concepts.

Vous trouverez ensuite le courrier des lecteurs, qui offre un espace de débat en réaction aux articles du numéro précédent. Afin de favoriser ces débats, les sites Internet et Intradef du CESA (www.cesa.air.defense.gouv.fr) publient ces réactions dès leur arrivée.

Dans la deuxième partie, vous découvrirez notamment un article du colonel Fourdrinier, responsable du retour d'expérience au sein de l'état-major de l'armée de l'air, portant sur ce qui est maintenant convenu d'appeler la « guerre du Liban ». Il ouvre quelques pistes de réflexion sur l'action aérienne dans un conflit au XXI^e siècle.

Tout d'abord, gardons-nous de juger hâtivement l'action de Tsahal. Souvenons nous que, à la suite de la guerre du Kippour, l'action israélienne a été fortement contestée par les communautés israélienne et internationale, conduisant notamment à la démission du Premier ministre Golda Meir en avril 1974. L'histoire retient maintenant que la guerre du Kippour fut une victoire militaire, notamment due à une utilisation intelligente des qualités de chaque composante d'armée. Israël a su renverser une situation opérationnelle extrêmement défavorable, jouant de l'occupation du terrain par les forces terrestres pour bloquer l'invasion au sol et de la quasi-ubiquité des forces aériennes pour affaiblir la capacité de combat adverse.

En lisant les faits et les analyses, vous pourrez y retrouver les fondements de l'action aérienne. Son action stratégique a été une fois de plus démontrée. Par une application quasi scolaire des théories de Warden, l'État hébreu a conduit les responsables libanais à reprendre le contrôle militaire du Sud-Liban après 24 années d'absence.

L'action tactique contre les forces du Hezbollah a été très critiquée. Pour des raisons qu'il ne m'appartient pas de commenter, la majorité des missions a fait appel à la puissance aérienne. Or, contre un adversaire particulièrement bien équipé, entraîné et protégé des armements air-sol, intimement mêlé à la population civile, il est indispensable d'utiliser la combinaison des actions terrestres et aériennes. Bien sûr, le risque de pertes humaines parmi les troupes au sol est alors élevé. Mais leur capacité à discriminer le combattant du sympathisant, la sélectivité des tirs des armes légères sont des atouts dont une force ne doit pas se priver pour combattre un tel adversaire. La force aérienne contribue à la connaissance de la situation, procure la supériorité aérienne (véritable réducteur de risque pour les combattants au sol), la puissance et la précision du feu, la rapidité d'action, autant d'atouts indispensables à la victoire militaire. Mais elle n'occupera jamais le terrain.

Bien que se déroulant à proximité immédiate des côtes, ce conflit n'a pratiquement pas fait appel à la composante navale, relativement réduite pour ce pays. C'est probablement lié à la stratégie politique israélienne, qui ne s'appuie pas sur les qualités de cette composante pour asseoir sa stratégie internationale.

Trop de commentateurs ont opposé les actions terrestres et aériennes à l'occasion de cette guerre. Il est de notre rôle de rappeler la réalité des choses : chaque composante a sa place, il nous appartient de mettre en valeur leur complémentarité, donc les singularités de chacune, afin d'adapter la défense au besoin politique, jour après jour. ●

Edito from Air Commodore Guillaume Gelée director of the Centre d'études stratégiques aérospatiales

This is your 13th issue of *Penser les ailes françaises*, delivered in the modified layout having been introduced along with the preceding number. You will notice that a new format is proposed, featuring three different sections. As before, the first section is meant to revisit the proceedings of the symposiums and conferences held during this issue's writing period, with a view to properly recording these moments of collective thought. The second section is your open forum, this publication's reason to exist as a platform from which to promote your ideas and knowledge, devoted to the confrontation of opinions and the propagation of the "aeronautical thinking". Last but not least, the third section is dedicated to all notions and ideas relating to the air power in general, commented by the Concepts division.

You will then find the readers' column, offering a platform for free reactions to the articles published in the preceding issue. In order to favour the establishment of debate, CESA's Internet and Intradef websites (www.cesa.air.defense.gouv.fr) will publish these reactions as soon as they are received.

Notably featuring in the second section is an article by colonel Fourdrinier, an officer in charge of collecting feedback from the field for the French Air Force Headquarters. This contribution is about what is henceforth known as "the Lebanon war", and is providing some food for thought relating to air operations in a conflict of the 21st century.

First of all, we should be wary of hasty judgements as regards Tsahal's performance. Let us remember that the military action taken by Israel was strongly criticized in the aftermath of the Yom Kippur War, both by the Israeli and international communities, which in April 1974 led to the resignation of Prime minister Golda Meir. History has since then recognized that the Israeli military actually achieved victory, essentially because they managed to make the most of each of their services' abilities. Israel was in fact able to reverse an extremely unfavourable operational situation, with its land forces taking prominent positions wherever necessary to stop the invasion, and a nearly ubiquitous air force constantly weakening the enemy's combat capabilities.

While becoming acquainted with facts and analyses, you will have the opportunity of revisiting the air warfare foundations. Strategic efficiency of air power has once more been demonstrated. As a matter of fact, merely implementing the Warden's theory was enough for the Israelis to prompt the Lebanese leadership to regain control over their southern border area, and this after 24 years of default.

Tactical action taken against the Hizbullah forces was very much criticized. For reasons which we are not in a position to comment on, it is indeed the air power that was entrusted with most of the military task. It however appears essential that a combination of both air and ground operations be used when the adversary is so obviously well equipped, trained, protected against air-to-ground armament and mingled with the civilian population. Of course, the risk of casualties then becomes very high, but the ability of ground forces and small-arms fire to distinguish the combatant from the mere supporter cannot be disregarded under such circumstances. Air power will contribute to the situation appraisal, achieve air superiority (so actually reducing the risk taken by the ground forces), bring accurate fire power and quick reaction, all of these critical ingredients of victory, but never will it occupy the land.

The Israeli navy (a force component of relatively small size) was hardly used in the conflict, in spite of the fact that the operations took place in close proximity to the coastline. This is probably consistent with the general policy of Israel, which does not seem to rely much on the naval forces to promote its international strategy.

On the occasion of this war, too many pundits have contrasted the respective merits of air and land operations. It is our function to sustain a more realistic standpoint: each force component has a part to play, and it is up to us to assert the fact that they are complementary in action although standing out from each other. The support of this view will be our contribution to the daily process of adapting our defence assets to the political requirements. ●

Sommaire / Contents

ATELIERS du CESA du 19 octobre 2006

L'emploi de la force aérienne dans les conflits de basse intensité/
The « Ateliers du CESA » proceedings : the use of air power in asymmetric warfare

En partenariat avec le Centre d'études d'histoire de la défense et sous la direction de Jérôme de Lespinois

- ✓ Présentation/*Forewords*, général Gelée, directeur du Centre d'études stratégiques aérospatiales 4
- ✓ Allocution d'ouverture/*Welcoming speech*, colonel Étienne-Leccia, chef de la division concepts du CESA 5
- ✓ La politique française d'intervention dans les conflits limités en Afrique/*The French policy of intervening in the limited conflicts of Africa*, François Gaulme, chargé de mission à l'Agence française de développement 6
- ✓ L'emploi de la force aérienne en Bosnie/*The use of air power in Bosnia*, général Bernard Janvier (CR), ancien commandant des Forces de paix des Nations unies en ex-Yougoslavie 13
- ✓ Réflexions sur la guerre anti-guérilla contemporaine/*Reflections upon today's counter-insurgency warfare*, William Dean, *associate professor of comparative military studies* à l'Air Command and Staff College 29
- ✓ Spécificité du rôle et des contraintes des forces aériennes/*The use of air power in low-intensity conflicts*, général Michel Forget (2°S), ancien commandant de la FATac 34
- ✓ Questions - réponses de l'ensemble de l'auditoire/*Open Questions-and-Answers session* 42
- ✓ Mot de clôture des Ateliers/*Adjournment speech*, général Gelée, directeur du CESA 47

LIBRE PENSÉE

- ✓ Un historique du concept « conflits asymétriques »/*Historical background to the « asymmetric conflicts » concept*, lieutenant De Angelis 48
- ✓ L'évolution des missions de paix de l'ONU : quelles leçons?/*Changes in the United-Nations peace-keeping assignments: lessons learnt*, commandant Millet 55
- ✓ Quelle place pour l'A-400M en Europe centrale? Exemple de la République tchèque/*What role for the A-400M aircraft in Central Europe? The case of the Czech Republic*, capitaine Geribaldi 63
- ✓ À la recherche du 5^e élément : cinquième élément : l'espace, la première conquête de l'humanité(1/2)/*Looking for the 5th element : fifth element : space, the first conquest of mankind (1/2)*, colonel Lefebvre 70
- ✓ Indépendance de l'armée de l'air française : les conséquences de la première guerre mondiale/*French Air Force independence : the aftermath of W.W.I.*, commandant Marion 78
- ✓ Éléments d'appréciation et premières analyses de l'engagement israélien au Liban/*Elements of appraisal and preliminary analyses of the Israeli military engagement in Lebanon*, colonel Fourdrinier 87

LE POINT SUR LES CONCEPTS

- ✓ Le point des concepts et des doctrines/*A glance about concept and doctrine*, colonel Étienne-Leccia 107
- ✓ Coopération équipages–forces spéciales dans le cadre des missions d'appui aérien–concept d'emploi air/*Joint employment of airpower and special forces in close air support*, commandant Le Saint 110
- ✓ La tribune des lecteurs/*Readers' column* 119

Actes des ateliers du CESA, le 19 octobre 2006

L'emploi de la force aérienne dans les conflits de basse intensité

– Accueil des auditeurs par le général Gelée, directeur du CESA –

Messieurs les officiers généraux,
Messieurs les représentants de pays amis,
Mesdames, messieurs,

En tant que directeur du CESA, j'ai l'honneur de vous accueillir ici, au nom du CEHD (Centre d'études historiques de la Défense) et du CESA pour ces ateliers sur l'emploi de la force aérienne dans les conflits de basse intensité.

Je ne résiste pas au plaisir de vous parler un peu du CESA, qui, de « Centre d'enseignement supérieur aérien », est devenu « Centre d'études stratégiques aérospatiales » en se voyant confier la mission de faire vivre et de compléter la doctrine d'emploi de l'arme aérienne.

Il a conservé son sigle pour bien montrer que, tout en assurant, au sein de l'École militaire, son nouveau rôle, il n'a pas pour autant été déchargé de sa vocation précédente.

Pour explorer notre sujet, nous accueillons le professeur William Dean, spécialiste américain des interventions de l'arme aérienne dans les conflits de basse intensité, qui nous fait l'amitié de venir spécialement des États-Unis pour ce colloque, ce dont je le remercie chaleureusement.

Parmi nos intervenants, citons aussi le général Janvier, qui nous fera part de son expérience en la matière ; le général Forget (que l'on ne présente plus dans une enceinte militaire air !) ; monsieur François Gaulme, que le colonel Étienne-Leccia vous présentera plus longuement.

La table ronde sera animée par le colonel Étienne-Leccia qui dirige la division concepts du CESA.

Permettez-moi de souligner que, lors d'une récente rencontre ici même avec le général Gallois, le chef d'état-major de l'armée de l'air a exprimé sa satisfaction à propos de la liberté de pensée et de parole qui règne dans cette enceinte. Aussi me dois-je de vous encourager à faire état de vos idées, à les confronter amicalement, démarche qui procurera au CESA un tremplin grâce auquel notre réflexion gagnera en profondeur, en extension et en pertinence.

Le progrès conceptuel se nourrit de vous : s'il vous plaît, donnez-nous de quoi réfléchir ! ●





Allocution d'ouverture

– par le colonel Étienne-Leccia, chef de la division concepts du CESA –

Il me revient de vous présenter brièvement, dans l'ordre chronologique de leur prise de parole, nos quatre intervenants.

Monsieur François Gaulme a publié en 2001, à la Documentation française, un ouvrage intitulé *Intervenir en Afrique : le dilemme franco-britannique*. Africaniste éminent, connaisseur émérite de cette région, titulaire d'un doctorat en ethnologie et d'un doctorat ès lettres, il fut rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Marchés tropicaux et méditerranéens* et de la revue *Afrique contemporaine*. Actuellement chargé du pilotage stratégique à l'Agence française de développement, il contribue également à la formation des élèves de l'École spéciale militaire à Saint-Cyr-Coëtquidan. Son propos d'aujourd'hui portera sur la politique française d'intervention dans les conflits limités en Afrique.

Notre deuxième orateur sera le général Janvier, à la carrière opérationnelle très riche : officier parachutiste au 2^e REP, dont, par la suite, il devient le chef, il fut commandant des opérations *Requin* au Gabon et *Daguet* pendant la première guerre du Golfe, puis des forces de paix des Nations unies en ex-Yougoslavie en 1995. De 1996 à 1998, il dirigea l'IHEDN et l'Enseignement militaire supérieur. Il nous fera part de son expérience relative à l'emploi de la force aérienne en Bosnie.

Venu tout spécialement des États-Unis pour participer à cette table ronde, monsieur William Dean est professeur au *Comparative Military Studies* de l'*Air Command and Staff College* en Alabama. Directeur des *Small Wars Lectures Series*, il est associé à la *Joint Operations University*, cette « université qui travaille sur tout ce qui touche aux opérations spéciales ». En tant que spécialiste, pour l'*US Air Force*, des conflits de basse intensité, monsieur Dean nous livrera ses réflexions sur l'emploi de la puissance aérienne dans ce type d'engagement.

Enfin, le général de corps aérien Forget, dont la carrière de pilote de chasse le conduisit, entre autres postes clés, à commander la FATAC-1^{re} région aérienne et à servir comme sous-chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Forget évoquera la spécificité du rôle et des contraintes des forces aériennes dans les conflits de basse intensité.

Comme l'a signalé le général Gelée, nos tables rondes ne sont pas des conférences magistrales ou des séances d'information au sens strict du terme : ce sont également des occasions de libre expression et de débat d'idées, selon les termes du général Abrial. Vos parcours professionnels respectifs, vos expériences opérationnelles font que vous êtes tout à fait concernés par cette rencontre.

Chaque présentation, d'une vingtaine de minutes, sera suivie d'un quart d'heure environ non pas de questions mais plutôt de débats. À l'issue de ces quatre exposés, nous disposerons encore de trois quarts d'heure à une heure pour revenir sur les questions que vous n'auriez pu formuler. Nous attendons de vous une participation active, nous souhaitons connaître vos réflexions : s'il en émerge de particulièrement pertinentes ou novatrices, nous en sommes preneurs !

Je laisse à présent la parole à monsieur Gaulme. ●

La politique française d'intervention dans les conflits limités en Afrique

par monsieur François Gaulme,
chargé de mission à l'Agence française de développement (AFD),
professeur associé de relations internationales (Afrique), ESM de Saint-Cyr Coëtquidan.

La France est la seule ancienne puissance coloniale à avoir constamment maintenu des forces militaires en Afrique. La politique d'intervention française s'articule en trois périodes distinctes. De 1960 à 1974, la France s'efforce de stabiliser le territoire de ses anciennes colonies. La seconde période voit l'extension de l'action de la France en dehors de son ancien empire colonial. Depuis 1994, les interventions sortent de leur cadre bilatéral pour s'ouvrir à la communauté internationale. Les moyens aériens qui apparaissaient moins engagés depuis 1994 se voient à nouveau solliciter.

Cette communication traitera non pas de la valeur spécifiquement militaire des interventions françaises dans les conflits africains, et de leur qualité stratégique, tactique, logistique ou technique, par exemple, pour lesquels je ne suis pas compétent, mais de l'environnement international de ces interventions et de leurs profondes évolutions depuis plusieurs décennies. Les questions de la technique, elle aussi en très rapide développement, aussi bien que de la sociologie militaire africaine, non moins négligeable dans ses progressions récentes, seront laissées de côté faute de temps et pour donner plus de cohérence interne à cet exposé.

La politique française d'intervention dans les conflits limités en Afrique sub-saharienne a profondément évolué dans son environnement et dans ses principes depuis l'époque des indépendances africaines, dans les années soixante. Toutefois, une constante demeure : la France est la seule ancienne puissance coloniale à avoir maintenu des troupes dites « pré-positionnées » sur le continent africain depuis, et cela dans le cadre d'accords de défense spécifiques, comprenant des clauses secrètes permettant éventuellement d'intervenir face à des troubles intérieurs, le meilleur exemple en étant la répression militaire directe du coup d'État de février 1964 au Gabon.

I. Les principes juridiques et leur application

Il y a toujours lieu aujourd'hui de distinguer entre :

☞ accords de défense permettant de déployer des troupes françaises, dépendant directement du ministère français de la Défense, dans trois bases étrangères principales, qui sont actuellement par ordre décroissant des effectifs arrondis : Djibouti (3 000 + hommes), Dakar (1 000+), Libreville (- de 1 000), pour un total de 6 800 hommes en incluant le Tchad et la base ivoirienne de Grand-Bassam près d'Abidjan, la RCA Bangui (Bouar) ayant été évacuée naguère; le déploiement à N'Djamena (1 000 hommes) n'est cependant qu'une « opération » (*Épervier*) à durée indéterminée, comme d'autre part le déploiement de *Licorne* (3 800 hommes) en Côte-d'Ivoire. Ces accords sont souvent considérés par les observateurs extérieurs comme obsolètes dans leur principe (correspondant au temps des relations purement bilatérales) ou du moins difficiles à appliquer dans leur intégrité. La France a d'ailleurs eu ces dernières années une attitude consistant à décider de leur application au coup par coup (refus au Congo-Brazzaville en 1997 et en



Monsieur François Gaulme.

Côte-d'Ivoire en décembre 1999 ; acceptation pour ce dernier pays en septembre 2002), sans les réviser pour autant ;

☞ accords de coopération militaire, permettant à des assistants techniques français de statut militaire d'exercer des fonctions d'encadrement et de formation au sein d'armées africaines, sans participer directement à des combats. L'intervention en appui au président Habyarimana en octobre 1990 au Rwanda face à l'invasion du Front patriotique rwandais (FPR) à partir de l'Ouganda a été faite sous ce mode, de même que l'appui à l'armée camerounaise face au Nigeria dans la question de la péninsule de Bakassi (opération *Aramis*, 50 hommes). Le cas du Rwanda (accusations de complicité française dans le génocide) a montré jusqu'à quel point extrême ce mode d'intervention pouvait, lui aussi, porter à polémique, malgré son caractère strictement « technique » ;

☞ enfin la présence de troupes françaises en Afrique sub-saharienne peut correspondre à des opérations temporaires (sans précision nécessairement de date limite cependant) soit dans un cadre purement bilatéral (Tchad), soit avec un mandat ONU (opération *Turquoise* au Rwanda en 1994), soit avec un mandat européen (opération *Artémis* en 2003 en Ituri-RDC), et cela avec des forces françaises seules ou avec d'autres contingents internationaux. Là aussi le mandat n'est jamais une protection contre la critique, au niveau national et/ou international.

II. Les trois époques de l'action militaire française en Afrique

Trois époques bien distinctes apparaissent dans le champ d'action, les ambitions et les moyens militaires en Afrique sub-saharienne : celle de l'immédiate post-indépendance; celle des ambitions quasi continentales de « gendarme de l'Afrique » ; celle enfin de l'ère post-guerre froide caractérise la montée des actions militaires multilatérales dans un cadre de *peace-keeping*, qui concerne en premier chef les troupes de marine et leur vocation et leur expérience spécifiques. En ce qui concerne l'armée de l'air, on remarque qu'elle a été beaucoup plus concernée par des deux premières phases que par la dernière, en raison de son rôle généralement plus offensif, avec l'exception remarquable du Tchad, terrain d'entraînement constant pour les chasseurs français.

Ces phases successives sont les suivantes :

☞ 1960-1974 : action militaire de stabilisation directe par substitution à des forces africaines dans le « pré carré » des anciens territoires coloniaux français (ex AOF + ex-AEF + Cameroun) ; dans un contexte international de guerre froide, les troupes pré-positionnées sont stationnées à l'origine dans les deux anciennes capitales de fédération coloniales, Dakar et Brazzaville. Mais avec la révolution marxiste au Congo et le déploiement français au Gabon après le coup d'État, le déploiement français d'Afrique centrale est transféré à Libreville (première capitale de l'AEF en fait).

☞ 1974-1994 : la France, « gendarme de l'Afrique » auto-proclamé (et plus ou moins accepté comme tel par les Américains jusqu'à la fin de la guerre froide) quitte le « pré carré » et renforce son influence militaire et diplomatique au sud du Sahara par un soutien de régimes



L'auditoire, avec au premier plan le général Gaviard, semble studieux durant l'intervention de monsieur Gaulme.

francophones hors de son ancien empire : c'est le cas surtout du Zaïre, ex-Congo belge, du temps de Mobutu, ainsi que plus tard le Rwanda d'Habyarimana. Ces opérations ont un caractère particulièrement offensif en 1979-80 sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing (opération de Kolwezi puis renversement de Bokassa I^{er} en Centrafrique) ; ensuite l'appui aux forces armées africaines se fait plus discret et indirect au Tchad (contre la Libye) et au Rwanda (contre l'Ouganda) avec un caractère résolument défensif. À partir de 1990 (discours de François Mitterrand à La Baule en faveur de la démocratisation), l'appui à l'état de droit passe aussi par un appui privilégié aux gendarmeries en matière de maintien de l'ordre intérieur et de formations adéquates sur le modèle français dans les pays francophones.

☞ Depuis 1994 : l'année 1994 correspond à un tournant majeur au sud du Sahara caractérisé par la dévaluation du franc CFA en janvier, puis simultanément le génocide au Rwanda et la fin du régime d'apartheid en Afrique du Sud à la fin du premier semestre. La montée de nouvelles puissances locales interventionnistes ainsi que le relatif retrait financier français et le malaise consécutif au génocide rwandais ont une influence profonde sur le cours de l'interventionnisme militaire français au sud du Sahara. La crise de Bangui en 1995 permet de tester de nouvelles méthodes d'appui à des forces africaines d'interposition afin de les rendre plus efficaces que celles de l'*Ecomog* au Liberia et en Sierra Leone, mais en s'alignant sur le principe défini par l'actuel président malien, Ahmadou Toumani Touré : la sécurité de l'Afrique doit être d'abord l'affaire des Africains.

III. Les cycles récents de la politique française de sécurité en Afrique

Depuis 1994, différentes phases de la politique de sécurité française en Afrique sub-saharienne ont correspondu soit aux variations de la vie politique elle-même en France (période de cohabitation de 1997-2002), soit à l'évolution de la situation internationale (nouvel interventionnisme britannique en Sierra Leone en 2000 puis montée de la thématique du terrorisme après le 11 septembre 2001). Dans certains cas, ces influences exogènes se sont croisées pour produire des résultats qu'il n'est pas toujours aisé de définir dans leur principe et qui semblent complémentaires ou bien contradictoires, suivant le point de vue d'où l'on se place.

Ces phases sont les suivantes :

☞ Depuis l'opération *Turquoise*, engageant des Sénégalais aux côtés des Français avec une mission de l'ONU, la recherche de solutions multilatérales est privilégiée. Dans le cadre d'une concertation trilatérale sur les déficiences de la réaction internationale au génocide, les États-Unis, le Royaume-Uni et la France décident de mieux se coordonner pour favoriser la formation au maintien de la paix dans les armées africaines agissant sous la forme de coalitions régionales. C'est ainsi que se développera dans le volet français des appuis à la formation le programme *RECAMP* (Renforcement de capacités africaines de maintien de la paix). Cela renouvelle la justification de l'existence de cantonnements français prépositionnés en Afrique comme une contribution particulière (spécialement maintenance du matériel) à un effort global de sécurité, pour la première fois en appui délibéré et direct,



de caractère logistique et technique, à des efforts africains de maintien de la paix qui comportent un volet diplomatique (séminaire *ad hoc*) et un volet militaire (exercice sur le terrain dans une des quatre sous-régions de l'Afrique sub-saharienne, effectué pour la première fois au Sénégal en 1997). La France crée également en Côte-d'Ivoire une école de formation au maintien de la paix, qui sera transférée presque immédiatement au Mali du fait de la guerre civile ivoirienne.

☞ Une deuxième phase de ce que l'on pourrait appeler la tentation de désengagement militaire français en Afrique se produit lors de la cohabitation de 1997-2002, qui débute par un accord entre le Président et le Premier ministre sur une simple évacuation des étrangers à Brazzaville, lors de la reprise de la guerre civile congolaise, sans intervention ni du côté du président Lissouba ni de son rival et prédécesseur le président Sassou-Nguesso. Cette phase culminera en 1999-2000 dans le non-interventionnisme qui caractérise alors la politique française après le premier coup d'État de l'histoire de la Côte-d'Ivoire : les options diplomatico-militaires françaises en Afrique sub-saharienne sont alors à l'opposé de ce qu'elles étaient exactement vingt ans plus tôt.

☞ En 2002, du fait de la fin de la cohabitation mais aussi probablement sur modèle de l'intervention directe du Royaume-Uni en Sierra Leone en 2000, la France envoie à nouveau des troupes d'interposition en Afrique et ceci pour la première fois en Côte-d'Ivoire, avec une mission stabilisatrice (et non pas offensive) et un déploiement extensif, essentiellement terrestre, ce qui reste à l'opposé des options britanniques (action offensive de troupes spéciales, avec un appui naval et aérien important par rapport à un type de conflit ne les faisant généralement que très peu intervenir au niveau des forces locales).

Enfin, la France passe d'une intervention bilatérale en application des accords de défense (septembre 2002) à une intervention mandatée par l'ONU (février 2003). Cette action aboutit à un gel de la situation militaire, sans régler pour autant les problèmes de contrôle urbain dans un pays souverain où s'exprime désormais régulièrement du côté présidentiel un fort nationalisme anti-français.

☞ Après novembre 2004 (soldats français tués par l'aviation ivoirienne et évacuation dramatique de la plupart des Français d'Abidjan), les options dominantes semblent désormais composites et parfois contradictoires : d'une part la recherche d'une multilatéralisation plus poussée (avec notamment une forte demande française d'européanisation de *RECAMP*) et un retour à des actions qui, sans être offensives, reconsidèrent désormais les moyens de l'armée de l'air, dans un appui à l'armée nationale qui au Tchad, en 2005-2006, est à nouveau nettement marqué. Cette présence militaire beaucoup plus nette que naguère mais bien moins forte que trois décennies auparavant tire les leçons de conflits où basse intensité ne signifie plus de se limiter à des options techniques et tactiques rudimentaires, malgré le décalage des forces en présence (armées constituées contre bandes rebelles plus ou moins organisées). Elle correspond aussi au retour d'une volonté d'affichage de la vigilance militaire française en Afrique, face au nouvel activisme britannique et américain (ce dernier étant principalement lié à la lutte contre le terrorisme et le fondamentalisme islamique dans la Corne de l'Afrique et autour du Sahara).

En conclusion, la logique du *peace-keeping* a désormais transformé l'esprit des interventions militaires françaises au sud du Sahara, quelles que soient les tentations de « répliquer » d'une manière plus apparente que réelle une politique de gendarme de l'Afrique condamnée par

son aspect strictement bilatéral dans une conjoncture mondiale globalisée, où la France est la première à plaider pour un rôle majeur de l'ONU dans la régulation de la vie internationale.

Cette logique, en outre, se prolonge désormais dans une autre logique, celle du *peace-building* ou « consolidation de la paix » (conformément à la dénomination française de la commission consultative créée par l'ONU au début de 2006) : elle fait désormais du militaire tout autant un homme de paix qu'un homme de guerre, un spécialiste de la sécurité agissant avec une éthique rigoureuse pour apporter sa contribution spécifique, dans des missions internationales multi-acteurs, à un objectif plus vaste que la simple pacification-stabilisation, celui de la recherche d'une paix durable (*sustainable peace*) dont les moyens sont tout autant diplomatiques, sociaux et économiques.

L'interdépendance internationale actuelle rend aujourd'hui plus étroite la complémentarité entre Européens et Africains sur la sécurité. Cela, compte tenu de la tension qui se maintient d'une manière structurelle (systèmes imbriqués de guerres pluri-formes, à la fois civiles et extérieures) dans bien des régions de l'Afrique sub-saharienne, conduit à prédire un maintien, dans l'avenir proche et à moyen terme, de la présence militaire française en Afrique sub-saharienne, mais sous des mandats politiques plus précis et contraignants que naguère (soutien d'une démocratie sans exclusion de certains groupes, lutte efficace contre les réseaux terroristes, consensus internationaux sur l'action à mener en commun), et avec des moyens qui ne seront plus fondamentalement ceux qu'employait la simple substitution de jadis. ●



Questions/Réponses



Monsieur Gaulme répondant aux questions de son auditoire.

? **Général Gaviard** : Sur le plan international vous avez parlé de l'ONU et de la nécessité de stopper le face-à-face direct entre la France et les pays concernés. Il me semble que l'Union africaine et la CEDEAO (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest) interviennent très clairement dans le jeu en Côte-d'Ivoire en particulier. La France pousse ces organismes à intervenir politiquement.

✓ **Monsieur Gaulme** : La politique de soutien aux efforts africains de maintien de la paix se fait depuis 1997 (RECAMP)¹, sur une base régionale, et depuis l'affaire de Côte-d'Ivoire la France pousse la CEDEAO à intervenir politiquement et militairement en Côte-d'Ivoire.

? **Général Gaviard** : Vous faites un raccourci rapide entre les opérations en Mauritanie en 1978 et le Tchad, il y a six mois. Entre-temps un nombre incalculable de missions ont été réalisées et peut-être pensez-vous que toute opération aérienne se tient à partir du théâtre d'opération lui-même ; mais je crois que quand un *Mirage IV* décolle de France pour une mission de reconnaissance souvent éloignée, c'est bien une mission aérienne dans le Sud de l'Afrique qu'il accomplit même s'il retourne se poser en métropole ; de même je crois qu'il y a eu beaucoup de missions de bombardement importantes à mentionner car elles entrent dans le cadre d'une crise de faible intensité et que pour autant elles ne sont pas déclenchées forcément à partir du point local. Dernier point : pour N'Djamena, c'est vrai, il peut y avoir une espèce de filiation concernant l'emploi des moyens aériens au Tchad. Cela vient surtout du fait qu'à N'Djamena, en 1987, un *Tupolev* a été abattu par un système sol-air. Cela a nécessité l'emploi de moyens anti-aériens qui ont été combinés entre la mise en place de moyens aériens et de moyens sol-air. Je crois qu'il faut percevoir tout cela dans un ensemble et non pas considérer ce dispositif comme très localisé et très ponctuel.

✓ **Monsieur Gaulme** : J'ai en effet exagérément simplifié les choses pour des raisons de clarté de l'exposé, mais ce que je voulais opposer, c'était l'approche ancienne, bilatérale ; sinon on a beaucoup utilisé de moyens aériens. J'ai pris l'exemple de la Mauritanie et l'approche multilatérale nouvelle où on minimise l'emploi de forces aériennes.

? **Lieutenant-colonel Mathes-Juventin (CDAOA, EMO Air)** : Vous avez mis en évidence que nous pratiquons de nombreux entraînements au Tchad. Il y a deux aspects à ce niveau : d'abord en tant que pilote on sait très bien qu'il faut s'entraîner en permanence sinon nous perdons nos capacités de pilotage, notre efficacité au combat ; ensuite, contrairement à des unités de l'armée de terre qui sont pré-positionnées, qui restent très longtemps sur le théâtre, nous avons des détachements qui se succèdent à un rythme assez élevé et les pilotes, ainsi que les navigateurs qui seraient déployés en Afrique doivent prendre contact avec le territoire, s'entraîner dans l'environnement local. Ce n'est pas un terrain de jeu ;

1. Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix (RECAMP).



Le lieutenant-colonel
Gilles Mathes-Juventin.

quand on se déploie en Afrique, c'est pour effectuer une mission : on est obligé de s'entraîner. Sur le territoire du Tchad, à l'heure actuelle, on constate une évolution très importante en matière d'emploi de l'arme aérienne.

À l'heure actuelle nous possédons des capacités en renseignement aérien plus importantes grâce aux drones et nous commençons à voir apparaître le besoin de renseignement aérien, en particulier dans la guérilla au Tchad : le plus difficile est de localiser les troupes de rebelles, ce qui requiert permanence et rapidité de transmission du renseignement, domaine dans lequel l'arme aérienne est l'arme idéale, non pas offensive, mais purement défensive, (avions de la marine comme les *Atlantic*, drones), concept nouveau pour l'armée française mais que les Américains connaissent bien par ailleurs.

- ✓ **Monsieur Gaulme** : Je n'ai pas dit que c'était un terrain de jeu, tout le monde sait ici qu'il faut s'entraîner. C'est dans cet esprit-là que j'ai employé le terme « un bon terrain d'entraînement » mais je n'ai pas voulu mentionner les drones car je ne suis pas du tout un spécialiste des questions aériennes. Il est clair que cela va changer beaucoup de choses, vous apportez un élément de plus dans mon exposé.
- ? **Général Janvier** : Lors de mes deux commandements au Tchad en 1980 et 1984, les moyens aériens ont été d'une importance capitale pour les troupes au sol. En 1980 l'évacuation de N'Djamena sous le feu, s'est faite grâce à la virtuosité des pilotes du COTAM, exceptionnelle, dans des conditions difficiles et acrobatiques. En 1984 nous disposions de 40 hélicoptères et en permanence de l'appui des *Jaguar* et, de ce fait, d'une reconnaissance lointaine et de renseignements qui montraient toute l'importance de l'arme aérienne.
- ✓ **Monsieur Gaulme** : J'ai voulu insister sur l'environnement diplomatique. Ces troupes aéroportées, il y en a eu au Gabon, contre le coup d'État en 1964 et en 1978, lors du renversement de Bokassa... Cela a permis de très grands succès au sens technique mais a posé des problèmes diplomatiques, et a été critiqué ; donc, aujourd'hui nous sommes dans un autre environnement diplomatique et je pense que la question se posera de l'utilité des bases françaises pré-positionnées, mais il est certain qu'une partie des interventions des anciennes puissances coloniales se fait à partir du continent africain et des anciennes métropoles elles-mêmes. En Sierra Leone les Britanniques étaient bien contents de disposer de la base française de Dakar pour intervenir en 2000. Je n'ai pas parlé de la métropole car cela me semblait en dehors de mon sujet. ●



L'emploi de la force aérienne en Bosnie

par le général d'armée Bernard Janvier (CR),
ancien commandant des Forces de paix des Nations unies en ex-Yougoslavie.

Le général Janvier, ancien commandant des Forces de paix des Nations unies en ex-Yougoslavie, puis second de la Force de mise en œuvre de l'OTAN, énonce les conditions d'efficacité de la puissance aérienne au cours de la dernière année du conflit bosniaque. Il montre que les forces aériennes ne peuvent être efficaces que si une volonté politique se dégage clairement et que, dans le même temps, la chaîne de commandement permet de prendre des décisions militaires sans équivoque. C'est dans ce contexte et grâce à l'emploi combiné des feux terrestres et des bombardements aériens que la communauté internationale a obtenu la signature des accords de Dayton.



Le général Janvier lors de son allocution

D'emblée, permettez-moi de vous dire combien j'apprécie de pouvoir m'exprimer devant votre auditoire, sur un sujet éminemment complexe, aux approches souvent confuses, pour ne pas dire délibérément confuses parfois. Pour ma part, je voudrais vous apporter un éclairage personnel sur le sujet. Vous visez deux objectifs essentiels :

☞ une formation aux hautes responsabilités militaires en vue de la meilleure efficacité des forces dans le nouvel éventail des missions susceptibles de leur être confiées, que ce soit en temps de paix ou de guerre mais surtout de crise, comme nous le vivons dans notre environnement depuis 1989 ;

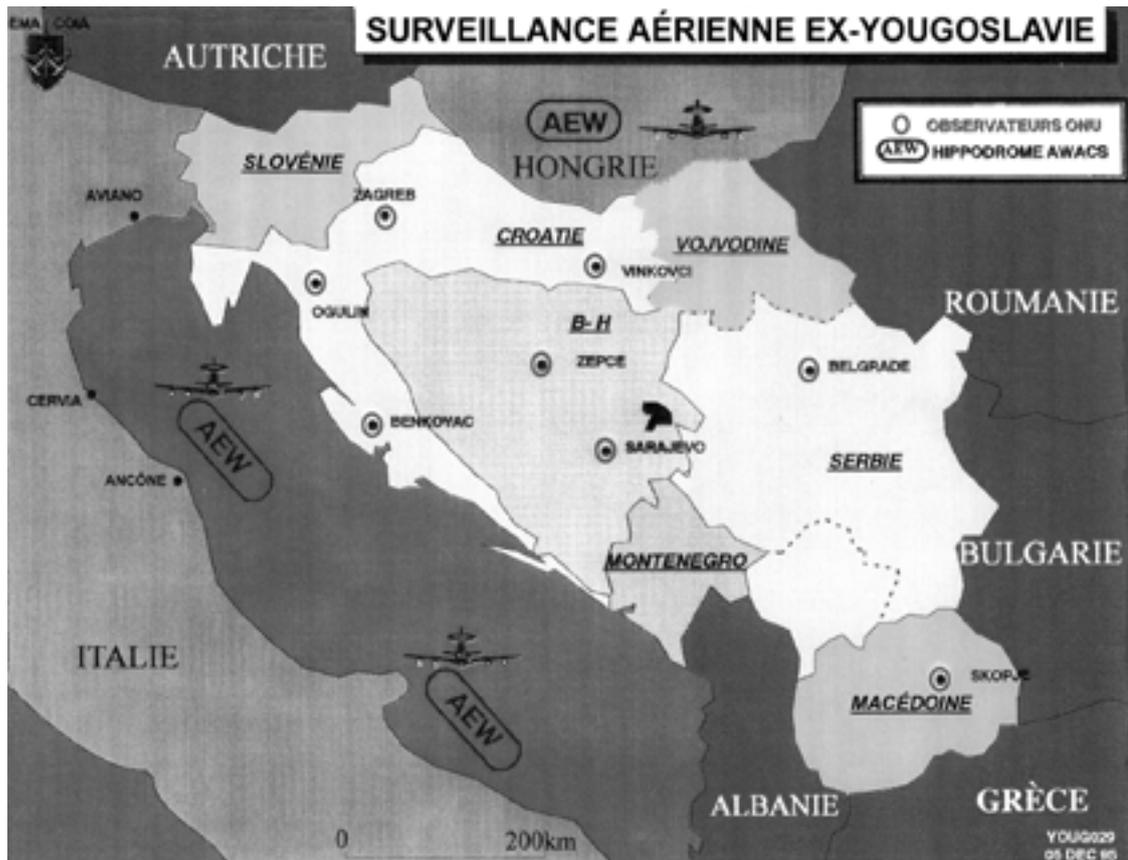
☞ une accoutumance aux questions internationales et aux relations dans un monde où l'interdépendance est la règle et où la coopération militaire interalliée s'accroît, alors que se développent le nombre et l'implication des organismes internationaux.

Tout cela exige connaissances, culture et faculté d'adaptation soutenue par une capacité d'analyse exhaustive et de réflexion permanente. C'est dans cet esprit que je veux inscrire mon intervention et vous faire part des réflexions et expériences de celui qui a commandé les Forces de paix des Nations unies (FPNU) en Croatie, Bosnie, Macédoine durant onze mois de crises quasi continues, avant de devenir le commandant en second de la Force de mise en œuvre du plan de paix par l'OTAN (IFOR).

Cette évocation vous démontre déjà l'imbrication souvent étroite des deux organisations, difficile par certains aspects, comme le transfert des responsabilités en Bosnie.

Depuis lors, l'OTAN n'a pas cessé d'être impliquée dans des engagements.

Son rôle tout au cours de la crise yougoslave est considérable, marqué de zones d'ombre, d'incertitudes, de résolutions et de succès qui ont pesé dans un domaine capital : l'engagement des forces aériennes.



Exception faite de la surveillance et du contrôle de l'espace aérien, ainsi que de la livraison d'aide humanitaire, les forces aériennes ne purent répondre aux espoirs escomptés dans la gestion de la crise en Bosnie jusqu'en août 1995.

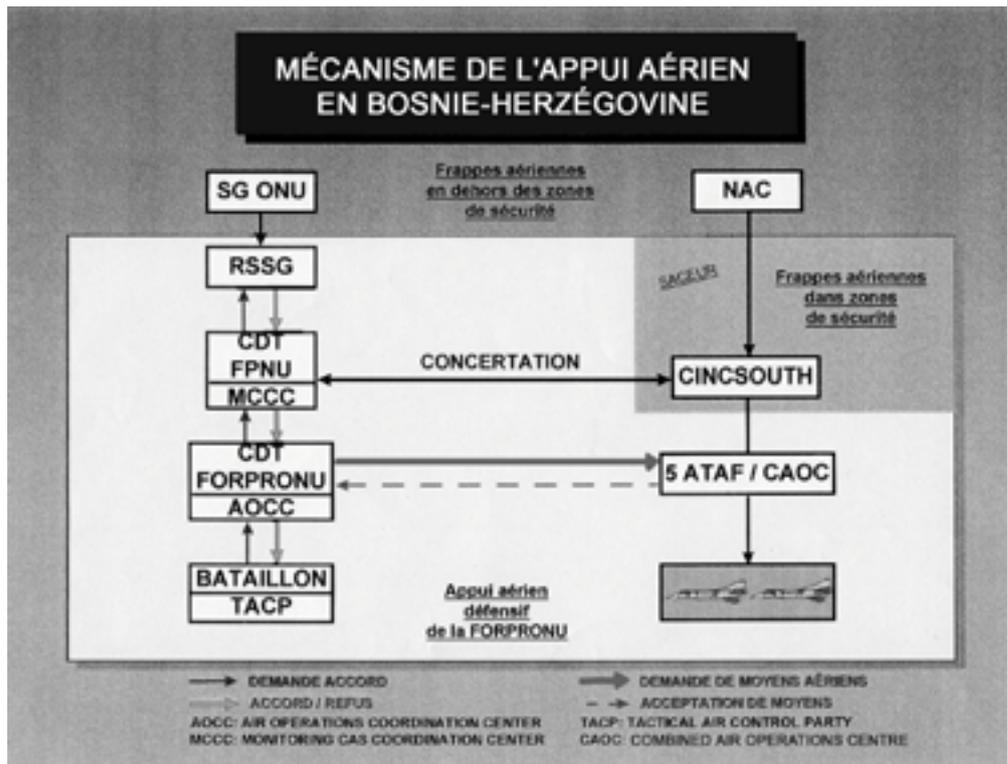
À mes yeux, les raisons premières en sont l'ambiguïté de la volonté politique des grandes puissances et l'absence d'une stratégie clairement établie, se traduisant d'ailleurs par des chaînes de commandement complexes imbriquant des structures politiques et des décideurs militaires pour l'ONU.

Dès lors que cette confusion fut levée et que des objectifs clairs furent définis avec des décisions militaires sans équivoque, alors les forces aériennes purent pleinement, au niveau du théâtre et en Bosnie, soutenir la volonté de dicter une solution, par le biais d'une campagne aéroterrestre étroitement coordonnée entre l'OTAN et l'ONU, conduisant à une paix imposée et non négociée.

I. L'OTAN chargée d'un mandat et bras armé des Nations unies

Dès novembre 1992, l'OTAN déploie ses moyens et sa puissance sur mer et dans les airs. Sans engagement sur le sol de l'ex-Yougoslavie – il faut ici insister lourdement sur le mot « sans » –, des forces aériennes et maritimes participent à l'exécution des mandats du Conseil de sécurité.

Notons d'emblée, et cela est important, que l'ensemble de ces forces sont placées sous le commandement opérationnel du général SACEUR (*Supreme Allied Commander in Europe*), étant aussi EUCOM. Sur le théâtre son grand subordonné est le commandant en chef des forces alliées Sud-Europe Cincsouth, amiral américain, dont le chef d'état-major est aussi américain, tout comme le commandant des forces aériennes, le commandant des forces d'intervention COM STRIKE



FOR SOUTH, celui des forces spéciales, le responsable de la planification et celui de la logistique. La conjonction intime des approches américaines et de celles du commandement de l'OTAN s'est affirmée tout au cours des événements.

1) SHARP GUARD *embargo maritime*

En matière d'embargo maritime (opération *Sharp Guard*) les moyens aériens sont loin d'être négligeables et l'aéronavale est présente sur zone. Pour l'OTAN, 12 avions de patrouille maritime *Orion* (9 américains, 2 néerlandais, 1 portugais). Pour l'UEO 15 *Atlantic* dont 1 français, 2 allemands, 12 italiens. Ils sont également constitués en réservoir de forces.

Les moyens aériens complètent un large dispositif interallié maritime efficace marqué par la combinaison des forces OTAN-UEO.

Plus connu, car plus souvent décrit, est le rôle essentiel des forces aériennes de l'OTAN, pour la surveillance de l'espace aérien en ex-Yougoslavie et dans le cadre du plan 40101, opération *Deny Flight*.

2) DENY FLIGHT *La mission de surveillance et de contrôle de l'espace aérien*

La résolution 781 (9 octobre 1992) crée une zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Bosnie-Herzégovine.

La résolution 816 (31 mars 1993) autorise le recours à la force pour la faire appliquer (notons les délais entre les deux résolutions).

L'OTAN, en tant qu'organisation régionale, est chargée de l'application de cette résolution. Elle a donc pleinement la responsabilité de l'exécution de ce mandat des Nations unies.

La mise en œuvre de *Deny Flight* (plan 40101) est confiée à Cincsouth qui délègue le contrôle tactique des avions de combat au commandant du *5th Allied Tactical Command* - ATAF. Six pays de l'OTAN dont la France participent à cette opération : États-Unis, Pays-Bas, Royaume-Uni, Turquie, Espagne, puis en juillet 95, l'Allemagne, au seul profit de la Force de réaction rapide (FRR).

Initialement en novembre 1992 la surveillance aérienne est mise au profit des forces navales (embargo).

La création de la zone d'exclusion aérienne (*No Fly Zone*) impose et élargit le champ d'action pour couvrir tout l'espace aérien, c'est la création d'une orbite AWACS supplémentaire au-dessus du territoire hongrois (plus des observateurs sur des aérodromes croates ou serbes).

Le dispositif garantit le contrôle des appareils engagés dans l'opération *Deny Flight*.

Les violations de vol sont transmises au *Monitoring Close Air Support Coordination Center* du HQ Zagreb, organisme donc des Nations unies, chargé du recensement et de la dénonciation des violations. Des difficultés ont pu apparaître, telles que la dénonciation par les observateurs au sol des Nations unies d'un vol d'avion suspecté de transport d'armes sur l'un des aérodromes de Tuzla, en Bosnie centrale, fin février 1995, vol non constaté par les AWACS.

Les vols d'hélicoptères sont détectés sur l'ensemble de la zone, en Bosnie vers les enclaves et vers la Serbie, en Croatie vers Bihac ; mais les règles d'engagement sont très restrictives pour leur prise à partie. Des comptes-rendus sont soigneusement élaborés... mais à quoi servent-ils ?

Outre les AWACS, des appareils sont chargés d'intercepter les appareils non identifiés, qui sont reconduits à la frontière s'ils n'ont pas une autorisation de vol des Nations unies. En cas de refus, les tirs de semonce ou de destruction sont autorisés. Une patrouille (CAP *Combat Air Patrol*) est sur zone en permanence le jour, partie ou totalité de la nuit.

Ces vols permanents ont exigé un engagement très important des Nations et de l'OTAN.

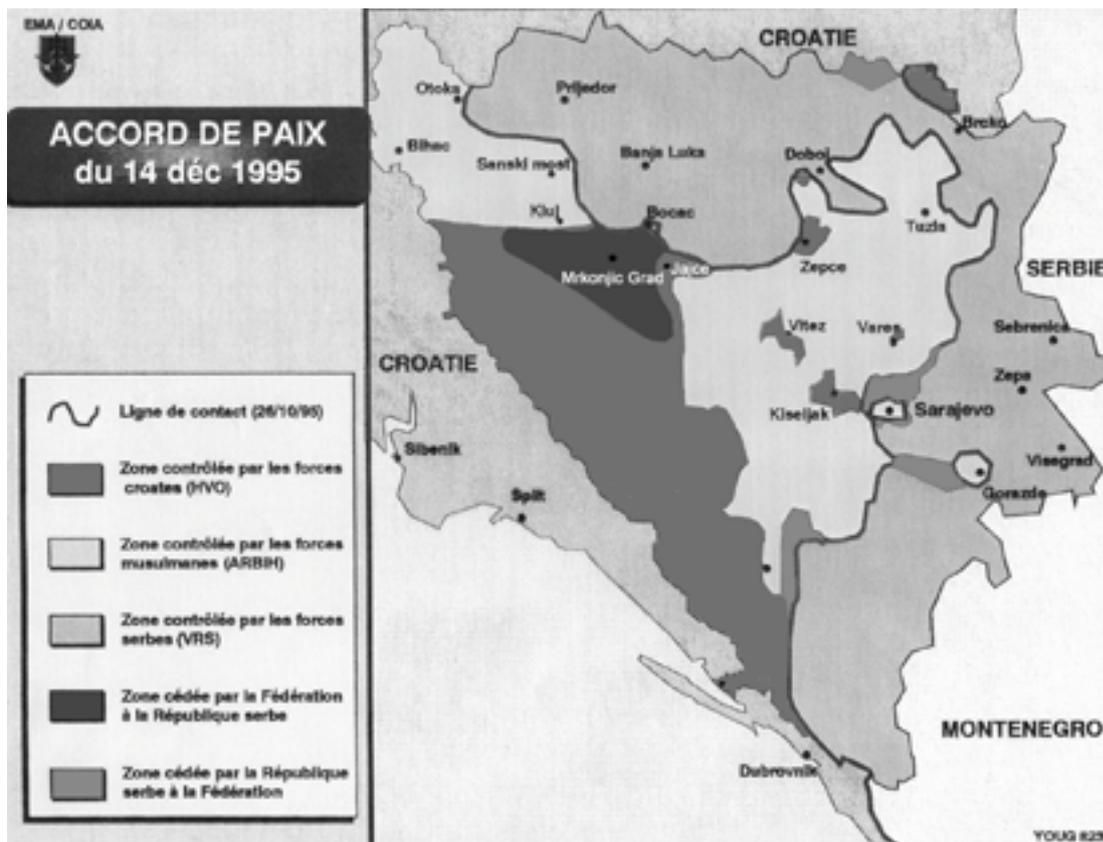
La destruction par un intercepteur américain¹ de 4 *Galeb* serbes le 28 février 1994 alors qu'ils violaient l'espace aérien bosniaque en bombardant une usine d'armement bosniaque (*Travnic*) marque un succès initial de *Deny Flight*, qui au 20 décembre 1995 totalisera 71 848 heures dont 14 183 (15,7 %) pour la France.

C'est la première « victoire » de l'OTAN, celle qui restera gravée dans les mémoires, mais qui, à tort, va laisser croire, notamment dans les médias, que l'arme aérienne est peut-être le moyen de surmonter la crise, avec des risques très minimes. Les États-Unis vont entretenir cette illusion, parfois par quelque agitation ne faisant que rendre encore plus confus le débat. N'était-ce pas le moyen aussi de redonner vie à l'OTAN dont l'existence pouvait être mise en question après la disparition du pacte de Varsovie ?

☞ L'appui aérien

La résolution 844 du 18 juin 1993 autorise, entre autres, l'utilisation de l'arme aérienne pour aider la FORPRONU et charge l'OTAN de sa mise en œuvre.

1. Capitaine BOB WRIGHT – 555th Fighter Squadron – F-16.



Outre l'apport du renseignement par les moyens de reconnaissance essentiellement américains et français dont l'excellence fut unanimement appréciée (*Étendard IV P* et *F1-CR*) puis allemands pour la Force de réaction rapide – *FRR*–, ce mandat couvre deux aspects :

- ☞ l'appui aérien rapproché – *Close Air Support*– (*CAS*) à caractère défensif au profit direct et immédiat des troupes au sol.
- ☞ les frappes aériennes – *Air Strikes*– à caractère offensif, interventions plus ou moins éloignées dans la profondeur.

Appui aérien défensif :

Dans le cadre de la résolution 844, un *Joint Plan Actions* établi par l'OTAN est approuvé par les Nations unies le 4 juin 1993. Des bases italiennes sont mises à disposition début juillet. Le 22 juillet l'OTAN déclare qu'elle peut effectuer du *CAS*.

Des avions tiennent en permanence l'alerte armée, au sol, ou en vol, pour être en mesure de répondre à une demande d'appui des forces des Nations unies en Bosnie (en principe en Croatie aussi : résolution 908 du 30 mars 1994). Théorique et utopique, nous en aurons l'exemple lors de l'offensive croate du 1^{er} mai 1995 en Slovénie occidentale puisque l'OTAN n'a pu appuyer les forces des Nations unies, les modalités d'engagement n'ayant pas été arrêtées auparavant.

Des avions de commandement, *USAF Lockheed Martin EC-130 E Airborne Battlefield Command and Control* (*ABCC*), volent au-dessus de l'Adriatique pour relayer les *Air Request* des *TACP* vers le *CAOC* de Vicenza – *5th ATAF*.

Des exercices fréquents sont organisés pour tester les chaînes de transmission, de guidage, et de décisions (délais qui seront réduits à moins d'une heure). Un centre de formation des équipes de guidage au sol est créé en Italie.

Frappes aériennes offensives :

Le 9 août 1993 le Conseil de l'Atlantique nord approuve un mémorandum du comité militaire, document élaboré par les Américains, et fondamental : le MCM-KAD-084-93.

Se plaçant dans le cadre des résolutions 836 et 844 déjà citées cette décision, initialement destinée à éviter l'étranglement de la ville de Sarajevo, autorise la mise en œuvre de frappes de rétorsion sur des objectifs répertoriés en Bosnie serbe.

Ce document établit clairement les modalités de déclenchement de ces attaques avec notamment la coordination entre OTAN et ONU. Trois niveaux sont décrits : le niveau 1 est le CAS, le niveau 2 concerne les cibles à caractère militaire, le niveau 3 les objectifs industriels. Classé secret OTAN, il est quasi inconnu dans les structures ONU et encore plus dans les médias, ce qui pervertira les analyses des « spécialistes » journalistiques. Il est la clef de voûte des dispositions organisant *Deliberate Force* en août 1995.

L'autorisation d'effectuer des frappes aériennes n'est déléguée à l'OTAN qu'au début de février 1994 – dans les zones d'exclusion d'armes lourdes – pour la zone de Sarajevo (ultimatum du 6 février 1994) puis de Gorazde (ultimatum du 24 avril 1994).

Les frappes aériennes prévues le 20 février 94, de nuit, (*F-15 E, Mirage* bombes laser) sur les canons serbes autour de Sarajevo n'auront pas lieu, avec les très regrettables conséquences qui en résulteront. Les forces étaient prêtes à agir mais les décideurs des Nations unies en ex-Yougoslavie préférèrent une autre solution. En particulier, les Serbes ne vont plus croire à la menace aérienne, sans parler des points de rassemblement d'armes créés avec autant d'otages entre leurs mains et de la permanence des tirs serbes. Examinons le schéma de mise en œuvre de ces capacités au sol : il combine l'action conjuguée du CINC et des autorités des Nations unies (le Secrétaire général pour les frappes aériennes, son représentant spécial pour le CAS – le *Force Commander* donnant obligatoirement son avis, la situation étant examinée par un comité de crise civilo-militaire, ou militaire).

Les niveaux de décision ont pu évoluer ; ainsi, en mai 1995 les décisions d'*Air Strikes* incombaient à M. Akashi. Dès la crise des otages le SGN récupère la « clef ». L'ensemble de ces responsabilités me sera pleinement délégué en août 1995.

C'est le système de la double clef tant décrié et pourtant indispensable dès lors que les chaînes de commandement sont distinctes.

Vous remarquerez un point capital. Pour les zones de sécurité, Cincsoth a autant que le *Force Commander* la possibilité de déclencher des frappes aériennes. Leur désaccord éventuel serait alors tranché au niveau supérieur SACEUR/SGAL. Cette liberté d'action clairement établie par le document MCM-KAD-084-93 a curieusement été oubliée lors du drame de Srebrenica par l'OTAN qui n'avait sans doute pas de renseignements !

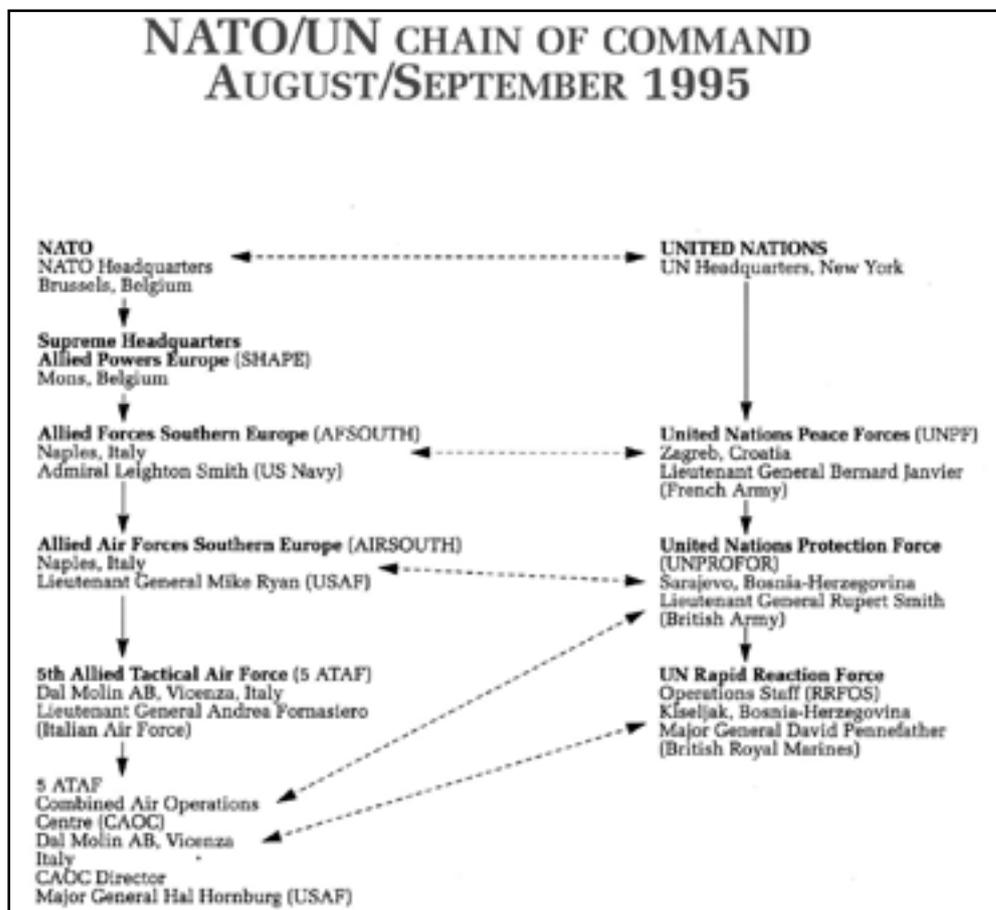
Les interventions par le feu s'établissent ainsi :

Contrôle de l'espace aérien :

☞ 28 février 1994, 4 *Galeb* serbes violant l'espace aérien bosniaque sont abattus.

Appui plus ou moins rapproché :

- ☞ 10 avril 1994, un poste de commandement de l'artillerie serbe est détruit près de Gorazde (tirs serbes sur la ville et les positions des Nations unies. Deux attaques de F-16).
- ☞ 11 avril 1994, un char et deux transports de troupe blindés sont attaqués à Gorazde suite à des tirs contre un bâtiment des Nations unies (2 F/A-18 US).
- ☞ 15 avril 1994, 1 *Étendard IV P* de la flotille 16-F est touché par un SA7. Il réussit à rallier le *Clemenceau*.
- ☞ 16 avril 1994, attaque contre les Serbes à Gorazde: un *Sea Harrier* abattu. Le pilote est récupéré par les SAS présents à Gorazde. Ils sont tous évacués par un raid d'hélicoptères des forces spéciales françaises.
- ☞ 5 août et 21 septembre, deux armes lourdes serbes sont détruites dans la zone d'exclusion de Sarajevo suite à un retrait de deux canons antiaériens, d'un point de rassemblement d'armes (*Weapon Collection Point*) ukrainien (A-10 US 600 coups tirés sur un char abandonné, à titre de démonstration) et l'attaque d'un poste NU (A-10 – Jaguar britanniques).
- ☞ 11 juillet 1995, dans le cadre du CAS demandé par les Nations unies, deux attaques de chars à Srebrenica (F-16 – bombe) dont une réalisée et attaque d'une batterie (A-10). Les actions aériennes sont arrêtées sur la demande du gouvernement néerlandais par suite des menaces serbes à l'égard des otages, civils bosniaques et soldats des Nations unies.



☞ 30 août au 14 septembre 1995, 46 objectifs attaqués.

☞ 14 octobre 1995, attaque d'un PC d'artillerie serbe à Tuzla.

Frappes aériennes offensives :

☞ 21 novembre 1994, attaque des chemins de roulement et des défenses antiaériennes de l'aérodrome d'Ubdina pour interdire son utilisation après des actions aériennes serbes à Bihac. 30 avions sont engagés dont des *Mirage 2000* de la 4^e escadrille. Cela n'empêchera pas l'utilisation de cette plate-forme par les Serbes pour une attaque aérienne de la zone de sécurité de Bihac le 29 avril 1995, non détectée par les AWACS.

☞ 25 et 26 mai 1995, destruction de 4 hangars de munitions à Pale.

SEAD :

☞ 23 novembre 1994, site de missiles sol-air SA 2 d'Otoka attaqué suite à la prise à partie de 2 *Sea Harrier* Grumman EA6 et *Hornet* – EF 11A – F-15 – tirs de missiles HARM.

Cette intervention décidée par l'OTAN se déroule sans aucune concertation avec les forces des Nations unies, entraînant des difficultés très importantes sur le terrain pour les unités et l'UNHCR.

☞ 6 appareils de l'OTAN seront touchés par des missiles (5 portables/1 SA 6) ; 3 d'entre eux seront abattus : 1 *Sea Harrier*, 1 F-16, 1 *Mirage 2000* NK2 (le 30 août 1995).

Quelles réflexions pouvons-nous avancer ?

En premier lieu, les Serbes de Bosnie parviennent à s'adapter et à réagir jusqu'à neutraliser l'arme aérienne dans la plupart de ses aspects. Voici quelques exemples de leur attitude : ils veillent à utiliser des cheminements aériens qui rendent difficiles détection et interception (exemple : l'attaque de la centrale électrique de Bihac, hors du périmètre de la zone de sécurité).

Leurs interventions fugaces ne permettent pas l'interception en vol. Après Ubdina la leçon a porté : leurs actions se déroulent hors des zones de sécurité et sur des objectifs militaires.

Toutefois, ces attaques aériennes serbes diminueront dans le temps. Poursuite de l'embargo sur le pétrole, pénurie de pièces de rechange, difficultés d'entraînement, crainte des rétorsions en sont les causes.

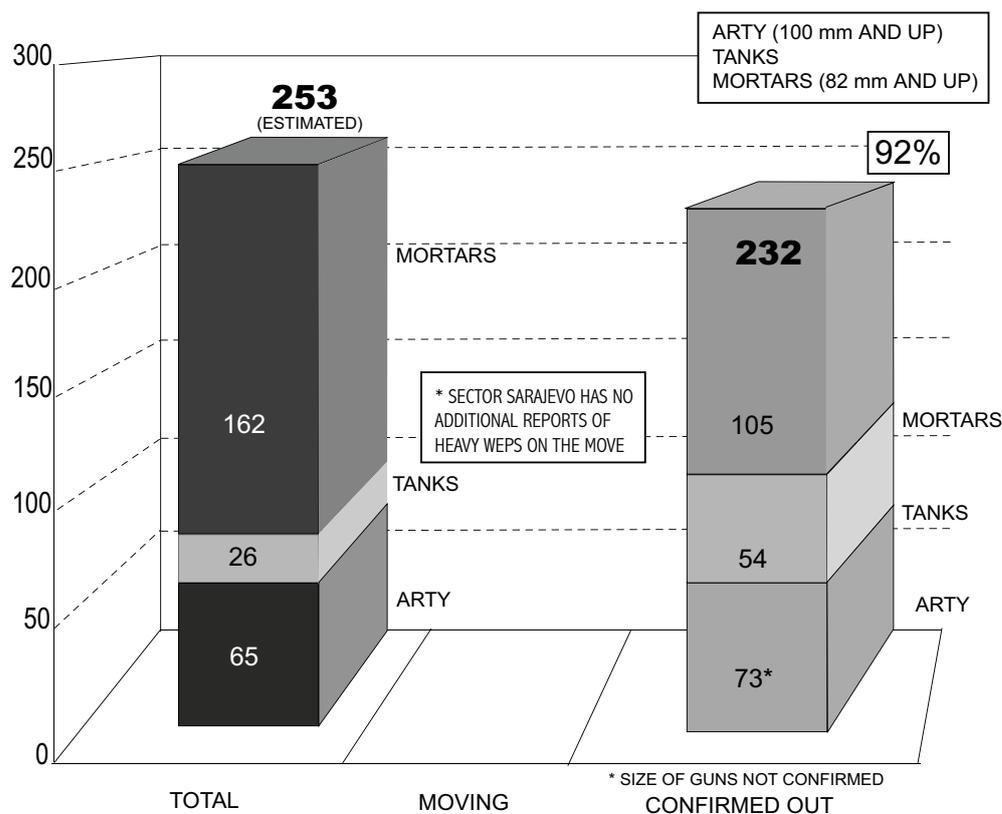
Les Serbes développent un réseau de détection et d'alerte aérienne avancées couplé à un système de défense sol-air d'un excellent niveau maillé et redondant. Ce système s'organise surtout autour de sites de missiles SA2 bien connus et surtout le SA6, menace redoutable et redoutée.

À la base, il comporte mitrailleuses lourdes, canons et missiles portables (*Manpad*) largement répandus.

Toute intervention implique donc un *package* d'avions de détection, de brouillage, de destruction de ces systèmes (SEAD), ce qui complique la situation des forces de l'OTAN.

HEAVY WEAPONS IN SARAJEVO AREA

(AS DEFINED UNDER CONDITIONS OF THE AGREEMENT)



Cela sera encore plus vrai après la destruction en vol du *F-16* américain le 2 juin 1995². Dès lors, les orbites seront hors de portée des missiles tirés à partir des zones serbes de Bosnie ou de Croatie. À ce moment-là, les règles d'engagement de l'OTAN qui ont donné lieu à tant de débats au Conseil atlantique se durciront et seront celles de l'IFOR, toute « illumination » radar déclenchera une riposte sans attendre l'accrochage radar de la conduite de tir.

Les obstacles ne manquent pas en ce qui concerne les actions aériennes en appui au sol. Inutile de vous décrire la complexité d'une intervention en zone urbanisée, de nuit, en évitant les dommages collatéraux sachant la fugacité des cibles (chars), leur propension à agir à partir de sites sensibles (hôpital, école), les conditions météo (parfois déplorables). Les extraordinaires aptitudes de certains moyens aériens d'identification et d'attaque (*gunship*, etc.) se trouveront contournées.

La désignation des cibles doit s'opérer avec précision et rigueur sous le contrôle d'un *Tactical Air Control Party* (TACP) confirmée par l'identification visuelle du pilote. Ce n'est guère aisé lorsque l'on connaît les difficultés du terrain, l'agilité et la dimension des cibles, les défenses sol-air au large éventail d'armes, ou lorsque les unités n'ont pas de TACP (problème pour celles hors OTAN, y compris dans l'IFOR).

Il en résulte souvent seulement une *Air Presence* aux effets dévastateurs dans les esprits. Les uns (Serbes) s'en amusent, les autres (Bosniaques), sont dépités et les troupes au sol tout autant. Ce n'est pas le bruit qui dissuadera les Serbes !

2. Capitaine Scott O'Grady.



Mais ce qui porte atteinte à la crédibilité du CAS, c'est essentiellement la conception qui s'y attache.

L'appui aérien rapproché doit précéder, accompagner, prolonger les feux terrestres (Tchad, Irak).

Or, en Bosnie l'arme aérienne est conçue pour **remplacer** les feux terrestres, les forces des Nations unies en étant dramatiquement démunies (quelques engins blindés canon 90 mm à Sarajevo, quelques mortiers de 81 mm, 4 pièces de missiles antichars pour toute la Bosnie).

À Bihac les Bangladeshis n'auront même pas leurs mitrailleuses!

☞ Cette hérésie cessera lors de la mise en place de la brigade multinationale sur le mont Igman. Nous y reviendrons.

Quant aux *Air Strikes*, leur potentialité est atténuée par l'absence d'un plan d'ensemble, expression d'une finalité clairement établie. Il en ira tout autrement avec la campagne aéroterrestre et ses résultats.

II. L'engagement dans une campagne aéroterrestre. Le succès

Les frappes aériennes des 24 et 25 mai sur le dépôt de munitions à Pale, décidées par le représentant spécial du Secrétaire général sur la demande du général Rupert Smith commandant la FORPRONU (Bosnie), seront lourdes de conséquences. Les unités n'ayant même pas été prévenues, tout comme l'UNHCR, il est ainsi aisé pour les Serbes de se saisir d'otages qu'on leur a remis potentiellement depuis 1994 avec les points de rassemblement d'armes à Sarajevo.

Mais, au-delà, ces interventions aériennes ont provoqué une rupture ; la volonté politique s'affirme (reprise du pont de Vrbanja, prisonniers serbes).

La communauté internationale affiche clairement son intention de ne plus admettre l'attitude des Serbes à Sarajevo. Des moyens de riposte puissants sont mis en place, non sans obstructions sérieuses de la part des Bosno-Croates et du gouvernement bosniaque, brigade multinationale sur le mont Igman aux moyens puissants : hélicoptères armés – 10 RC, canons de 105 et 155 mm, mortiers de 120 et système performant de renseignement et de mise en place des feux, soldats aguerris. C'est un avertissement très fort vers les Serbes de Bosnie. Cette force est sous mon commandement avec des règles d'engagement « robustes ».

La brigade d'hélicoptères britannique (*British Airmobile Brigade*) déployée à Ploce n'interviendra pas.

Le dispositif général des FPNU est profondément remanié : suppression des points de regroupement d'armes, abandon et destruction des positions d'interposition trop exposées.

Ayons en pensée que les frappes aériennes n'auraient pas pu être conduites avec des forces dispersées dans les enclaves, donc à l'entière merci des Serbes (dramas de Srebrenica et de Zepa, libé-



ration de Bihac, évacuation de Gorazde – le 28 août au soir « la clef ne sera tournée » que lorsque le dernier soldat britannique aura franchi la Drina et sera en sécurité en Serbie).

En réalité, les moyens de guerre agiront lorsque pourront être appliqués les principes généraux du combat.

1) *Les choix politiques*

La conférence de Paris, le 3 juin, avait permis de bâtir un socle commun entre les puissances : création de la Force de réaction rapide – FRR. Le 21 juillet, la conférence de Londres marque un tournant décisif.

Le drame de Srebrenica conduit à une volonté de refuser toute nouvelle attaque serbe sur les enclaves (l'enclave de Gorazde est particulièrement menacée).

Mais plus encore, s'y affirment une unité, un engagement ferme, le choix de décisions cohérentes attachées à un objectif politique clair. Les Serbes de Bosnie sont expressément informés de cette volonté de faire cesser les attaques.

D'ailleurs, les décideurs militaires se trouvent pleinement investis.

☞ La planification

En dehors de ma position qui me conduit à être l'interlocuteur quasi unique avec les Serbes de Bosnie, OTAN-ONU, je reçois entière délégation le 25 juillet en matière d'emploi de l'arme aérienne, de la part du Secrétaire général (qui avait repris la décision après le 25 mai) pour les *Air Strikes* et de son représentant spécial pour le CAS.

Sur la base du document secret OTAN-MCM-KAD-084-93 nous signons avec Cincsouth (un *Memorandum of Understanding MoU*) le 10 août. Il permet d'établir les fondements du plan d'opérations dont la réalisation est confiée à COMAIRSOUTH (général Ryan) et au commandant de la FORPRONU (général Rupert Smith) ; ce dernier dispose d'un état-major opérationnel créé avec la FRR, le RRFOS. (*Rapid Reaction Force Operational Staff*) déployé à Kiseljak (zone bosno-croate à proximité de Sarajevo) à seule vocation opérationnelle. Ces travaux définissent les principes généraux, les objectifs, répartissant les cibles entre forces aériennes et terrestres.

Après avoir établi un certain nombre d'indicateurs de déclenchement de l'action aérienne (*triggers*) nous arrêtons les objectifs :

☞ détruire ou neutraliser non seulement les forces militaires (batteries d'artillerie à Sarajevo, chars, moyens de communication...) mais encore l'infrastructure conditionnant leur soutien et l'alimentation de la bataille (ponts, tunnels, dépôts de munitions, sites de réparation, etc).

En premier lieu, il s'agira d'annihiler l'ensemble des moyens du système de défense et de détection aérienne. La Bosnie-serbe est divisée en trois zones :

☞ Est-Sarajevo-Gorazde où se portera initialement l'effort principal en coordination avec les feux terrestres. Un seul axe sera préservé autour de Sarajevo pour permettre l'évacuation des armes lourdes.

☞ centre autour de Tulza – doigt de Doboj – corridor de Brcko.

☞ ouest autour de Banja-Luka.

Un catalogue de cibles est approuvé conjointement entre CINCSOUTH et moi-même le 14 août. Cette planification s'est poursuivie tout au cours du déroulement de la campagne sous forme de décisions de conduite permettant d'amender, de compléter et de rectifier les directives établies, notamment en fonction des résultats.

Ces décisions sont alors arrêtées en fin d'après-midi. Je dois dire que, malgré mes demandes, l'OTAN ne me donnera après beaucoup d'insistance, que quelques comptes-rendus, et pourtant les photos de nos *FICR* étaient parfaites (nous n'étions pas dans la chaîne de commandement de l'OTAN !).

Permettez-moi d'insister sur l'aspect d'œuvre commune de la campagne aéroterrestre préparée, conduite, conclue en totale entente entre CINCSOUTH et le *Force Commander*. Je me rends deux fois à Naples pour des réunions de coordination et durant la campagne aérienne l'amiral Smith viendra à Zagreb à plusieurs reprises avec le général Ryan.

2) L'engagement

Le 28 août 1995 les Serbes tirent au mortier sur le marché de Markale, causant la mort de 38 civils et plus de 80 blessés. En application du MoU du 10 août, la décision d'engagement des forces aériennes est prise le 28 août dans la nuit.

L'opération *Deliberate Force* débute le 30 août à 2 h 00. Il s'agit d'abord de neutraliser les systèmes de détection et de communication dans la zone Est « *Dead-Eye South East* ».

F-18 Hornet et *Grumman EA-6B* décollent du porte-avions *USS Theodore Roosevelt* pour mener à bien les SEAD – bombes laser et missiles HARM. Des avions *EC-130 H Compass Call* et *EF-111 Raven* aveuglent les radars et les communications. À 3 heures, le premier des cinq *packages* de 30 avions attaque les cibles autour de Sarajevo tandis que l'ensemble des feux terrestres agit en intervalles puis en continuité.

Un *Mirage 2000 K2* français est abattu par un SAM7 à Pale³.

Le 31 août, trois raids sont à nouveau lancés. Leurs effets et ceux de l'artillerie sont dévastateurs. Il y a en effet une étroite complémentarité entre ces moyens autour de la zone clef de Sarajevo ; les feux terrestres de la brigade multinationale vont neutraliser toute réaction serbe au sol, maintenir une intervention permanente lors de météo défavorable et paralyser tous les mouvements serbes autour de la ville.

Le 1^{er} septembre, Milosevic demande que je rencontre Mladic à Zvornik. Les actions aériennes sont suspendues comme le prévoyait le MoU dans ce cas de figure. Après une nuit particulièrement difficile, les Serbes déclarent vouloir engager le retrait des armes lourdes, ce que ne confirment en rien les observations terrestres et aériennes. Le mauvais temps ne permet de reprendre les frappes que le 5 septembre à 10h00.

3. Capitaine Chiffot (pilote) et lieutenant Souvignet (navigateur). L'amiral Smith mettra personnellement tout en œuvre pour les récupérer (2 raids d'hélicoptères SAR).



Tout en continuant les interventions autour de Sarajevo, nous décidons pour le 5 septembre d'étendre les frappes sur la zone centre où se trouve d'ailleurs le complexe souterrain de commandement du général Mladic et sur le couloir très sensible de Brcko. Les Serbes refusant de plier, nous sommes confrontés au fil du temps à la raréfaction des cibles, sachant que nous ne pourrions passer au stade 3 car le SGA/NU exige une décision du Conseil de sécurité, au sein duquel les Russes ont annoncé leur veto ; ils considèrent d'ailleurs que les attaques sont sans fondement juridique. Le mauvais temps permet de prolonger la campagne aérienne en interdisant les sorties, mais le 14 septembre nous n'avions plus que trois jours de cibles.

Nous étendons une nouvelle fois, le 9 septembre, les zones d'action en attaquant les défenses antiaériennes autour de Banja Luka (bombes laser de 2000 livres et missiles *stand-off*). Compte tenu de la menace aérienne et pour passer au cran supérieur, les Américains décident unilatéralement de frapper, le 10 septembre au soir, la zone de Banja Luka avec des missiles de croisière. Cette décision judicieuse sur le plan militaire provoquera quelques remous diplomatiques.

Sur la demande de Milosevic, je me rends à Belgrade le 10 septembre pour y rencontrer Mladic, contraint par Milosevic à cette réunion où il refuse d'accepter les conditions imposées. À 17 heures, grâce à l'équipe de transmissions américaine qui m'accompagne, j'indique à CINCSOUTH le refus serbe. Il m'est demandé de quitter Belgrade car l'envoi de 13 *Tomahawk* est imminent sur la zone de Banja Luka.

Ce geste démonstratif convainc les Serbes qu'ils doivent céder, ce qu'ils font en rencontrant la mission Holbrook (Mladic disparaît de l'avant-scène).

Les termes du retrait des armes sont établis ; il est mis en œuvre par les forces des Nations unies, sous la menace des feux terrestres et aériens.

Le 20 septembre, avec l'amiral Smith, nous constatons à Sarajevo la pleine réalisation du retrait des armes.



Un auditoire composé de civils et de militaires.

Il est décidé l'arrêt de la campagne aérienne (qui pour l'OTAN peut reprendre à tout moment et pour le SGAL/NU ne pourra être réactivée que par décision du Conseil de sécurité). *Deliberate Force* a atteint ses objectifs.

Le 12 octobre, le 36^e cessez-le-feu est signé. Antérieurement, ces arrêts n'avaient duré que quelques jours ou quelques heures. Cette fois, il perdurera car la force, puissante et permanente, est là pour l'imposer.

Au total, durant 17 jours d'engagement les forces aériennes accomplirent 3 515 sorties dont 1 372 CAS et BAI et 785 SEAD.

Le bilan et la nature des munitions délivrées sont impressionnants :

- ☞ 708 bombes guidées laser,
- ☞ 300 bombes durcies,
- ☞ 56 HARM,
- ☞ Plus de 10 000 obus tirés par les A-10 et C-130 H. (réf – *Air War Bosnie* – Tim Ripley).

III. La livraison de l'aide humanitaire

Manifestation tangible du silence des armes, ou presque⁴, le 15 septembre, lendemain de la décision de retrait des armes lourdes serbes, un C-130 français se pose sur l'aérodrome de Sarajevo, le pont aérien d'aide humanitaire reprend vie après tant d'aléas pour atteindre bientôt 30 rotations par jour (Américains, Canadiens, Allemands, Britanniques et Français).

Un accord avait été établi, en des versions différentes selon les belligérants, en octobre 1992 après la venue du président François Mitterrand sur l'aérodrome de Sarajevo (28 juin 1992), à la piste jonchée de débris de ferraille dus à la bataille. Une vie mouvementée, dont les risques ne vont cesser de croître, attend les soldats français qui tiennent l'aérodrome (bataillon d'infanterie) et qui assurent son fonctionnement (approche, sécurité, incendie, déchargement, etc.) confié à l'armée de l'air française. La menace des armes est permanente, le guidage des avions vers le point d'arrêt constitue un exercice particulièrement exposé. Les avions déchargent moteurs en route et il faudra seulement dix minutes pour vider un C-130 de sa cargaison.

Permettez-moi de souligner avec force la qualité des équipages plongeant dans la cuvette avec en hiver une météo détestable et les risques qui s'attachent à l'instabilité de la situation, et survolant à toucher le quartier serbe d'Ilidza. Ils sauvèrent Sarajevo de la famine⁵.

D'ailleurs, ce pont aérien n'est-il pas « *Maybe Air Lines* »⁶ ? Il permit ainsi de maintenir les liaisons vers l'extérieur (relève des unités...) avec les Il-76, An-26 et le Yak 40 des Nations unies.

Son interruption à partir d'avril 1995 va faire reposer tout l'enjeu de la bataille sur le frêle cordon de la piste du mont Igman⁷.

4. Des tirs d'armes légères contre les avions de transport vont se poursuivre à Sarajevo. Les commandos français neutraliseront cette menace.

5. Au total ce sont 160 677 t qui seront livrées dont 15 850 t d'aide médicale. Madame Ogata, commissaire pour les réfugiés, déclarera : « *Sans aucun doute, le pont aérien sauva des dizaines de milliers de personnes et maintint la ville en vie durant trois hivers de guerre.* » 270 incidents liés à la sécurité seront enregistrés (réf. : Tim Ripley).

6. « *Maybe the plane comes, maybe not, maybe it lands, maybe not, maybe it gets shot at, maybe not.* ».

7. La reconnaissance de notre action fut bien mince sur place puisqu'en 1997 l'inauguration du nouvel aéroport, pour lequel les Français se sont tant battus, se fit sans que la France y soit invitée.



Une autre mission humanitaire fut organisée qui permit aux enclaves de l'Est (Gorazde, Srebrenica essentiellement) de survivre durant deux hivers : *Provide Promise*.

Au total ce furent 18 000 tonnes de vivres et d'aide médicale qui aidèrent des populations soumises à des rigueurs de vie extrêmes.

Dans des conditions de très grandes difficultés, des avions de transport américains essentiellement, allemands et français (2 *Transall*) livrèrent du ravitaillement à partir du 28 février 1993 jusqu'en août 1994 (2 828 missions). Ces largages devaient se faire en altitude en raison des menaces antiaériennes sur des *drop zones* de faible dimension avec le danger de charges lourdes pour les populations ; d'ailleurs fut lancé le mode de *cluster food bombs*, c'est-à-dire l'épandage de rations individuelles. La décrispation de la situation permit en 1994 un passage plus aisé (euphémisme !) des convois routiers tandis que le déploiement de SA-6 rendait l'exercice aérien aléatoire, les Serbes « ne garantissant pas la sécurité »⁸.

Je serais injuste et incomplet si j'oubliais de saluer le dévouement, l'expertise de l'ensemble de ceux et celles qui furent des acteurs essentiels, parfois oubliés, de cet extraordinaire engagement aérien : équipages d'AWACS, de ravitailleurs, avions de liaison⁹, d'ELINT, personnel des bases et des états-majors, avec l'aide efficace de nos amis italiens.

IV. Conclusion

Le 20 décembre à Sarajevo, je signai le transfert d'autorité en Bosnie au profit de l'OTAN (IFOR). Il restait à mettre en œuvre un plan de paix enfin établi, imposé par la volonté des grandes puissances. La force aérienne, engagée au service d'une stratégie claire aux objectifs définis, joua un rôle essentiel dans cette conclusion¹⁰.

La France y prit une part capitale. Saluons le sacrifice de nos 56 soldats, tombés pour que cette paix puisse naître, parmi les 216 des forces de paix des Nations unies morts en ex-Yougoslavie durant le mandat. ●

8. De nombreuses livraisons d'armes, d'équipements, de munitions pourraient avoir eu lieu (par les Américains), à l'occasion de ces largages.

9. *Mystère XX* à disposition des décideurs militaires.

10. Au total, durant les 1 000 jours du mandat des Nations unies jusqu'au 20 décembre, le bilan est de 100 000 sorties : 23 021 *No Fly Zone*, 27 077 CAS BAI, 29 158 ravitailleurs – AWACS – ELINT, 21 164 sorties d'entraînement (réf. Tim Ripley).

- ? **Général Gaviard** : La question porte sur Srebrenica et sur la volonté de ne pas faire appel à la force aérienne : pouvez-vous nous en dire plus sur cette affaire douloureuse ? Que s'est-il passé exactement ?
- ✓ **Général Janvier** : Je vous renvoie tout simplement au rapport d'information parlementaire, établi par les Français et à celui des Nations unies : deux documents d'une approche politique différente pour atteindre des objectifs différents.



Le général Gaviard questionnant le général Janvier à propos de Srebrenica et la non-utilisation de la force aérienne.

En ce qui concerne l'emploi de la force aérienne, les *Air Strikes*, il n'y avait aucune planification stricte, aucune définition stratégique. C'était donc une hérésie que de vouloir appliquer des frappes qui n'auraient eu aucun résultat.

Concernant le *close support*, le 9 juillet, il a été clairement établi que ce feu aérien serait utilisé.

Les conditions ont fait qu'il ne fut pas utilisé à bon escient, au bon moment : trop tard et de manière parcellaire. Je voudrais insister aussi sur le fait que les règles d'engagement des avions étaient extrêmement contraignantes. Elles imposaient l'identification de l'objectif avec une désignation par la troupe au sol, une définition et un visuel, et une identification par le pilote.

Cela n'étant pas géré à mon niveau, je n'apporterai aucune critique. C'était le choix du moment. On aurait pu penser à autre chose qui aurait pu répondre, peut-être, à une meilleure efficacité tactique.

Enfin je rappelle que l'usage par les Serbes « de l'arme » qui était entre leurs mains, c'est-à-dire des otages civils et militaires des Nations unies, a conduit le gouvernement néerlandais à demander l'arrêt des opérations aériennes, ce qui a été fait.

On est donc, là, dans une situation de non-emploi où tout se combine en matière de complication et d'inefficacité. On aurait pu penser à autre chose, en particulier, comme l'a parfois évoqué la France, sous le signe de l'urgence, comment défendre une zone qui n'en avait pas les moyens ?

Les quelques centaines de militaires présents, dont les armes anti-chars n'étaient pas efficaces, se trouvaient dans la totale incapacité d'assurer une mission de protection.

Ces éléments étaient connus de tous, notamment du Conseil de sécurité. Des bilans ont été présentés et il était clair que, pour tenir la mission, il fallait des effectifs supplémentaires. Le 24 mai devant le Conseil de sécurité, j'ai clairement expliqué l'impossibilité totale de conduire la mission confiée aux Nations unies dans ces enclaves. J'ai demandé aux représentants présents de prendre leurs responsabilités au nom des Nations unies. Il a alors été demandé au Secrétaire général d'établir un rapport. Voilà ce que je peux répondre, je vous renvoie pour plus de détails aux rapports de la mission parlementaire française. ●

Réflexions sur la guerre anti-guérilla contemporaine

par monsieur le professeur William Dean,
associate professor of comparative military studies à l'Air Command and Staff College.

Aujourd'hui, l'armée des États-Unis est la plus puissante force militaire classique du monde, sans doute capable de remporter n'importe quel conflit symétrique. Néanmoins, elle doit de plus en plus faire face à un combat de type guérilla pour laquelle elle est mal adaptée. Conscientes de leurs carences dans les conflits asymétriques, les forces armées américaines ont engagé des réformes dans la formation, le renseignement ou la chaîne de commandement. À la lumière de son engagement en Afghanistan et en Irak, l'USAF apparaît comme particulièrement impliquée dans ce processus.



Le professeur William T. Dean.

La guérilla est le type de conflit le plus fréquent que les États-Unis connaissent. Historiquement, les États-Unis sont une nation qui s'est créée grâce au combat de guérillas avec, notamment, l'appui conventionnel des forces terrestres et maritimes françaises. Néanmoins, les Américains préfèrent les conflits symétriques et cherchent à engager une bataille décisive (comme celle d'Austerlitz) : ils se sentent en effet plus à l'aise dans une guerre rapide et symétrique. Malheureusement, la guérilla refuse cette règle du jeu et les guerres en Afghanistan et en Irak sont trop longues et trop lentes, ce que les Américains détestent.

Ils font, en effet, partie des meilleurs spécialistes mondiaux des guerres symétriques, pour lesquelles toute leur armée est bien organisée : entraînement des forces, systèmes de commandement et de contrôle, taille des unités, types d'armements, tactique opérationnelle.

Mais les conflits de ces trois dernières années ont entraîné un choc conceptuel pour les forces américaines qui ont alors amorcé un changement d'orientation pour se recentrer sur les conflits asymétriques. Le général David Petraeus, qui a commandé la *101st Airborne* en Irak et qui dirige à présent Fort Leavenworth, a coordonné l'élaboration du règlement anti-guérilla dont la parution est prévue pour la fin du mois [octobre 2006, NDLR] ¹. Durant la guerre froide, les unités de base étaient la division et le corps d'armée alors qu'aujourd'hui, en matière de lutte contre la guérilla, la norme est devenue le régiment ou la brigade. Ce changement a conduit à repenser l'entraînement qui a dû s'adapter à ce contexte : dès leur engagement dans l'armée, les jeunes officiers sont formés aux opérations de lutte contre la guérilla (combat urbain, attaques de convois) selon un programme, dispensé à Fort Benning en Géorgie. Malheureusement, l'armée américaine continue de déployer des blindés dans le cadre des guerres urbaines. À titre d'exemple, la bataille de Tal-Afaar est un succès : après avoir localisé, grâce au renseignement humain (le *humint*), un stock de gaz moutarde que projetaient d'employer des guérilleros arabes, les hommes du

1. Document paru depuis : *Counterinsurgency, Field Manual n° 3-24, Marine Corps Warfighting Publication n° 3-33*. 5 décembre 2006.

colonel Mc Master ont mené une opération de destruction qui permet de sauver son régiment et de démanteler par là-même le groupe armé.

Au même titre que l'armée de terre (l'*Army*), les autres forces militaires ont fait évoluer leurs méthodes d'entraînement :

☞ les *Marines*, tout d'abord, sont les troupes d'élites de l'armée américaine pour ce qui relève du combat anti-guérilla. Ils sont les piliers de la tradition et sont considérés comme « *les soldats coloniaux des États-Unis* » ;

☞ la *Navy*, ensuite, a fondé un centre d'entraînement en Virginie, et a créé trois flottilles de bateaux légers destinées aux opérations sur les rivières (« *brown water operations* ») ;

☞ concernant la guerre aérienne, l'*US Air Force* possède une excellente maîtrise du combat symétrique, et peut, si besoin, s'adapter à une courte campagne asymétrique, avec la contribution des forces spéciales (AFSOC) et des unités de renseignement de la CIA.

Néanmoins l'USAF a dû faire face à un « choc culturel », comme en témoignent les problèmes de commandement et de contrôle (C2) contre lesquels elle s'est heurtée en 2002, en Afghanistan lors de l'opération *Anaconda*, à savoir, d'un côté, le changement de commandement en milieu de campagne, et de l'autre, la coordination des différents états-majors. Le général Michael Moseley, chef des troupes terrestres, et le général Buster Hagenback, commandant le dispositif aérien, ne résidant pas dans le même état-major, l'opération terrestre fut programmée sans concertation avec les forces aériennes, mises dans la boucle avec un préavis de 40 heures seulement. Or, la préparation d'un ATO (*Air Tasking Order*) requiert 72 heures et la lenteur de la chaîne de décision est incompatible avec la rapidité et le dynamisme de ce type de guerre. Cette procédure lourde, lente et rigide, a dû être assouplie pour la campagne en Irak : le système de commandement de contrôle a été révisé, le système d'ATO est devenu plus flexible et celui-ci peut désormais être élaboré en 24 heures. La seconde difficulté réside dans le traitement des cibles dynamiques avec les *Time Sensitive Targets* (TST). Avant de tirer sur les cibles terroristes, il faut parfois un accord des autorités politiques. Cela nécessite d'entrer en communication avec l'*Air Operations Center*, *CentCom*, *CentAF*, voire dans certains cas, le secrétaire à la Défense. La demande d'autorisation requiert des délais qui permettent à la cible de s'évanouir.

Cette recherche de flexibilité se traduit, là aussi, par de nouvelles méthodes d'entraînement, en particulier à Nellis AFB et à Fort Seal où les armées de terre et de l'air s'exercent aux opérations interarmées, de sorte qu'après *Anaconda* le système de commandement s'est amélioré. Toutefois, certains points demeurent perfectibles, notamment parce que le pouvoir politique désire renforcer l'armée irakienne pour lui confier la direction des opérations anti-guérillas sur son territoire. Pour atteindre cet objectif, il convient de renforcer les communications et les mécanismes de coopération entre les forces terrestres irakiennes et les forces aériennes américaines. Aujourd'hui, les demandes d'appui des unités irakiennes se font par l'intermédiaire d'un officier de liaison américain ou parfois directement par les Irakiens, mais, dans ce dernier cas, les délais peuvent être assez longs. Par conséquent, il est impératif que l'USAF améliore ses pratiques en matière de stratégie et de tactique applicables à la lutte contre la guérilla.

Les États-Unis ont développé en 2004 le concept de *Foreign International Defense* (FID) qui prévoit une assistance technique fournie par des militaires américains au profit d'une armée étrangère. Actuellement en Irak, plus d'une centaine d'officiers et de sous-officiers aident les Irakiens à la reconstruction de leur propre armée. Ils sont pour le moment équipés de *C-130* et de *T-6*, mais



cela reste encore insuffisant. Aussi, pour assumer sa mission de lutte contre la guérilla et mettre en application la doctrine des FID, l'armée de l'air américaine a-t-elle besoin d'un nouveau type d'avion. Dans l'État d'Idaho, une firme a développé un avion récent, adapté à la guerre anti-guérilla. D'une capacité d'emport de quatre tonnes d'armements, il peut atteindre la vitesse de 700 km/h, rester sur zone à 120 km/h et effectuer un décollage ou un atterrissage très court et ce à moindre coût (une escadrille de *Machete* coûte le même prix qu'un *F-22*). L'acquisition de cet avion permettrait, d'une part, de remédier aux problèmes de commandement et de contrôle car son emploi ne nécessite pas de liaison permanente avec les centres d'opérations aériennes américains et d'autre part, de protéger efficacement les convois de camions.

Par ailleurs, il convient d'augmenter les effectifs et les moyens des FID, qui aujourd'hui comptent seulement deux escadrilles, d'augmenter le nombre d'unités de contre-guérilla, de développer les forces spéciales de l'*US Air Force* (AFSOC), puis d'élaborer une doctrine anti-guérilla. Dans un même temps, l'emploi des drones en opérations mérite un approfondissement de leur champ d'emploi et les systèmes de C2 doivent évoluer vers des structures moins centralisées et plus souples; même le volet « traditionnel » du *humint* doit être développé : la mort d'Abou Moussab Al-Zarqoui n'est pas une victoire du *F-16* mais un succès du renseignement, car c'est grâce à des informations obtenues sur le terrain auprès des *mollahs* du quartier que le terroriste jordanien a été repéré.

Enfin, pour optimiser les liaisons entre forces terrestres et aviation, un programme d'entraînement doit être organisé à Nellis au bénéfice des Irakiens. La résolution du conflit irakien passe par un développement des moyens aériens sur le théâtre. En effet, les Américains ne veulent plus envoyer leurs soldats en Irak et les principales forces qui resteront sur place seront les unités de l'*US Air Force* qui appuieront les forces terrestres irakiennes selon les principes de l'*Air Control* britannique des années vingt.

Mais en même temps, la menace dite conventionnelle est toujours présente et, malgré les réductions de budget et d'effectifs à venir d'ici trois ans (moins 40 000 hommes), l'*USAF* doit se préparer simultanément à la guerre symétrique et aux conflits asymétriques, et, moyennant les réformes, elle deviendra l'une des forces aériennes les plus efficaces au monde. ●

? **Colonel (ER) Thierry Moné** : En vous écoutant, j'ai repensé aux informations entendues hier. Votre président a été pris à partie par un journaliste qui lui a demandé si, dans le déroulement de la guerre en Irak, il n'avait pas l'impression de revivre les mauvaises périodes de la guerre du Vietnam. *Mutadis mutandis*, n'êtes-vous pas en train de reprendre les mêmes pistes, en particulier dans le domaine technique en parlant par exemple du *Machete* qui est un avion successeur du *T-6* employé au Vietnam, et ne craignez-vous pas de retrouver le même problème de sortie de crise ?



Colonel (ER) Thierry Moné.

✓ **Professeur Dean** : Bon nombre d'Américains comparent la guerre en Irak avec celle du Vietnam, mais les différences sont de taille. Tout d'abord le conflit du Vietnam s'inscrit dans le cadre de la guerre froide. Or, l'invasion de Prague par les Soviétiques en 1968 marque un tournant dans la stratégie américaine. Prenant conscience de la menace en Europe centrale, le président Richard Nixon dégarnit le front vietnamien pour redéployer une partie de nos troupes en Allemagne.

Ensuite, en Irak, la faiblesse de l'ennemi réside en l'absence de forces constituées ; il ne dispose pas de grandes unités (compagnies ou bataillons) et applique une stratégie de guérilla... C'est un contexte de conflit asymétrique, alors qu'à la fin de la guerre du Vietnam nos ennemis disposaient de matériel lourd (chars, avions).

Enfin, aucune grande puissance ne soutient la guérilla irakienne, contrairement à celle du Vietnam, qui bénéficiait du soutien de l'Union soviétique. L'Irak rencontre également des problèmes et doit faire face à un mouvement de guérilla dans sa province du Baluchistan.

Mais la différence capitale entre la guerre du Vietnam et le conflit en Irak, c'est que la première impliquait une armée de conscription, alors que la seconde est menée par des troupes de métier, où le volontariat pour l'Irak est de règle. Néanmoins, on observe aux États-Unis des manifestations de citoyens opposés à ces opérations, quoique, pour bon nombre d'entre eux, il ne s'agit que d'une « guerre de télévision », une guerre abstraite, en quelque sorte.

En revanche, il existe une analogie avec le Vietnam des années 1970. Pour contrer la guérilla au Vietnam, nous utilisons un programme de propagande, près de 80 000 communistes ont été « retournés » et ont travaillé avec des Américains. Avec l'aide du renseignement, nous éliminons les principaux chefs de la guérilla. Nous avons engagé une réforme du système agricole.

Seulement, aux États-Unis l'opinion publique n'aime pas la guerre et si l'armée a gagné la guerre contre la guérilla en 1970, les militaires ont perdu l'appui des politiques. Ainsi, nous pouvons dire que l'armée a gagné la campagne militaire, mais a perdu les élections.



- ? **Monsieur Jean Piel** (chercheur à l'université Paris VII – Denis Diderot) : Est-ce que l'expérience acquise par les États-Unis dans les guerres de basse intensité en Amérique centrale dans les années 1970-1980 vous a servi ?
- ✓ **Professeur Dean** : Bien sûr, il y a beaucoup de personnes qui ont combattu au Salvador et qui font bénéficier de leur expérience l'armée de l'air et les services de renseignement. Cependant, dans les années quatre-vingt, vous aviez seulement 40 officiers par an qui aidaient les forces anti-communistes pour gagner la bataille au Salvador. C'est ce modèle, maintenant bien connu, qui est appliqué au Venezuela et qui donne des résultats.

De même, les États-Unis ont fourni une aide à la Colombie pour lutter contre les FARC, notamment par l'envoi d'avions *EC-47* et de troupes de forces spéciales. Seulement, la situation en Colombie est plus compliquée; car si la révolution communiste est circonscrite, en revanche, la Colombie est un carrefour pour de nombreuses organisations terroristes qui y trouvent un moyen de financement par le biais du trafic de drogue. On se trouve face à une globalisation de la terreur, la guerre contre le terrorisme ne se joue pas seulement en Irak; l'IRA, l'ETA et aussi le Hezbollah ont eu ou ont des réseaux en Colombie et plus généralement en Amérique latine pour le Hezbollah.

Le Hezbollah va être le groupe terroriste le plus dangereux dans le monde, remplaçant Al-Qaïda dont la plupart des réseaux ont été détruits. ●

Spécificité du rôle et des contraintes des forces aériennes

par le général Michel Forget (2^e S),
ancien commandant de la FATac (Force aérienne tactique).

Les conflits de basse intensité ont des caractéristiques spécifiques : il s'agit de maîtriser la force beaucoup plus que d'en provoquer le déchaînement et cela sous un étroit contrôle politique. L'apport des forces aériennes dans de tels conflits réside tout d'abord dans le transport pour le soutien logistique et opérationnel des forces. Il consiste également dans la conduite d'opérations offensives. Il peut alors s'agir de diplomatie coercitive dont les deux principales contraintes restent l'autorisation d'ouverture du feu et la question du niveau de pertes acceptables.

La première question que je me suis posée en abordant le sujet prévu était de savoir ce que l'on entendait par « conflit de basse intensité ». Finalement, je m'en suis tenu à ces interventions que vous avez été – et serez encore – amenés à conduire dans des pays qui ne sont pas des pays ennemis, c'est-à-dire avec lesquels nous ne sommes pas en état de guerre. Il s'agit en revanche de pays où il se passe des choses dont le développement est susceptible de mettre en cause, indirectement, nos intérêts, ou encore de pays où il se passe des choses jugées intolérables – violences contre les populations, situation de détresse de ces dernières provoquée par des mouvements à caractère plus ou moins insurrectionnel. En un mot, il s'agit d'interventions où nous nous mêlons d'affaires qui ne nous regardent pas... **directement...** et qui, en toute hypothèse, ne mettent pas en danger la mère patrie.

De telles interventions ont des caractéristiques spécifiques : il s'agit de maîtriser la force beaucoup plus que d'en provoquer le déchaînement. Il s'agit de conduire des actions sélectives avec le souci de la proportionnalité des effets à atteindre par rapport à la valeur, en général faible, des enjeux. D'où le problème central de la limitation des dommages collatéraux chez les autres et de la limitation des pertes chez nous.



Le général Forget.

La conséquence majeure en est un **contrôle politique serré** des actions entreprises par les forces auxquelles sont imposées des règles d'engagement le plus souvent très contraignantes. Vous me direz que ce contrôle politique serré s'applique à toutes les forces, qu'elles soient terrestres, navales ou aériennes. C'est vrai. Mais il s'applique avec une rigueur toute particulière – au moins chez nous – dès lors qu'il s'agit de faire intervenir des forces aériennes et tout particulièrement des forces aériennes offensives. Il faut voir pourquoi.

Pour cela, il faut évoquer la spécificité du rôle des forces aériennes dans ce genre de conflits, d'où se déduit la spécificité de leurs contraintes.



I. La spécification du rôle des forces aériennes

a) Un mot d'abord sur le transport

Dans les conflits évoqués, ceux de basse intensité, c'est lui qui intervient le premier et c'est lui qui part en général le dernier. Il a, bien sûr, son rôle traditionnel de soutien logistique et opérationnel des forces, rôle souvent déterminant comme ce fut le cas dans les Balkans avec le pont aérien assuré entre Split et Sarajevo ainsi qu'entre cette ville et la métropole. Mais s'ajoutent aussi, le plus souvent, des missions spécifiques comme l'évacuation de ressortissants – par exemple les opérations menées au Congo ou dans l'ex-Zaïre (*Isard, Pélican, Antilope* des années 97-98) dont certaines avec de véritables assauts suivis d'embarquement de passagers sous protection de commandos. S'ajoutent également des missions d'aide humanitaire comme ce fut le cas encore dans



les Balkans, avec les opérations d'aérolargage de vivres, de nuit, au-dessus de la Bosnie, et ce à partir du terrain de Francfort, entre mars 1993 et juin 1994. Ce rôle de l'aviation de transport est d'ailleurs fort connu, tellement connu d'ailleurs que l'on n'en parle pas, alors que le renouvellement de la flotte se pose en termes pressants et que le besoin d'une capacité de transport stratégique est évident, même si on se contente de « louer » pour cela des avions ukrainiens ou autres...

b) Les forces aériennes de combat

Sur le plan défensif d'abord, dans les conflits à basse intensité, notons que la question de la « conquête » de la supériorité aérienne ne se pose pratiquement pas. Ou bien il n'y a aucune menace aérienne, ou bien celle-ci est faible et facilement écartée compte tenu de la supériorité technique dont nous disposons. Ainsi, au Tchad, dans les années 1980, alors qu'une menace de l'aviation libyenne était susceptible d'apparaître avec la construction d'un terrain, celui de Ouadi-Doum, le problème a été vite réglé. Ledit terrain a été neutralisé par une attaque de *Jaguar* en février 1986. Khadafi n'insistera pas. En 1987, Khadafi envoyait un *Tupolev* pour attaquer N'Djamena : *Tupolev* abattu par *Hawk*. Ce ne sont pas en tout cas ces tentatives qui nous ont empêchés de dormir, même s'il a été nécessaire d'installer quelques moyens de détection, des batteries de missiles sol-air et quelques intercepteurs. Dans les Balkans, les forces aériennes de l'OTAN ont été chargées à partir de 1993 de faire respecter l'interdiction de survol de la Bosnie par l'aviation serbe. Ce fut l'opération *Deny Flight*. Un certain nombre d'avions de combat ont été placés pour cela en alerte sur des terrains en Italie. Le 28 février 1994, six avions serbes se sont permis de transgresser l'interdit : quatre d'entre eux ont été immédiatement abattus par deux *F-16*. Les Serbes de Bosnie n'ont pas insisté.

La menace la plus préoccupante, en revanche, même dans les conflits dits à basse intensité, est celle des missiles sol-air à courte portée et de l'artillerie anti-aérienne. Le moindre rebelle dans la savane la plus reculée dispose en effet désormais de missiles sol-air portables dont les effets peuvent être fâcheux. D'où l'importance, partout et sur tous les avions, de transport et de combat, des équipements de contre-mesures, électroniques ou autres.

Ce propos ne doit cependant pas faire oublier que le souci du maintien de cette supériorité doit demeurer présent dans les esprits – et dans les faits – notamment en s'assurant d'une capacité de réaction rapide dans ce domaine de la défense aérienne.

C'est cependant l'aviation d'attaque qui, dans les conflits à basse intensité, suscite la vigilance la plus sérieuse du pouvoir politique. On peut même dire qu'elle est placée sous régime de haute



surveillance. C'est la conséquence de ses capacités. Grâce à sa souplesse d'emploi, à la rapidité, à la portée et à la précision de ses vecteurs, elle offre en effet aujourd'hui, on le sait, la possibilité aussi bien de donner très vite – ou de **menacer** de donner très vite – soit le coup de poing violent, ciblé, en réponse à une provocation, rétablissant ainsi un équilibre en voie d'être rompu, soit le coup d'épingle qui fait peut-être moins mal mais a valeur d'avertissement sans frais, message politique destiné au perturbateur pour l'inciter à modifier son attitude. On en vient alors, ici et là, à parler de « diplomatie coercitive » ! une diplomatie particulière qui tendrait à faire de notre aviation de combat un instrument du Quai d'Orsay... mais qui traduit bien, en toute hypothèse, une volonté de contrôle serré du pouvoir politique sur cette aviation.

Le rôle de l'aviation d'attaque dans les conflits évoqués n'en est pas moins très différent d'un conflit à l'autre. Il peut être majeur comme ce fut le cas en Mauritanie (1977) et au Tchad (à partir de 1978) ; il peut être très faible, sinon nul : cas de *Licorne* en Côte-d'Ivoire, comme ce fut le cas dans les premières années de la crise des Balkans. Entre les deux, on trouve toutes les variantes possibles des opérations combinées. Mais, même lorsqu'elle n'a pas de rôle, l'aviation d'attaque se tient en réserve, parfois sur des terrains très éloignés du théâtre : cas du détachement maintenu à N'Djamena ou à Libreville dans le cadre de l'opération *Licorne* ; cas des avions de combat largement déployés autour de l'ex-Yougoslavie pendant toute la durée de la crise des Balkans.

II. J'en viens aux contraintes. Elles concernent le « feu vert » (ouverture du feu) et le problème des pertes

a) Le feu vert

Avec des appareils capables de pulvériser leurs objectifs au minimum avec une rafale de canons de 30 mm et au mieux avec un missile arrivant à mach 2, on peut comprendre que, dans ce genre de conflit à basse intensité où il s'agit de ne pas faire *a priori* trop de vagues, le pouvoir politique ait le souci de contrôler de très près les raids, leurs objectifs, leurs conditions d'exécution. C'est vrai quand il s'agit d'attaquer des objectifs fixes. Ça l'est encore plus dès lors qu'il s'agit d'attaquer des objectifs mobiles (véhicules). Dans ce cas-là, avant de donner le feu vert pour l'attaque, le même pouvoir politique tient à s'assurer de ce qui se passe. Il s'efforce de tenir les rênes serrées à ses aviateurs. Deux exemples : la Mauritanie et l'intervention du 25 janvier 1984 au Tchad.

☞ **Premier exemple** : la Mauritanie fin 1977. La mission qui m'avait été donnée était très claire. Il s'agissait d'intercepter les rezzous du Polisario qui, depuis Tindouf, fonçaient à travers le désert pour s'en prendre au train minéralier qui permettait d'évacuer le minerai de fer. Il s'agissait de leur infliger une leçon suffisante pour leur ôter l'envie de poursuivre, et ce en interceptant et en attaquant les colonnes en question. Les moyens étaient quasi exclusivement aériens : une poignée



de *Jaguar*, avec leurs ravitailleurs, un *C-160* et quelques *Breguet Atlantic*, le tout déployé à Dakar. Que l'on m'ait imposé des restrictions quant aux zones d'intervention (ne pas intervenir hors territoire mauritanien, au sud de tel parallèle et/ou au-delà de tel méridien) : logique. De fait, à chaque fois, il fallait obtenir du chef de l'État le feu vert (*via* le CEMA). Jusqu'au jour où cette autorité pour une raison inconnue, a donné trois heures seulement avant le coucher du soleil son feu vert, alors que celui-ci avait été demandé dès la fin de la matinée et alors que la force était à Dakar, le commandant de l'opération à Nouakchott... et la colonne à plus de 1 200 kilomètres de Dakar, filant vers l'est. D'où une interception dans des conditions limite, à la tombée de la nuit ; d'où l'expérimentation du ravitaillement en vol de nuit pour les *Jaguar*.

La leçon que j'en ai tirée n'est pas du tout de refuser le contrôle politique. Elle a été qu'il est absolument nécessaire d'admettre une fois pour toutes la nécessité de laisser au chef militaire un minimum de liberté de manœuvre au risque, sinon, soit de rater une occasion d'intervenir, soit même d'intervenir dans des conditions dangereuses.



☞ **Deuxième exemple** : au Tchad, le 25 janvier 1984, une colonne rebelle fortement armée était découverte fonçant vers le nord après avoir attaqué, la veille, un poste tchadien et pris en otage deux médecins de MSF et leur véhicule. Sur ordre de Paris (ministère de la Défense *via* l'EMA), les missions de *Jaguar* se succéderont, les premières pour repérer la colonne, l'ouverture du feu n'étant autorisée qu'en cas de tir sur les appareils par les rebelles. En fin d'après-midi, alors que la colonne s'était retranchée dans une zone difficile, une cinquième patrouille de *Jaguar* obtiendra le feu vert, mais à condition d'avoir formellement identifié le véhicule transportant les otages, condition inapplicable ! Finalement, au cours d'une énième passe, un *Jaguar*, touché, se « crashait ». Pilote tué. La leçon est la même que dans le cas précédent. Il n'est pas possible de tout commander de Paris – et le commandement ne doit pas tout attendre de Paris.

b) Le problème des pertes

Les performances des avions de combat, notamment pour l'attaque, sont de plus en plus étonnantes. Les appareils sont de plus en plus complexes. Ils sont de plus en plus chers. Ils sont de moins en moins nombreux. Il y a un vrai problème dû à la disproportion constatée entre la gravité de la perte que l'on risque de subir en faisant intervenir en offensive de tels avions et la faiblesse de la valeur de bien des objectifs dans les conflits à basse intensité. En Mauritanie, si nous avions perdu **un** seul *Jaguar*, tout le profit de l'opération eût été perdu, quelles que soient les pertes infligées à l'adversaire. Il faut savoir prendre des risques. S'il est vrai que le meilleur chef est celui qui obtient les meilleurs résultats avec le minimum de pertes, il est non moins vrai que le refus de toute perte est inacceptable ou alors il faut rester chez soi.

Ce problème des pertes a des conséquences sur les conditions d'intervention imposées le plus souvent aujourd'hui aux avions d'attaque. La menace la plus préoccupante à basse altitude étant devenue celle des missiles sol-air à courte portée, la tendance est d'imposer aux avions offensifs des altitudes de plus en plus élevées (15 000 et même 20 000 pieds) avec pour conséquence une perte d'efficacité évidente, sauf à s'appuyer sur de nouvelles techniques, encore plus chères, entraînant une nouvelle diminution des moyens offensifs – vecteurs et armements. Cela soulève

une interrogation sur les limites de la course à la très haute technicité. Je n'ai pas la réponse à cette question. Je vous laisse le soin d'y réfléchir. Il ne s'agit évidemment pas de revenir au *Breguet XIV* ! Il s'agit en revanche d'un problème de limite. On notera que, d'après l'orateur précédent, monsieur Dean, les Américains se sont lancés dans la réalisation d'un appareil spécialisé pour les missions de *Counterinsurgency* (COIN).

Spécificité du rôle des forces aériennes. Spécificité de leurs contraintes dans les conflits à basse intensité. Spécificité aussi du rôle des armées de l'air, et notamment de la nôtre, chargée le plus souvent de projeter, lorsque nos forces sont engagées à l'extérieur, de véritables bases de support opérationnel, technique et logistique au profit de tous : Sarajevo ; Kisangani et Goma dans l'ex-Zaire pendant l'opération au Rwanda en 1995 ; Manas au Kirghizistan en 2002 ; Douchambe au Tadjikistan actuellement ; et surtout Entebbe en Ouganda en 2003. Disposer d'au moins une base au sol est en effet **toujours** indispensable pour accueillir avions gros porteurs, ravitailleurs, avions de combat lourds... et j'en passe. C'est vrai pour toutes opérations, que ce soit dans le cadre d'un conflit de haute ou de basse intensité. C'est particulièrement vrai pour les conflits de basse intensité qui se déroulent dans ou autour de pays disposant le plus souvent d'une infrastructure aéronautique limitée – une piste mais aucune installation autour ou fort peu. À noter que, grâce aux performances en allonge des appareils d'aujourd'hui, de combat ou de transport, la possibilité de trouver un terrain disposant d'une piste se trouve considérablement élargie, donc facilitée.

À cet argument en faveur de la spécificité de l'armée de l'air s'ajoute celui, plus général, tiré du fait que l'armée de l'air est l'armée de la troisième dimension, où l'on pense troisième dimension, où l'on se prépare à agir et où on a vocation à agir et à commander dans la troisième dimension. J'en parle parce qu'aujourd'hui commence à émerger le risque de tout mélanger et ce, sous la bannière de l'« interarmées ». L'action interarmées – à laquelle je crois beaucoup – a ses exigences. Elle suppose que ceux qui la conduisent ont eu la **volonté** à la fois d'apprendre à connaître les capacités des autres armées et de reconnaître la spécificité des capacités de chacune d'elles afin de tirer le maximum d'avantages de la **complémentarité** des unes et des autres. Question d'enseignement et d'expérience.

Je parle de volonté, donc d'état d'esprit. Et sans cet état d'esprit, ce n'est pas l'accumulation des sigles où figure le qualificatif « interarmées » ou la simple juxtaposition de personnel des trois armées dans les différents organismes qui donneront à l'action militaire un véritable caractère interarmées. Je le dis avec force parce que je pense que dans ce domaine il y a encore des progrès à faire. Ce sera ma conclusion. ●



Questions/Réponses

? **Général Gelée** : Mon général, je souhaite revenir sur le sujet de l'interarmées en posant à l'ensemble des participants, dont les officiers de l'armée de terre, la question de la nécessité de la connaissance que nous devons avoir des autres armées.

Pensez-vous que nous sommes en mesure de l'obtenir avec notre organisation actuelle ?

Plus précisément, croyez-vous qu'un officier de l'armée de terre au sol possède une notion suffisante de ce que sait faire l'armée de l'air pour l'aider, alors qu'il est censé bien savoir ce que l'artillerie est capable d'accomplir ?

Estimez-vous vous qu'un pilote dans son avion (et là, j'ai une conviction) a une perception correcte de ce dont ont besoin l'officier de l'armée de terre et ses troupes au sol ?

Avez-vous, mon général, un début de réponse à cette question ? Ou, à défaut, une amorce de solution est-elle envisageable ?

✓ **Général Janvier** : Vous avez raison, il est fondamental de connaître les capacités des uns et des autres. À cet effet, les entraînements mutuels (malheureusement aujourd'hui, le temps et l'argent sont comptés) nous aidaient beaucoup. Autrefois sur le terrain – ça se fait encore à Djibouti et au Tchad – nous faisions des entraînements exceptionnels, interarmés avec l'engagement d'un groupement bénéficiant de l'appui feu des *Jaguar* et des hélicoptères armés.

Cette complémentarité dans notre entraînement aidait chacun à bien mesurer les contraintes des uns et des autres et on apprenait à se connaître, on intégrait les règles d'emploi. C'est tout à fait particulier, cet exemple-là, voire un peu hors du commun. Tout aussi intense était notre entraînement avec les contrôleurs aériens que nous avions parmi les officiers ou les sous-officiers du 2^e REP. Ils connaissaient parfaitement les aptitudes et les règles d'emploi de l'avion. Je ne sais pas si aujourd'hui les conditions de temps et d'argent le permettent. Je crains que non.

✓ **Général Forget** : Personnellement je ne pense pas qu'il soit possible d'être un spécialiste de toutes les armées. En revanche, en cours de carrière, progressivement, il est important d'apprendre à se connaître. Le cycle des écoles qui se passe ici, d'ailleurs, est une très bonne chose. Actuellement, précisément vous avez sans doute plus souvent l'occasion, avec les opérations extérieures, de travailler avec les autres armées.

De ce point de vue, le CID est intéressant, ce qui n'empêche pas que j'ai toujours défendu la position qu'il fallait néanmoins y conserver un enseignement par armée, principalement pour garder la conscience de la spécificité du rôle de son armée et de celui des autres. L'armée de terre a ses propres vertus, elle occupe le terrain, contrairement aux aviateurs, il faut bien s'en convaincre. Celui qui affirme « *nous, nous sommes capables de tout faire* » est dans l'erreur.

On peut parfois tout réaliser dans certaines circonstances particulières, mais c'est quand même très rare. Les opérations, en général, ont toujours un caractère interarmées, ce qui ne veut pas dire que tout le monde s'engage en même temps avec les mêmes moyens. D'ordinaire,

ce sont les moyens les plus rapides qu'on engage en premier lieu, comme on a pu le voir ces quinze dernières années. De plus, les opérations peuvent avoir des dominantes : terrestre, navale ou aéronavale et aéroterrestre. Donc je crois que cet esprit interarmées dépend d'une prise de conscience et requiert une vision claire de l'objectif. Cet objectif consiste à jouer sur la complémentarité des uns et des autres et à en finir avec les controverses stériles. Je sais bien que l'on n'en est pas là aujourd'hui, que nous avons progressé mais, vous savez, il n'en a pas toujours été de même. En tout cas, pour l'armée de l'air, je crois qu'il faut bien garder l'idée de cette spécificité. Je ne suis pas pessimiste sur l'évolution dans ce domaine-là.

- ? **Général Gaviard** : Entièrement d'accord. La complémentarité, c'est très important, mon général, vous avez tout à fait raison. Je pense que, pour intervenir, il faut une coopération interarmées forte. Il ne s'agit évidemment pas que ce soit au détriment des autres, que cela soit clair : le mot important est « complémentarité ». Et nous, aviateurs, c'est en étant auprès du grand chef, que nous pouvons nous exprimer. Pendant longtemps le JFACC, le commandant air des opérations, s'est mis avec son CAOC, avec les aviateurs. Comment voulez-vous qu'il puisse influencer sur le niveau opératif, le niveau stratégique (qui la plupart du temps est commandé par un terrien) et qu'il puisse expliquer ce dont est capable l'armée de l'air ou l'arme aérienne ?

C'est pourquoi on a placé le JFACC au niveau opératif pour que justement il puisse expliquer au commandeur qui dépend directement du niveau stratégique quelles étaient les options aériennes qu'il pouvait retenir ou non. Voilà pourquoi il faut disposer d'un spécialiste, d'un expert, parce que le patron, qu'il soit air, terre ou mer, ne connaît pas pleinement l'utilisation des deux autres composantes.

Pour la deuxième question, je crois qu'en ce moment on travaille beaucoup avec l'armée de terre, afin qu'au niveau tactique les militaires puissent s'entraîner ensemble pour réaliser de meilleures performances dans les opérations d'appui aérien.

En ce qui concerne la menace sol-air, il convient de savoir qu'en Afghanistan, les avions descendent en cas de nécessité. Pourquoi prendre des risques s'ils sont inutiles ?

- ✓ **Général Forget** : Je constate que le bon sens reprend le dessus, j'en suis fort heureux, il n'empêche qu'au Kosovo vous connaissez le problème. Et pourquoi y a-t-il eu ce problème ? Parce qu'on ne voulait pas de pertes.
- ? **Général Gaviard** : Le général Michael C. Short, qui avait participé à la fin de la guerre du Vietnam, disait lui-même que les aviateurs admettaient déjà à cette époque la possibilité de descendre si le besoin s'en faisait sentir.

En revanche, je voulais poser une question qui me semble intéressante, sur le combat urbain, ce qu'on appelle en américain « *Urban CAS* » car aujourd'hui, vous le savez, aussi bien en Irak que lors du conflit Israël/Hezbollah, les combattants, qui connaissent bien la force de l'aviation de combat, se réfugient dans les villes et mettent aussi bien l'armée de l'air que l'armée de terre dans des situations très difficiles : on a vu que les chars se faisaient prendre, parce que l'assaillant pouvait attaquer quand il voulait. Je crois que le combat urbain représente aujourd'hui, dans cette affaire de l'emploi de la force aérienne dans les conflits de basse intensité, une vraie problématique et c'est la question que je voulais poser à tout le monde, y compris à M. Dean : comment utiliser aujourd'hui dans une ville les forces armées quand

on est limité par des considérations telles que les dommages collatéraux, la proportionnalité et face à un adversaire très mobile qui a le choix d'agir quand et où il le veut ?

- ✓ **Général Janvier** : Je n'ai absolument pas d'idée définitive mais je m'en référerai à un exemple : le Liban en 1982. Les forces israéliennes pourchassent Arafat réfugié dans Beyrouth-Ouest. Ils engagent leur aviation à sa poursuite et ils bombardent séquentiellement avec des moyens tout à fait sélectifs les immeubles qu'il occupait, mais ils ont toujours frappé deux heures après, donc ils ne l'ont jamais rattrapé.

En raison des délais de transmission, ce n'était pas évident de savoir où était Arafat dans Beyrouth, si bien que l'aviation arrivait trop tard ; Arafat était parti. Le bombardement de Beyrouth-Ouest ayant déclenché un tollé international, les Israéliens y renoncent et engagent la force terrestre ; ils ont quinze morts d'emblée, ils arrêtent. Ils cessent parce qu'en vertu de la conception israélienne du taux de pertes c'est pour eux inacceptable.

À ce moment-là ils ont trouvé une solution plus habile (ce qui relève d'un autre débat) : faire intervenir une force internationale pour évacuer les Palestiniens. Je ne réponds pas à votre question, mais, selon moi, l'emploi du feu aérien à partir d'un vecteur aérien passe nécessairement par l'hélicoptère armé.

Comme on l'a vu en matière de contre-guérilla, au Tchad par exemple, l'hélicoptère armé permet des tirs précis et tout à fait ponctuels.

- ✓ **Général Forget** : Moi je crois, mon général, que l'ont peut creuser en particulier l'exemple israélien. Avec leurs hélicoptères, leurs drones et leurs missiles à très haute précision, ils atteignent des objectifs extrêmement ciblés.
- ✓ **Général Janvier** : Dès lors qu'on engage une force armée en milieu urbain, il faut se résigner à des dommages collatéraux.
- ✓ **Professeur William Dean** : Nous avons beaucoup étudié cette situation dans le contexte urbain. Nous devons éviter la tactique des Russes, à Groznyï, avec les Tchétchènes : c'est peut-être une solution pour un gouvernement totalitaire ; mais nous, nous préférons opérer avec des réseaux de renseignement. Voilà pourquoi il importe vraiment que l'armée de l'air recrée de nouvelles unités de renseignement humain.

Par ailleurs, on a trouvé un armement nouveau, des munitions petites et précises utilisées par les avions dans un contexte urbain.

Nous sommes, je pense, un peu en retard en ce domaine parce que nos munitions sont, pour la plupart, de grande taille. Récemment l'armée de l'air a inauguré un nouveau centre pour entraîner l'armée de terre dans les opérations aériennes. Ils ont commencé un peu tard selon moi, mais le tout est de commencer. ●

Questions/Réponses de l'ensemble de l'auditoire des Ateliers du CESA du 19 octobre 2006



Le général Leheup.

? **Question** : Juste une petite question à notre ami américain : vous avez évoqué l'option que l'USAF assure l'appui aérien au profit des forces armées terrestres irakiennes.

Quel sera le contrôle politique des autorités américaines sur l'emploi de la force aérienne au profit des forces terrestres irakiennes dans leur propre pays?

Avez-vous déjà mené cette réflexion ou est-elle en cours?

✓ **Professeur Dean** : Vous touchez un point très important. Pour mener une guerre contre une guérilla, on doit avoir deux vertus : la patience et la confiance.

Pour le Gouvernement américain, la difficulté consiste à trouver des Irakiens entraînés et fiables, c'est-à-dire sans accointances avec des terroristes. C'est une question d'hommes, on doit beaucoup travailler pour connaître et évaluer les individus, mais je suis sûr que l'on peut trouver des Irakiens remplissant ces conditions.



Le général d'armée aérienne Patrick Porchier (IGA Air).

Il est malaisé pour les Américains de travailler avec des Irakiens, en raison des différences de langue, de coutumes. Il est très difficile de transcender les cultures. L'armée de l'air américaine a des habitudes de fonctionnement qui structurent. Vous avez une force contrôlée par le pilote de l'avion de chasse qui mène la guerre conventionnelle, la guerre symétrique. C'est vraiment difficile pour lui d'adopter un nouveau mode de fonctionnement, de modifier sa façon de mener les opérations. C'est une question culturelle. Je commence ma thèse sur des considérations culturelles car cela est central dans un contexte comme celui-là.

? **Général Pierre Warmé (2^e S)** : Je voudrais revenir sur le combat urbain. J'ai souligné la nécessité d'améliorer les munitions parce qu'il me semble, vous l'avez mentionné, monsieur Dean, qu'il faut des munitions petites et performantes. On a fait des progrès énormes dans la

diminution des tailles des armements nucléaires, des armements anti-chars, mais pour les forces aériennes on reste malgré tout à l'emport en grande quantité de munitions qui n'ont guère évolué depuis la fin de la première guerre mondiale.

Quand on connaît les progrès en matière d'explosifs spéciaux, on en déduit qu'il faut exploiter ces capacités, ainsi qu'exprimer le besoin opérationnel (à ma connaissance ce n'est pas fait), et là il y a une solution.

- ✓ **Professeur Dean** : Au commencement de la campagne d'Afghanistan, les États-Unis ont utilisé une bombe de 15 000 kilos, surnommée « *mother of all bombs*, la mère de toutes les bombes».

Mais c'est une bombe «barométrique» qui a été utilisée avec efficacité contre les grottes en Afghanistan, pour modifier la pression dans les grottes et détruire les hommes.

- ✓ **Général Forget** : Je suis beaucoup moins pessimiste que vous quand vous affirmez qu'il n'y a rien de changé depuis 1918 : à la fin du deuxième conflit mondial, on utilisait les bombes que vous citez effectivement, dites « d'usage général ».



Lieutenant-colonel Harlory.

Or, depuis les années soixante-dix en particulier, on a vu une diversification considérable de l'armement air-sol : bombe anti-piste, bombe anti-char, bombe pollution de terrain, missile anti-radar, bombe et missile anti-bunker, etc.

Il existe donc une réelle diversification, une meilleure qualité des armements, et je ne m'étendrai pas sur les armes à guidage laser, à guidage GPS. Les canons, les obus ont pareillement évolué.

Donc on ne peut pas dire, à mon avis, qu'il n'y a pas eu de progrès; qu'il soit insuffisant, peut-être, mais on dispose maintenant d'un choix d'armement qui n'existait pas voilà 25 ou 30 ans, c'est évident.

- ? **Lieutenant-colonel Harlory** : On n'a pas évoqué ici une surveillance permanente par micro-drones, ni l'effet combiné des drones, des avions de combat ou des forces spéciales, alors que je crois que dans les conflits de basse intensité...
- ✓ **Général Forget** : Je vais vous répondre tout de suite, parce qu'on parle de spécificité. Il est bien entendu que, dans les combats, certaines forces sont mises en commun : tout ce qui concerne le recueil du renseignement, les transmissions, les AWACS, les drones.

Tout cela est valable dans tous les conflits, quelle qu'en soit l'intensité, basse, moyenne ou haute. C'est la raison pour laquelle, personnellement, je n'ai pas abordé ce problème-là; même chose pour la reconnaissance, d'ailleurs !

La reconnaissance entre en commun pour toutes les opérations, son importance est la même : reconnaissance à vue, reconnaissance électronique... Je n'en ai pas parlé parce je me suis limité au domaine spécifique des conflits de basse intensité.

- ✓ **Général Asencio** : Dans le cadre de mes études à la Fondation pour la recherche stratégique, j'ai été amené à travailler sur la deuxième campagne de Falloudja en novembre 2004 en Irak. Il faut savoir qu'en mars 2004 les Américains ont subi un échec (et justement, monsieur Dean, je suis d'accord avec vous) à cause d'un manque de renseignement humain, et également de la défection d'une division irakienne.



Le général (2^eS) Michel Asencio.

En revanche, on n'a pas beaucoup insisté, sur le réseau mis en place : le lieutenant de la section armée de terre, le pilote sur le *F-16* ou le pilote dans son hélicoptère avaient la même carte de géo-référencement de la ville. Six mois avant, cette ville avait été cartographiée à l'immeuble et à la fenêtre près, de sorte que le lieutenant au sol était capable de dire : « *Le commando vient de partir de cet immeuble, il fallait tirer dans la deuxième fenêtre à gauche, maintenant il faut viser dans la cinquième fenêtre à gauche.* » La boucle « OODA » était inférieure à vingt minutes, pendant 48 heures. Quant aux effets collatéraux, comme les pertes, je dirai comme vous, mon général, si on n'en veut pas, il vaut mieux, à mon avis, rester chez soi. Au Liban, je rappelle qu'à 25 mètres près les Israéliens ont été capables soit de détruire un immeuble, soit de le laisser intact.



Aujourd'hui les Américains, en moins de six mois, ont mis au point une « *small diameter bomb* » de moins de 125 kilos, avec des caractéristiques de guidage d'une précision extrême.

- ? **Général Forget** : Je peux vous poser une question à mon tour ? Quand on dit : « *On ne tire pas sur la deuxième fenêtre à gauche, mais sur la cinquième* », c'est vraiment sérieux ?
- ✓ **Général Asencio** : Ce que je voulais dire, c'est que grâce au géo-référencement commun (air, terre, mer), le terrien et l'aviateur étaient censés voir la même chose et agir de concert.
- ? **Général Gaviard** : Que pensez-vous du rôle des hélicoptères et de leur fragilité dans ce genre de mission ?

- ✓ **Général Forget** : À une époque, on considérait que l'hélicoptère était invulnérable. À l'expérience, on se rend compte que tout ce qui vole n'aime pas la ferraille. En Algérie, nos petits avions n'étaient pas à l'aise face aux mitrailleuses. On en revient au même problème finalement : la nécessité de tirer loin, de se soucier de leur protection et de leur blindage.
- ✓ **Professeur Dean** : L'Afghanistan a montré les limites des hélicoptères : en altitude, la raréfaction de l'air diminue les capacités des aéronefs, si bien qu'ils ne peuvent emporter d'armement, ni de munitions pour les mitrailleuses. En résumé, les hélicoptères connaissent en montagne davantage de problèmes.

? **Lieutenant-colonel Ravoyard** : J'ai l'impression, en vous écoutant, que ces trente dernières années, le progrès technique ne permet pas de prendre en compte ces conflits de basse intensité qui se multiplient au détriment de conflits de moyenne et haute intensité. N'est-ce pas dû au fait que l'adversaire a recours à des doctrines et à des concepts très souples ?



Le général Warmé.



Monsieur Jean-Jacques Moulin.

✓ **Général Forget** : Je ne crois pas que l'on ait perdu quoi que ce soit au niveau technique. Ce qui change, c'est la façon de travailler : la précision exigée par ce nouveau type de combat s'est quasi généralisée par le développement des missiles guidés par exemple.

✓ **Général Janvier** : Un exemple : les pilotes de C-130 à Sarajevo qui survolaient les faubourgs, lors d'un transfert d'autorités le 20 décembre, ont fait l'objet de tirs des Serbes qui ont cherché à neutraliser le flux aérien. Tous les soirs, ils tiraient à la « kalash » sur les C-130 en approche. Face à ce danger pour les pilotes, on a décidé d'utiliser des moyens hautement techniques qui, par leur capacité de détection infra-rouge et leur précision de tir, ont permis au bout de deux nuits de neutraliser les Serbes. Des commandos de forces spéciales françaises les ont infiltrés par la suite et ont liquidé le problème rapidement, ce qui montre combien la combinaison des moyens humains avec des moyens techniques peut s'avérer efficace, malgré la complexité de réalisation d'une telle synergie.

? **Monsieur Jean-Jacques Moulin** : Capitaine honoraire des troupes de marine, je reviens sur l'intervention de monsieur Gaulme, complétée par celle du général Forget. Vous avez expliqué qu'on avait jugé qu'il n'était pas indispensable ni même utile d'avoir un appui aérien pour les conflits de basse intensité en Afrique.

Dans ces conditions, à qui incombe la responsabilité des pertes subies il y a deux ans, en Côte-d'Ivoire, par une attaque aérienne ?

✓ **Monsieur Gaulme** : Pour répondre très directement, je crois que nous n'avions pas prévu ce genre d'attaque. On pensait que les rebelles étaient plus exposés. D'autant plus qu'on avait fait comprendre implicitement au gouvernement ivoirien que si les rebelles étaient attaqués on ne réagirait pas.

? **Monsieur Jean-Jacques Moulin** : En attendant, ça s'est soldé par la perte d'un certain nombre de soldats français, sans que l'on ait déterminé avec précision la responsabilité de ces pertes.

✓ **Monsieur Gaulme** : C'est très politique. Comme le disait le général Forget, le contrôle politique en matière aérienne est considérable.



- ? **Général Gaviard** : Je voulais simplement appuyer ce que disait le lieutenant-colonel Harlory tout à l'heure. On parle de plus en plus d'armes aériennes en incluant les drones : l'utilisation de l'ensemble des moyens est une nouvelle vision des choses qu'apporte désormais la technique.

Il faut travailler dans ce sens. Les Américains combinent très bien tous ces moyens interarmées : le drone, les forces spéciales, le renseignement, les frappes au sol à partir du sol, les frappes à partir de l'air...

L'emploi combiné de l'ensemble de ces moyens converge vers un objectif commun et précis, dépassant ainsi les considérations de l'origine de leur corps d'appartenance. Et le drone joue à mon avis un rôle majeur dans les conflits de basse intensité.

- ✓ **Professeur Dean** : À présent, le rôle des drones s'élargit de manière considérable : renseignement, surveillance, attaque. Actuellement, les Israéliens étudient la possibilité de préparer un drone pour combattre un autre drone. ●

Mot de clôture des Ateliers par le général Gelée, directeur du CESA.

Monsieur Thierry Widemann, chargé de recherches au CEHD, et moi-même sommes très satisfaits de la tenue de cet atelier en raison de la qualité des interventions et des questions. Je suis ravi d'apercevoir dans la salle, en plus des militaires, des journalistes, des professeurs d'université, et d'autres personnes que je ne connais pas forcément mais qui, manifestement, ne sont pas toutes militaires. C'est pour nous un signe de l'intérêt que vous portez à ces ateliers et qui assure leur succès.

Vous trouverez d'ici quelques mois dans *Penser les ailes françaises* le compte rendu des actes de ce colloque. Je fais confiance au personnel du CESA qui a contribué à organiser cet atelier, pour montrer la même efficacité que celle dont il a fait preuve pour sortir les actes de l'intervention du général Gallois, dont vous pouvez vous procurer un exemplaire à la sortie de cette salle. Cette rencontre s'est déroulée il y a moins d'un mois ; je tenais à souligner cette performance et à féliciter mes troupes du CESA.

Mon général, monsieur le professeur, monsieur Gaulme, mesdames, messieurs, merci beaucoup et à bientôt. ●



Un historique du concept « conflits asymétriques »

par le lieutenant Iole De Angelis (R),
ingénieur à la DGA.

Le phénomène des conflits asymétriques n'est pas nouveau. Toutefois, bien qu'il jalonne toute l'histoire militaire, il caractérise des époques de grands changements sociaux et politiques et se concrétise dans l'opposition entre les « anciens » et les « nouveaux » systèmes. L'analyse sémantique des différents modes d'actions guerriers, conjuguée à un aperçu historique et à l'examen de quelques éléments de la doctrine américaine fournit des éléments de nature à alimenter le débat.

Aujourd'hui, les acteurs internationaux ne sont plus exclusivement les États-nations avec l'émergence d'une multitude d'unités politiques très différentes (organisations religieuses, entreprises multinationales, organisations terroristes, mafias, etc.). Cela implique que comparer la puissance d'un acteur international par rapport à un autre n'est plus possible: certains se caractérisent essentiellement par des capacités matérielles (richesse économique et financière, population, capacité de production, etc.) et d'autres par des capacités immatérielles (capacité de mobilisation de l'opinion publique, puissance de leur idéologie, capacité et volonté de prendre des risques, etc.). Entre acteurs internationaux étatiques et non étatiques, il n'existe ni de correspondance de position entre certaines de leurs capacités, ni de dénominateur commun permettant de mesurer leur puissance réciproque.



DR

Certains acteurs se caractérisent par des capacités matérielles (économiques, financières...), d'autres par des capacités immatérielles (capacité de mobilisation de l'opinion publique, volonté de prendre des risques...).

Jusqu'aux années 1980, il était possible d'évaluer la puissance d'un adversaire en étudiant seulement ses capacités économiques et celles de son armée. Aujourd'hui, cette équation a évolué avec le développement des conflits asymétriques qui placent les actions sur la volonté, et non plus seulement sur les capacités, au cœur de la planification, de la conduite et de la résolution des crises et des conflits.

Cet article se propose d'éclairer le concept des « conflits asymétriques » à travers une analyse sémantique et historique des modes d'action et, par ailleurs, l'examen de quelques éléments de la doctrine américaine.

Un peu de sémantique...

Si l'on prend l'acception grecque du mot « symétrie », l'adjectif « asymétrique » signifie qu'il n'y a pas une unité de mesure commune permettant de comparer les sujets analysés. Dans le cas d'un conflit, cela signifie qu'entre les deux belligérants existe un décalage réciproque en termes d'objectifs, de vision du monde, de valeurs, de limites à l'utilisation de la violence, etc.

Dans la langue française, d'après *Le Robert*, le mot « symétrie » signifie « régularité et harmonie dans les parties d'un objet ou dans la disposition d'objets semblables », ou bien « distribution

régulière de parties, d'objets semblables de part et d'autre d'un axe, autour d'un centre», ou encore, au sens figuré «une similitude de phénomènes et de situations». L'asymétrie indique donc une absence de symétrie.

Giovanni Brizzi, dans son ouvrage « *Le guerrier de l'antiquité classique* », nous explique que sur un plan militaire, les Grecs faisaient la différence entre *mètis*, la guerre basée sur des stratagèmes et *arété*, l'affrontement centré sur la force physique. Pour le *strategos* il était plus honorable de gagner la guerre par l'utilisation de l'intelligence, et donc des *stratagema*, que par l'anéantissement de l'adversaire.



DR

La différence des concepts s'illustre culturellement. Si les Grecs faisaient référence à la déesse Athéna (à gauche), les Romains, eux, se sentaient les héritiers de Mars (à droite).

Les Romains, en revanche, utilisaient souvent le terme *fides*, le comportement convenable et loyal, pour définir l'attitude des belligérants. Dans cette culture, on menait un *bellum iustum*, c'est-à-dire qu'avant de commencer les hostilités il fallait respecter une importante série de précautions basées sur des règles morales et procédurales qui avaient pour but de garantir le caractère éthique du conflit, et qui rendaient *iustum* le *bellum* qui allait commencer. Le lien de *fides*, et donc l'obligation de mener un *bellum iustum*, était en vigueur depuis l'aube de l'histoire romaine, dès les premiers conflits avec les communautés proches de la ville de Rome. Si le principe de *fides* n'était pas respecté par l'adversaire, alors le recours au *latrocinium*, c'est-à-dire à une stratégie basée sur la *fraus*, la *perfidia*, le *dolus* et la *calliditas*, ou au *bellum internecivum* (la guerre d'anéantissement) était possible. Pour l'éthique romaine, le génocide était plus honorable que le recours à des stratagèmes et la langue latine ne possédait aucune expression pour traduire le mot grec *stratagema*, qui était à la base de la *mètis*.

Nous pouvons remarquer que cette différence est également marquée dans le domaine religieux, les Grecs faisant référence à la déesse Athéna dans la science militaire tandis que les Romains se considéraient les héritiers de Mars (Romulus et Remus étaient considérés comme descendants de Mars, etc.).

Aujourd'hui, la doctrine française contemporaine définit comme « conflits asymétriques » les guerres basées sur la *mètis*, c'est-à-dire caractérisées par une grande différence dans les doctrines d'emploi des forces des belligérants et le recours à la ruse, et les autres comme « conflits symétriques » ou « conflits dissymétriques ».

Même si le recours aux conflits asymétriques jalonne toute l'histoire militaire, ils caractérisent des époques de grands changements sociaux et politiques : nous pensons qu'il s'agit vraisemblablement d'un épiphénomène de l'opposition entre les anciens et les nouveaux systèmes socio-politiques. Ainsi, la fin de l'Empire romain a vu la naissance d'une nouvelle forme de combat à cheval basé sur le choc de la cavalerie plutôt que sur la mobilité ; la fin de l'époque médiévale a connu le développement des armes à feu qui ont changé la façon de mener les batailles ; la société industrielle a découvert, la projection de puissance et le *Blitzkrieg* d'après le principe « *plus vite, plus fort et plus loin* ».

Le phénomène des conflits asymétriques n'est pas nouveau, mais ce terme a été utilisé dans le domaine militaire dans les années 1960 par la Rand Corporation pour faire référence aux différentes approches de la dissuasion entre Soviétiques et Américains.



DR

Lénine, Trotsky, Mao Tsé-toung ou Che Guevara utilisaient des termes tels que « guerre irrégulière », « guerre partisane », « guerre révolutionnaire »...

D'autres mots existent pour expliquer le phénomène de la *mètis*, et on peut se demander pourquoi utiliser l'expression « conflit asymétrique » au lieu de « petite guerre » ou guérilla (comme au XIX^e et XX^e siècles), guerre irrégulière, guerre partisane, guerre révolutionnaire (comme l'ont fait Lénine, Trotsky, Mao Tsé-toung et Che Guevara), guerre civile, terrorisme ou subversion. En effet, le terme « conflits asymétriques » permet d'éviter de porter un jugement de valeur sur la justesse de la cause pour laquelle des unités politiques, c'est-à-dire les entités étatiques ou non capables d'identifier l'ennemi commun du groupe, luttent. Les autres termes ont un poids moral et idéologique considérable : par exemple, on sait que les terroristes des uns sont les partisans des autres.

Sur un plan strictement militaire, parmi toutes les notions que nous venons d'évoquer seules les notions de terrorisme et de guérilla correspondent à des modes d'action militaires.

I. Aperçu historique

Sur un plan historique, le mot terrorisme provient du latin « *terror* », c'est-à-dire effroi et épouvante. La signification de ce terme recouvre la personne, le sentiment qu'elle éprouve et la cause qui catalyse ce sentiment.

En 1794, on a utilisé pour la première fois le qualificatif « terrorisme » pour faire référence au régime imposé par la Convention montagnarde de 1793, et l'expression « terroriste » désignait les partisans de cette politique de « salut public ». Enfin, on utilisa l'expression « anti-terrorisme » pour faire référence à la réaction aux journées révolutionnaires de Thermidor et tout particulièrement aux Conventionnels du 27 juillet 1794.

C'est seulement à partir des années 1960 que le terme « terrorisme » est utilisé pour faire référence à une forme particulière d'utilisation de la violence qui vise à soumettre la volonté de son adversaire à travers l'emploi de la violence sur la population civile et le développement d'un sentiment d'insécurité généralisé. D'après la *Joint Doctrine Encyclopedia* des armées des États-Unis, le terrorisme consiste en l'utilisation calculée de la violence ou de la menace de recours à la violence dans le but de faire peur pour exercer une coercition ou une intimidation envers les gouvernements ou les sociétés et ainsi atteindre des buts politiques, religieux ou idéologiques.

L'autre forme de conflit asymétrique, la guérilla, donne la mesure de sa puissance en 1807 pendant la campagne de Napoléon en Espagne. Les opérations de guérilla des paysans espagnols sont à l'origine des revers de la Grande Armée dans cette expédition. Ce n'est pas la première fois que des paysans luttent contre une armée, mais c'est la première fois qu'ils réussissent à mettre en échec une force régulière.

Sur le plan de la pensée militaire, le capitaine Liddell Hart, le général Beaufre, le professeur Couteau-Bégarie et d'autres utilisent l'expression « stratégie indirecte » pour faire référence aux formes de lutte que nous venons d'évoquer. Cependant, ce terme ne semble pas équivalent à la notion de « conflits asymétriques ».



Liddell Hart, dans son ouvrage *Stratégie*, met en évidence que l'objectif de la stratégie, c'est la dislocation : sa conséquence sera soit la dissolution de la force ennemie, soit sa rupture plus facile dans le combat. Pour cet auteur, la dislocation peut impliquer dans une certaine mesure le combat, mais sans que ce combat ait le caractère d'une bataille. Dans ce cadre, le général Beaufre nous fait remarquer que l'objectif de la stratégie indirecte est d'obtenir la dislocation de la force ennemie à travers des actions contre son soutien logistique et les axes de circulation et de ravitaillement, l'utilisation de l'effet de surprise, etc. Au demeurant, nous pouvons remarquer que la notion de « stratégie indirecte » fait clairement référence à la *mètis*.

En revanche, la notion de « conflit asymétrique » inclut non seulement les stratégies d'action typiques de la stratégie indirecte, mais elle englobe aussi l'exploitation de l'écart technique entre les deux belligérants qui engendre une différence dans les concepts et les doctrines d'emploi des capacités.

Pour les Soviétiques, la révolution scientifique et technique du XX^e siècle avait déterminé les voies du développement des affaires militaires modernes et conduit à l'amélioration de la science militaire soviétique et des systèmes d'armes, en termes de moyens de destruction et de techniques de projection de puissance. En effet, c'est la doctrine militaire soviétique qui est à l'origine de la notion de *Revolution in the Military Affairs* (RMA), la révolution dans les affaires militaires et des affaires militaires.

Dès le début de la guerre froide, les Américains ont étudié comment mesurer leurs capacités militaires par rapport à celles de l'Union soviétique afin d'en déduire une démarche capacitaire qui leur aurait permis de faire pencher le rapport de force en leur faveur.

Comme en anglais le terme « dissymétrie » n'existe pas, cette approche devait aboutir à un rapport de force asymétrique.



DR

Dans les années 1960, Albert Wohlstetter (photo) de la *Rand Corporation* fit remarquer que l'Union soviétique pouvait être considérée comme une menace asymétrique car elle était susceptible d'exploiter toutes les failles potentielles du système de défense américain.

Dans les années 1960, Albert Wohlstetter de la *Rand Corporation* fit remarquer que l'Union soviétique pouvait être considérée comme une menace asymétrique puisqu'elle était susceptible d'exploiter toutes les failles potentielles du système de défense américain. Son collègue Andrew Marshall lui faisait écho en soulignant la nécessité pour les États-Unis d'acquérir un « avantage comparatif », et donc asymétrique par rapport à l'Union soviétique. Dans ce but, les techniques de l'information et de la communication paraissaient une option stratégique intéressante. D'une part, dans un régime démocratique, la circulation des informations est un facteur de force, tandis qu'elle n'est pas possible dans un pays totalitaire. D'autre part, un guidage plus performant des systèmes d'armes permet de contrebalancer le « déficit » capacitaire américain.

En 1972, James Schlesinger, ancien élève de la *Rand Corporation*, a été nommé secrétaire à la Défense américaine. Il proposa donc à son ancien professeur, Andrew Marshall, d'intégrer l'administration et de mettre en pratique sa théorie de l'« avantage comparatif ».

En 1978, Andrew Marshall a commencé à étudier le rôle que des techniques dites de *Command and Control* (C2) pouvaient jouer pour procurer aux États-Unis un avantage asymétrique sur l'Union soviétique. Pour ce faire, il s'adressa à l'expert en matière de guerre de l'information, Tom Rona, qui, en 1976, avait écrit un ouvrage intitulé *Weapons Systems and Information War*. Pour la première fois, un tel ouvrage traitait du rôle militaire des systèmes d'information et des conséquences d'une guerre basée sur ces nouvelles techniques. Les résultats de cette entreprise sont, pour ainsi dire, sous nos yeux.

Au cours des années 1980, la notion d'asymétrie reste confinée au sein d'un cercle fermé d'experts et d'universitaires qui s'intéressent aux questions de prolifération. Avec la fin de la guerre froide, l'asymétrie sort du domaine de la lutte contre la prolifération et commence à désigner des menaces émergentes qui utilisent une stratégie d'action basée sur l'exploitation des faiblesses de leurs adversaires.

II. Quelques éléments de la doctrine américaine

En 1997, le rapport de la *Quadrennial Defense Review* définit l'asymétrie par rapport aux adversaires auxquels les États-Unis pourraient être confrontés. En particulier, l'ennemi pourrait employer des méthodes asymétriques pour permettre ou interdire l'accès à des infrastructures critiques, détruire les réseaux de transfert d'informations, ou infliger des pertes supérieures aux prévisions afin d'affaiblir la détermination nationale.



Les termes tels que « terrorisme », « guerre civile »... ont un poids moral et idéologique considérable : on sait que les « terroristes » des uns sont les « partisans » des autres.
Photo : Entraînement à l'explosif de deux jeunes du Hamas.

En 2000, un document de prospective de la *Defense Intelligence Agency* (DIA), adressé au Sénat américain, dresse une typologie des adversaires des États-Unis en distinguant des menaces existantes et émergentes. Les menaces existantes concernent la Russie, la Chine, le risque de prolifération des armes de destruction massive et la multiplication des puissances régionales. Par ailleurs, les menaces émergentes désignent les nouveaux défis qui n'ont plus une connotation exclusivement militaire, tels que le terrorisme, le trafic de drogue et le crime organisé.

En 2001, Melissa Appelgate, de l'*Army War College*, dans l'ouvrage *Preparing for Asymmetry : as seen through the lens of Joint Vision 2020*, définit l'asymétrie comme le défi posé par la grande différence, voire la rupture, entre les capacités et les méthodes de conduite des opérations militaires de deux belligérants. En particulier, elle souligne que le recours à l'asymétrie ne peut pas empêcher la victoire militaire américaine, mais peut, en revanche, mettre en péril son succès politique.



En 2002, le général Tommy R. Franks, commandant de l'*US Central Command* (USCENTCOM), affirme aux membres du Congrès américain que les adversaires des États-Unis utiliseront des capacités et des stratégies asymétriques. Leurs attaques viseront notamment la volonté nationale des États-Unis, la cohésion de la coalition et l'opinion publique mondiale. Les adversaires essaieront d'infliger des pertes aux États-Unis, de neutraliser leurs capacités de frappe de précision, de les empêcher d'acquérir et de conserver une supériorité dans le domaine informationnel et sur le théâtre d'opérations.

En 2003, un élève du *Naval War College*, le commandant Ossen Dhaiti de l'*United States Marines Corps*, dans l'article *Operating Beyond the "Box": Winning in the Asymmetric Battlespace*, définit les conflits asymétriques comme l'utilisation des mesures innovantes qui vont au-delà des restrictions et des limites de toutes les caractéristiques d'un adversaire, dispersées dans le temps et dans l'espace, à l'intérieur et à l'extérieur de la sphère des conflits classiques, où les capacités militaires et non militaires sont utilisées pour atteindre l'objectif pendant toute la durée de la confrontation.

En 2003, un autre chercheur de l'*Army War College*, *Montgomery Meigs*, dans l'article *Unorthodox Thoughts about Asymmetric Warfare*, fait référence à l'asymétrie comme une absence de bases communes pour comparer les forces opérationnelles respectives des belligérants en termes qualitatifs ou capacitaires qui amène à une idiosyncrasie entre les opposants, c'est-à-dire qu'un des opposant utilisera une approche non traditionnelle pour utiliser une capacité. En d'autres termes, un des deux belligérants ne respecte pas les règles habituelles du combat.



DR

La guérilla est une des formes de conflit asymétrique.
Photo : éléments des forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC).

La définition la plus complète des conflits asymétriques est celle de Steven Metz, un autre expert de l'armée de terre américaine, qui, dans l'article *Strategic Asymmetry*, publié en 2001, adopte une approche originale, en distinguant une asymétrie négative et une asymétrie positive, qui correspondent respectivement à une situation où ce sont les adversaires des États-Unis qui profitent de leurs faiblesses ou, au contraire, ce sont les Américains qui déploient leur supériorité technique et militaire. Dans cette seconde configuration, la RMA implique une disparité non seulement capacitaire mais aussi conceptuelle en termes de moyens (et de leur emploi) qui « asymétrisent » le conflit.

En effet, aucun adversaire rationnel ne s'opposera aux États-Unis à travers une stratégie et des modes d'action conventionnels. Face à la puissance militaire américaine, la seule solution est de recourir à des stratégies asymétriques et asynchrones. L'adversaire utilisera alors sa différence pour mettre en défaut la puissance américaine en exploitant ses points forts, et surtout sa capacité à prendre des risques, contre les points faibles de la démocratie américaine.

En parallèle, les techniques, et surtout les systèmes d'information et de communication, permettent d'obtenir dans le temps et dans l'espace un avantage qui modifie la conception même du conflit et de l'emploi de la force pour contraindre l'adversaire à sa volonté. Cela influe sur le rythme des opérations, sur leur conduite et donc sur la doctrine d'emploi des forces. En effet, la RMA est source d'asymétrie positive car elle permet une *Full Spectrum Dominance* et une meilleure gestion de la boucle « Observation, Orientation, Décision et Action » (OODA) permettant d'acquérir une telle supériorité capacitaire et de manœuvre sur ses opposants qu'il devient impossible de comparer les armées américaines avec celles d'autres acteurs internationaux.



La guérilla donne la mesure de sa puissance en 1807 pendant la campagne de Napoléon en Espagne.

Illustration : *guerre d'Espagne*, 2 mai 1808, Goya.

Cette définition a l'avantage de prendre en compte autant la notion de « stratégie indirecte » que celle de RMA et de trouver un modèle pour comprendre le conflit actuel en Irak. Il s'agit, en effet, d'une guerre qui voit s'opposer une armée basée sur la RMA et des acteurs qui mettent en œuvre une « stratégie indirecte ». En d'autres termes, il s'agit d'une opposition entre deux stratégies d'action, l'une fondée sur l'« asymétrie positive » et l'autre sur l'« asymétrie négative », mettant en scène deux adversaires qui radicalisent leur posture en recherchant, par le jeu des points forts et des vulnérabilités, le moyen de soumettre l'autre à sa volonté.

III. Conclusions

Au demeurant, le « choc des civilisations » de Samuel Huntington pourrait être vu, sur un plan strictement militaire, comme l'opposition entre deux belligérants : l'un étant bâti autour des valeurs de *fides* et d'*arête*, et l'autre fondant sa stratégie sur la *mètis*. Si on étudie l'actualité autour du Bassin méditerranéen, on peut remarquer que des acteurs tels que la France, l'Italie et l'Allemagne sont les dignes héritiers de Rome, tandis que de l'autre côté c'est la notion de *mètis* qui est au cœur de la pensée militaire.

Pour conclure, cet historique nous montre que les conflits asymétriques sont extrêmement hétéroclites et hétérogènes. Ils peuvent prendre la forme d'actions localisées comme de mouvements transnationaux. Le seul dénominateur commun de tous ces conflits est que l'un des deux belligérants atteint son objectif en s'attaquant directement et résolument à la volonté de son adversaire. De tels modes d'action exploitent d'une part les avantages asymétriques offerts par la RMA et d'autre part une savante utilisation des médias permettant d'accéder directement à la perception des événements par l'opinion publique. Aujourd'hui, pour vaincre son adversaire, la victoire militaire ne suffit plus, il faut que toutes les composantes de l'unité politique soient convaincues d'avoir gagné la guerre. ●

L'évolution des missions de paix de l'ONU : quelles leçons ?

par le commandant Pierre Millet,
stagiaire à l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris.

Si l'ONU a su faire évoluer ses missions de paix, sans résoudre le dilemme sous-jacent entre légitimité et efficacité, il semble aujourd'hui que la tendance soit à une certaine « renationalisation » de l'aspect militaire des opérations (par l'intervention d'alliances ou de coalitions de circonstance), tandis que l'ONU se concentre sur les tâches de reconstruction politique et économique des régions concernées. Cette tendance s'observe principalement dans les zones intéressant les États puissants, lorsque que le contexte de guerre ne permet pas à l'organisation de restaurer la paix ni d'assurer la sécurité, compte tenu de ses moyens et de son fonctionnement. Face au développement des stratégies asymétriques, aux réactions coercitives que celles-ci suscitent (et qui les alimentent en retour), l'ONU est aujourd'hui confrontée au défi du *State Building*, seule réponse adéquate sur le temps long, ce qui nécessite des stratégies s'inscrivant dans la durée.

Introduction

Portée par les aspirations du « *Projet de paix perpétuelle* » d'Emmanuel Kant, érigée sur les ruines de la SDN et en réaction à l'effroi que suscite, en 1945, l'analyse des deux conflits mondiaux, l'ONU a pour but de « maintenir la paix et la sécurité internationale ». Elle est la seule instance qui légitime le recours à la force. En adhérant à l'Organisation, les États marquent leur consentement à l'interdiction du recours à la force, qui n'altère cependant en rien leur droit naturel à la légitime défense. Cette apparente contradiction résulte d'un souci de réalisme. En effet, malgré les dispositions des articles 45 à 47, l'armée onusienne n'a jamais vu le jour. Ainsi, si les missions de paix sont décidées par l'ONU, les instruments d'intervention restent aux mains des États.



DR

Emmanuel Kant.

Bloquée durant la guerre froide, l'ONU connaît un renouveau dès 1990, laissant espérer un « nouvel ordre mondial » au sein duquel le droit international deviendrait effectif. La page de l'ère bipolaire définitivement tournée, cet article se concentre sur l'évolution des missions de paix depuis 1990. À l'heure à laquelle l'administration américaine affirme que « *ce n'est plus la coalition qui fait la mission, mais la mission qui fait la coalition* »¹ (dénonçant l'incapacité de l'ONU à gérer de véritables conflits), et tandis que des scandales entourent certaines de ses actions, l'ONU n'en reste pas moins l'instance de légitimation des relations internationales, et un forum de concertation tant unique qu'indispensable. Comme les autres acteurs de l'échiquier international, elle doit analyser ses actions passées tout en s'adaptant aux évolutions de l'espace mondial.

1. Comme l'affirme officiellement Donald Rumsfeld au lendemain du 11 septembre 2001.

I. L'évolution des missions de paix : quelles leçons d'ordre tactique et stratégique ?

Avec la dissolution du bloc soviétique, le début des années 1990 marque le renouveau de l'ONU et du Conseil de sécurité. Après des décennies de blocage, celui-ci recouvre son efficacité. Pour nombre d'observateurs, c'est le début d'une nouvelle ère. Très vite, les missions de paix se multiplient : on en dénombre 17 avec 73 000 soldats en 1994, contre 5 dix ans plus tôt, déployant 9 500 hommes. Mais, plus que le nombre, c'est la nature même des missions qui évolue. Aux traditionnelles opérations de maintien de la paix s'ajoutent le rétablissement de la paix, voire l'imposition de celle-ci, ainsi que les opérations humanitaires.



DR

L'ONU au Liban : la force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) a été mise en place en 1978, à la suite de l'invasion du Sud-Liban par Israël.

L'opération de maintien de la paix est une opération paramilitaire non coercitive aidant à maintenir la paix dans une zone de conflits, une fois les hostilités terminées, pour faire respecter le cessez-le-feu. C'est le cas des opérations menées à Chypre (1974) ou au Liban (1978). Leurs ambitions sont modestes et elles relèvent du chapitre VI de la Charte. Mais la disparition de la menace de veto soviétique permet à l'ONU de briguer de nouvelles ambitions : le rétablissement de la paix est une mission plus incisive, censée s'appliquer également dans le cadre du chapitre VI. Elle déploie des hommes en armes, même si l'usage de la force n'est pas envisagé (les règles d'engagement sont très restrictives), et que les Casques bleus doivent rester neutres. L'opération d'imposition de la paix relève quant à elle du chapitre VII afin de s'opposer à un agresseur identifié. Ce mandat est très proche des opérations militaires classiques. L'usage de la force est alors possible, mais doit rester limité.

Ainsi, l'ONU brigue des mandats ambitieux. Lorsqu'il s'agit de faire respecter un cessez-le-feu, comme au Cambodge (mars 1992-septembre 1993) ou au Mozambique (décembre 1992-décembre 1994), les résultats sont probants. Mais il s'agit en réalité d'opérations de première génération : le maintien de la paix. Dans les autres cas, la réalité des crises entourant ces opérations et le faible engagement des États marquent vite la limite de l'élan initial prometteur.

Dès 1992, la complexité de la crise yougoslave révèle l'inadaptation des missions de l'ONU. Elle caractérise, à bien des égards, nombre de situations actuelles. Il s'agit d'un conflit intra-étatique (domaine nouveau pour l'ONU, dont les missions prévoyaient initialement une interposition frontalière) et les belligérants sont déterminés : ils ne veulent pas la paix. En outre, les violences atteignent vite des niveaux que les opinions publiques occidentales ne peuvent supporter en silence.

En Bosnie-Herzégovine (février 1992-mars 1995), la FORPRONU, initialement déployée pour sécuriser l'aéroport de Sarajevo et ses environs voit son mandat s'élargir au reste du territoire, dans un pays en guerre. Les Casques bleus sont enfoncés dans le carcan de la neutralité, et opèrent avec des règles d'engagement très restrictives. Les hommes sont faiblement armés (tels les Français qui ne sortent sur le terrain qu'avec deux chargeurs de FAMAS), sans artillerie lourde ni blindés. Face aux Serbes belliqueux, sur leur terrain, disposant de chars et d'artillerie, ils ne peuvent instaurer aucun rapport de force dissuasif. Et Belgrade comprend l'impasse dans laquelle se trouve la FORPRONU qui assiste, impuissante, aux massacres de Srebrenica².



DR



L'ONU au Cambodge : médecin de l'armée canadienne en activité (mission APRONUC).

Au Cambodge, la mission APRONUC (mars 1992-septembre 1993) devait garantir l'application de l'accord pour un règlement politique global du conflit. Elle prit fin avec la formation d'un nouveau gouvernement.



DR

Seule l'intervention de l'OTAN, lourde (elle déploie quatre fois plus d'hommes), avec l'appui de blindés et d'avions de combat permet de faire comprendre aux Serbes la détermination occidentale à mettre fin aux hostilités.

Il s'en dégage une première leçon d'ordre tactique : pour apaiser des factions déterminées, le déploiement doit être démonstratif. Les règles d'engagement ne doivent pas museler les hommes sur le terrain, et l'usage de la force est à prévoir. Le rapport de force doit, à tout prix, être bien largement supérieur en faveur du camp de la mission de paix. Lorsque l'un des camps est visiblement l'agresseur, se parer des habits de la neutralité relève alors de l'utopie. Même si cela peut sembler incompatible avec les buts de l'ONU, il faut accepter de s'engager dans une logique de guerre pour rétablir la paix, d'autant que, forme nouvelle de conflictualité, les civils deviennent des cibles privilégiées.



DR

Soldat de l'ONU au Mozambique (1992-1994). L'opération *ONUMOZ* devait assister la mise en œuvre des accords de paix signés entre le président du Mozambique, J. Chissano, et le président de la Résistance nationale du Mozambique, A. Dhlakama.

En Bosnie, les Casques bleus auront été pris en otage dans le « piège du maintien de la paix » : incapables de faire respecter leur mandat, impuissants à influencer sur le cours du conflit, dans l'interdiction morale de se retirer.

En Somalie (avril 1992-mars 1995), outre le fait que les factions ne désarment pas, l'État est déliquéscent et les groupes armés utilisent l'aide humanitaire pour prendre en otage la population tandis que les médias diffusent les images de la catastrophe humanitaire. Ainsi, les factions somaliennes sont en état de « guerre totale », bien que leurs moyens soient limités. Face à l'inefficacité de la mission de l'ONU à assurer la distribution de l'aide humanitaire, les Américains décident d'utiliser la force, mais quittent le pays sans plus de succès,

2. Par dérision vis-à-vis de leur impuissance, les soldats serbes affublent les Casques bleus d'un sobriquet éloquent : les « Schtroumpfs ».

à la suite de l'épisode malheureux d'octobre 1993 à Mogadiscio. Même si l'opération incriminée ne relève pas directement de l'ONU (il s'agissait en fait de capturer le général Aidid), elle est vécue comme telle aux États-Unis, et constitue un tournant notable, puisque c'est dans son sillage que le président Clinton officialise la doctrine du « zéro mort », qui signifie que le Gouvernement américain n'est pas prêt à payer le prix politique du sacrifice de GI's pour des « petites guerres ». En d'autres termes, les Occidentaux n'acceptent, pour les opérations de paix, que des enjeux limités. Ce n'est pas le cas des autres acteurs impliqués. Il y a donc une contradiction de fond difficile à résoudre.

II. L'ONU face au dilemme légitimité *versus* efficacité : leçons politiques

Sur le plan politique, malgré leur adaptation au nouveau contexte international, les opérations de paix récentes de l'ONU illustrent le dilemme entourant les deux logiques contradictoires de légitimité et d'efficacité. Si l'ONU fixe le cadre légitime de l'emploi de la force, elle n'a, pour ses missions, ni état-major ni forces dédiées, et le droit de veto limite souvent son action aux zones ne touchant pas directement un des cinq membres permanents³. En outre, malgré le précédent de l'intervention au Kosovo⁴, le droit d'ingérence, soumis à des conditions très strictes, est rarement employé. C'est pourquoi, en dépit d'un socle juridique large et solide, la sécurité collective reste épisodique et partielle.



DR

En Bosnie-Herzégovine (juillet 1992-décembre 1995), la FORPRONU, initialement déployée pour sécuriser l'aéroport de Sarajevo et ses environs, voit son mandat s'élargir au reste du territoire.

Certaines leçons résultent directement de l'organisation de l'ONU. Dans son objectif de maintien de la paix, il n'apparaît pas de véritable ligne politique directrice permettant d'établir une stratégie. L'ONU n'agit que par mandat, et semble doublement prise au piège des États, tant par le droit de veto que par sa dépendance en leur bonne volonté pour l'envoi de troupes. Comme il n'existe pas de chaîne de commandement permanente de niveau stratégique ou opératif qui permettrait de conduire les opérations en temps réel et de façon autonome, les capitales reprennent le commandement de leurs hommes envoyés sous casque bleu dès que la situation tactique se dégrade, comme ce sera fréquemment le cas en Bosnie, lorsque la logique devient celle du combat. C'est le revers de la médaille du cadre dans lequel il faut éviter le recours à la force. Cette absence d'organe de planification et de conduite est déplorée en 2000 par Lakhdar Brahimi dans son rapport à Kofi Annan⁵.

Ce rapport souligne que l'ONU fixe des mandats alors que le Département des opérations de maintien de la paix ne connaît encore ni la nature, ni le volume des forces dont elle disposera. Cela manque d'une logique évidente. Décider d'intervenir sans connaître ses propres moyens (comme ce fut le cas de la FORPRONU) laisse entendre aux acteurs de terrain que le droit international se limite, dans les faits, aux sphères de l'ONU à New York. Outre l'horreur de Srebrenica, voilà une des leçons de l'été 1995. Au risque de perdre sa

3. Logique toujours d'actualité, si on considère le silence quant à la Tchétchénie (intérêts russes) ou le Darfour (intérêts pétroliers chinois).

4. Où il est notable que l'intervention de l'OTAN n'est légitimée qu'*a posteriori* par la Résolution 1244 de juin 1999.

5. Voir le lien : http://www.un.org/french/peace/reports/peace_operations/ .



DR

Intervention au Rwanda de l'ONU en 1994 dans le cadre de la mission MINUAR.

crédibilité, l'ONU s'est engagée dans une opération sans tenir compte des moyens qu'elle aurait réellement à sa disposition.

Par ailleurs, être capable d'intervenir très rapidement est un point crucial. Cela ne résout pas le conflit sur le long terme, mais évite la montée aux extrêmes⁶. Outre un organisme de planification, cela requiert d'autres moyens : des hommes disponibles, aguerris, ayant l'habitude de travailler ensemble (selon des procédures et des règles identiques, dans une langue commune), dont l'efficacité opérationnelle ne fait aucun doute. En effet, les phases d'entrée en opération s'avèrent particulièrement délicates.

Or les armées occidentales, seules à remplir ces critères, sont de plus en plus sollicitées et peu disponibles pour les missions de l'ONU (sans parler de la réticence du « politique » à les engager dans des opérations aux contours mal définis). Dès lors, c'est la bonne volonté qui prime, et des contingents « exotiques », formés de Sri-Lankais ou de Bengalis, sont massivement engagés sous casque bleu, sans remplir les conditions précédentes⁷, ce qui entretient de fait l'idée que l'ONU ne peut être impliquée que pour des missions de faible intensité. Ainsi, elle est de plus en plus reléguée à intervenir là où les enjeux et les intérêts sont faibles pour les États les plus aptes à intervenir.

Cela explique que les alliances militaires comme l'OTAN, ou les coalitions de circonstance menées par une nation cadre se réservent les missions de paix dont les enjeux sont élevés (en Europe, par exemple), tandis que certains continents semblent délaissés, ou gérés à demi-mesure (l'exemple de la MONUC, en RDC, en est la concrétisation actuelle). Dans le pire des cas, aucune intervention crédible n'est organisée, comme l'illustre l'échec sanglant de la mission onusienne au Rwanda en 1994, où le génocide ne peut être empêché, malgré les mises en garde du chef de l'opération, le général Roméo Dallaire.

6. Voir l'ouvrage du général Smith, ancien chef de la FORPRONU : *The Utility of Force. The Art of War in the Modern World*. Penguin Books, 2005.

7. Mais cela leur apporte une manne financière inespérée.



L'échec sanglant de la mission onusienne au Rwanda en 1994, où le génocide a fait des milliers de morts (mission MINUAR).

Il semble que nous assistions en fait à une « renationalisation » des missions de paix au profit d'acteurs plus efficaces que l'ONU (les alliances ou coalitions de circonstance permettant un partage des coûts politiques), tandis que se profile un redécoupage géographique des zones d'intervention, comme le prouve la stratégie actuelle de redéploiement américaine.

L'exemple de l'Afghanistan montre que l'opération, lancée au titre de la légitime défense⁸, a fait appel à une coalition, seule apte à mener les opérations militaires. C'est seulement après cette phase initiale (octobre-novembre 2001) que le processus politique s'est mis en route, lors de la conférence de Bonn (décembre 2001), et que l'ONU s'est vu confier un rôle dans le processus politique (*State building*) avec l'UNAMA, mais aussi la difficile responsabilité de tenter de coordonner l'aide de reconstruction (qui s'appuie avant tout sur l'investissement dans les infrastructures). Cette dynamique semble rendre compte d'une nouvelle façon de conduire les opérations de paix, dans un cadre où l'ONU se veut le maître d'ouvrage de la pacification⁹.

Cependant, les dernières années sont marquées par la montée en force des stratégies asymétriques développées par des acteurs qui, conscients de leur infériorité militaire indiscutable, cherchent à élargir les conflits dans des secteurs leur permettant de conserver la victoire politique sur des adversaires beaucoup plus puissants. Le terrorisme et la guérilla font partie de ces stratégies qui s'attaquent principalement au volet *State building* (comme le confirment les attentats perpétrés en Irak contre les centres de recrutement des forces de police nationale). Face à ces situations, la société internationale se doit d'intégrer deux obligations : celle d'inscrire l'action dans la durée, et d'adopter des stratégies à plusieurs niveaux : militaire et policier (pour la sécurité), économique (pour la reconstruction durable) et surtout politique (pour l'autonomie). Dans chacun de ces domaines, les intervenants, leurs correspondants et les modes d'action diffèrent. On parle ainsi de « missions de stabilisation complexes »¹⁰. Désormais, à l'image de l'Afghanistan aujourd'hui, la mission du soldat de la paix a évolué et s'inscrit dans un cadre multidisciplinaire. Seule l'ONU, dépourvue d'intérêts propres, peut prétendre légitimement prendre la tête de tels défis. Le prix en est peut-être la « sous-traitance » de la partie purement sécuritaire.

8. Conformément à l'article 51 de la Charte.

9. En témoigne la création par le Conseil de sécurité et par l'Assemblée générale, le 23 décembre 2005, de la Commission de consolidation de la paix.

10. Étienne de Durand, *Des Balkans à l'Afghanistan, des opérations de stabilisation complexes*, Politique étrangère n° 2/2005, p. 329-342.



Ainsi, la principale leçon des missions de paix post-guerre froide est la nécessité de comprendre et d'intégrer les enjeux politiques du conflit sur le long terme dès le début de l'intervention. Cela conditionne la stratégie et l'efficacité de l'action, ainsi que sa perception par les acteurs locaux, mais nécessite d'accepter le risque de perdre des hommes.

L'émergence des stratégies asymétriques, face auxquelles l'outil militaire doit être particulièrement aguerri (pour ne pas tomber dans la répression massive qui nourrit les guérillas et les rébellions) ne devrait certainement pas modifier la tendance actuelle à la sous-traitance. Les États et les alliances de circonstance vont vraisemblablement conserver leur mainmise sur les opérations militaires, tandis que face à la recrudescence de modes d'action terroristes (comme c'est actuellement le cas en Afghanistan) se pose une question cruciale pour les États : combien de temps leurs opinions publiques supporteront-elles la perte de leurs soldats ?

L'exemple de la RDC¹¹ devrait également conduire l'ONU à poser les bases d'un outil autonome de planification et de conduite des opérations¹². Faute de quoi, d'aucuns seront en droit de croire que la question suggérée par le rapport de Lakhdar Brahimi reste en suspens : « *l'ONU a-t-elle l'intention de se confronter aux leçons des opérations de paix menées depuis 15 ans ?* »



DR

En 2004, la mission MINUSTAH doit pouvoir, à titre d'appui au gouvernement de transition, à la sécurité et à la stabilité propices au bon déroulement du processus constitutionnel et politique en Haïti.

Conclusion

Pour les observateurs les plus critiques, l'ONU a montré son incapacité à conduire des missions de paix plus complexes que celles de première génération (qui sont, et seront, de plus en plus rares). Des leçons politiques, stratégiques et tactiques émanent de ces opérations de paix souvent décevantes. En transposant la pensée de Clausewitz, il semble que le but des opérations (de paix) soit toujours politique, tandis que la guerre est un « caméléon » dont les formes changeront sans arrêt pour s'adapter aux nouveaux rapports de puissance entre des acteurs dont les enjeux, les moyens (et donc les stratégies) diffèrent singulièrement.

11. La MONUC, outre les scandales qui l'éclaboussent, s'avérant incapable d'assurer son mandat lorsque la situation devient sérieuse, comme ce fut le cas en juin 2003 (opération *Artémis*) ou encore aujourd'hui (avec l'envoi d'un groupement tactique franco-allemand pour la sécurisation des élections législatives).

12. Ce qui supposerait au minimum l'accord préalable des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, peu probable aujourd'hui.



DR



Siège de l'ONU à New York.

Les commandants de la force de l'ONU réunis en décembre 2006.



DR

La nouvelle distribution des rôles dans la gestion de ces crises n'est pas inquiétante, tant que les acteurs étatiques acceptent de respecter les principes de la Charte, y compris dans la lutte contre le terrorisme. Que l'ONU soit le maître d'ouvrage reconnu du processus global de stabilisation semble le plus important. Ainsi, le fait que les missions de paix s'orientent actuellement vers une « renationalisation » ne paraît en rien incompatible avec le but premier de l'ONU : maintenir la paix et la sécurité internationale.

Néanmoins, même s'il ne s'inscrit pas précisément dans le cadre des missions de l'ONU, le cas de l'Irak soulève des inquiétudes. En effet, derrière le contingent américain, les compagnies privées de sécurité arrivent en seconde place, avec 35 000 « mercenaires ». Pour les États-Unis, les avantages sont énormes : si le coût financier (en termes de salaires) est élevé, le prix politique est nul, car ces forces opèrent dans un vide juridique. Ainsi, on ne peut s'empêcher de se poser la question suivante : après une « renationalisation » des missions de paix, assiste-t-on aujourd'hui à une privatisation des opérations de stabilisation ? Il s'agirait d'une véritable remise en cause, par les États, du droit des conflits armés.

L'ONU semble être actuellement à une période charnière quant à la nature de sa mission originale : la paix. S'appuyant sur les leçons du passé, des études sont plus que jamais nécessaires pour ne pas laisser glisser les interventions en cours (et futures) hors du cadre du droit international. Le défi est de taille, notamment face aux stratégies asymétriques qui, plus que toute autre, appellent des modes de résolution de crise à large spectre ne s'appuyant pas uniquement sur la répression, et prévoyant, d'emblée, d'agir dans la durée. ●

Quelle place pour l'A-400M en Europe centrale ? Exemple de la République tchèque

par le capitaine Diane Geribaldi,
stagiaire à l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris.

Depuis la chute de l'Union soviétique, les républiques d'Europe centrale, à l'instar de la République tchèque, se sont résolument tournées vers l'Ouest par l'adhésion à l'Union européenne ou à l'OTAN. Du fait de ces engagements européens ou atlantiques, la République tchèque a besoin de développer une capacité de transport stratégique. Partie prenante du contrat SALIS, elle a manifesté son intérêt pour le projet *Strategic Airlift Capability* de l'OTAN fondé sur la location de C-17. Cette manifestation supplémentaire de la tradition atlantiste en République tchèque laisse peu de place à l'A-400M qui pourtant pourrait servir d'outil fédérateur à l'Europe de la défense.

La République tchèque est, parmi les anciens pays communistes, l'un des plus avancés dans les réformes. Cette évolution, depuis la chute de l'Union soviétique en 1991 et la scission avec la Slovaquie en 1993, s'est traduite par une adhésion à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) en 1999 et à l'Union européenne (UE) en 2004. Ces adhésions successives ont eu des conséquences sur le concept de défense et la doctrine de sécurité du pays. Cette dernière a été modifiée en 2003, accompagnée par un processus de professionnalisation de l'armée engagé depuis 1999.

À l'instar des autres pays de la « Nouvelle Europe », la République tchèque reste attentive à la défense de son territoire et de son espace aérien, mais s'est également ouverte au concept de projection.

Mais qui dit projection dit moyen de transport stratégique. Face à une situation budgétaire délicate, comment la République tchèque envisage-t-elle la problématique du transport stratégique ? Le marché tchèque de la défense aéronautique laisse-t-il une place à l'A-400M ?

Si les besoins de la République tchèque en transport stratégique sont avérés, comment compte-elle les satisfaire ? L'A-400M peut-il trouver une place dans un pays d'Europe centrale telle que la République tchèque ?

I. Des besoins avérés transport stratégique

À la vue de ses engagements européens et atlantiques, la République tchèque semble avoir besoin à court terme d'une capacité de transport stratégique. Elle a pour l'instant répondu à ce besoin par une petite participation au contrat SALIS et une velléité de participation plus importante au consortium atlantique mené par les Américains avec l'avion C-17.



L'entrée des pays de l'Est dans l'Union à partir de 2004 configure une nouvelle carte de l'Europe. Ci-dessus, les 27 pays de l'Europe communautaire et leur date d'entrée.

a) Engagements européens et atlantiques

La flotte tchèque d'avions de transport tactique, considérée comme obsolète, est composée de :

- ☞ 1 An-24V,
- ☞ 5 An-26, 1 version « Z » –SIGINT- et 4 versions « A ». Tous ont une capacité opérationnelle limitée mais devraient rester en ligne jusqu'en 2010,
- ☞ 1 An-30 réservé à la mission *Ciel ouvert*. Son état opérationnel est inconnu.

L'armée de l'air tchèque a entamé un processus de modernisation de sa flotte depuis le 13 avril 2005. En ce qui concerne la flotte d'avions de transport tactique, un appel d'offres visant au remplacement des An-26 devrait être lancé avant 2008, pour une livraison entre 2011 et 2015. Une étude de marché récente, qui a été rendue publique, a fait état que les appareils suivants : C-27J *Spartan*, CASA 295, C-130J et An-74 répondaient aux critères définis par les forces aériennes tchèques.

Quel que soit le type d'aéronef choisi, ces modèles restent des avions de petites capacités ; or, la République tchèque a annoncé lors du sommet de l'OTAN à Prague, en 2002, sa volonté de participer aux efforts de l'Alliance atlantique en remplissant 14 des 408 engagements alliés annoncés à cette occasion, dont la mise en service de trois avions de transport An-70. Bien que l'option des An-70 ait été abandonnée depuis, l'engagement capacitaire reste toujours à l'ordre du jour.



De plus, dans le cadre de la PESD, les Tchèques vont créer un groupement tactique 1500 (GT 1500) avec les Slovaques. Ils y participeront en tant que nation leader avec près de 1 000 hommes. Il est prévu que ce groupe soit opérationnel et prenne la « permanence » en 2009. De plus, la République tchèque devrait participer à un GT 1500 avec les Allemands à l'horizon 2011. En ce qui concerne la projection de ces GT 1500, ceux-ci devront être sur le terrain dix jours seulement après la décision du Conseil européen.

Enfin, la République tchèque contribue activement aux opérations extérieures. Entre les Balkans (KFOR au Kosovo, *Althéa* en Bosnie-Herzégovine), l'Afghanistan (FIAS, opération *Enduring Freedom, Provincial Team Reconstruction*), et l'Irak, la République tchèque déploie en permanence près de 900 hommes.

Une capacité de transport stratégique utilisable sous mandat européen ou OTAN est donc nécessaire.

b) Contribution de la République tchèque au contrat SALIS

Le manque capacitaire dans le domaine du transport stratégique n'est pas récent, que ce soit dans le cadre des opérations menées par l'Union européenne ou celles de l'OTAN.

Pour combler les lacunes des moyens européens de transport stratégique, dans l'attente de la livraison d'A-400M, 15 pays membres¹ de l'OTAN, dont la République tchèque, ont adhéré au contrat SALIS (*Strategic Airlift Interim Solution*). Ce contrat, signé avec l'entreprise Ruslan SALIS GmbH, filiale de l'entreprise russe Volga Dnepr, prévoit l'affrètement permanent de 2 appareils *An-124*, de 2 autres sur préavis de 6 jours, et de 2 appareils supplémentaires sur préavis de 9 jours. Les pays signataires se sont engagés à utiliser les avions pour un minimum de 2 000 heures de vol par an.

La République tchèque participe à ce consortium international et bénéficie de 60 heures de vol.

c) Réponse des Tchèques au « Non-Papier » Britannique sur le transport stratégique



DR

L'*An-30 Open skies* est réservé à la mission *Ciel ouvert*, bien que son état opérationnel soit inconnu.

Le 2 mars 2006, le représentant militaire britannique à l'OTAN et à l'Union européenne, le général Sir Robert Wright, a envoyé un « non-papier » à tous les pays membres de l'OTAN et de l'Union européenne au sujet de la problématique du transport stratégique. L'objectif de ce document était de travailler en coopération de manière à combler les lacunes en transport stratégique de manière optimale pour l'OTAN et l'Union européenne. L'auteur de ce document proposait un processus en deux phases.

Tout d'abord, chaque pays devait définir ses besoins en transport stratégique. Afin que tous les pays travaillent à partir du même référentiel, le général Robert Wright proposait de considérer que 8% du personnel des forces terrestres puisse être projeté. Les réponses étaient demandées pour septembre 2006. La seconde phase consistait à choisir parmi quatre options celle qui conviendrait le mieux à la situation du pays.

1. Canada, République tchèque, Allemagne, Danemark, Finlande, France, Hongrie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Royaume-Uni.



Les An-26 Z de la flotte tchèque, malgré une capacité opérationnelle limitée, devraient rester en ligne jusqu'en 2010.

Après s'être interrogée sur la difficulté pour les nations à définir les besoins futurs, la République tchèque aurait répondu que les 60 heures de vol qu'elle avait *via* SALIS étaient suffisantes.

d) Initiative de Billingslea, la République tchèque intéressée par le C-17

Comme son nom l'indique, le contrat SALIS est un contrat négocié pour combler temporairement le déficit capacitaire des pays européens et des membres de l'Alliance atlantique. Afin de trouver une solution pérenne, le secrétaire général adjoint de l'OTAN, M. Marshall Billingslea, a mené durant plusieurs mois une offensive pour la location/vente collective de C-17. Sous l'appellation « *NATO Strategic Airlift Capability* », cette initiative vise à rassembler un nombre suffisant de nations pour l'acquisition ou la location d'une flotte de 4 C-17. Les États-Unis porteraient leur contribution à hauteur d'un avion, soit environ 1 500 heures de vol par an.

Au mois d'août 2006, 9 pays avaient déjà signé la lettre d'intention : États-Unis, Bulgarie, Lettonie, Estonie, Danemark, Slovaquie, Slovaquie, Roumanie et Pologne. Fin août, l'ambassadeur à l'OTAN de la République tchèque, M. Stefan Füle, signait une lettre d'intention pour participer à ce consortium à hauteur d'une centaine d'heures de vol.

II. Solutions à développer pour favoriser la vente de matériels français ou européens tel que l'A-400M

Compte tenu de l'engagement de la République tchèque à SALIS, de son attrait pour participer au consortium C-17 et de sa situation budgétaire difficile, il semble peu probable que la République tchèque s'investisse à l'avenir dans d'autres capacités de transport stratégique. Néanmoins, certaines pistes sont envisageables pour que ce pays adhère malgré tout à un « projet A-400M ». Cependant, les solutions proposées à la République tchèque devront être séduisantes et être soutenues par un *lobbying* actif au travers d'actions de coopération.

Les pistes de réflexions évoquées ci-dessous ne sont pas exhaustives. Elles reflètent les types de solutions qui ont pu être abordées avec des membres tchèques du ministère de la Défense, de l'industrie tchèque ou des spécialistes des relations internationales.

a) Solutions possibles aux niveaux européen, régional et local

La prééminence acquise par les États-Unis dans la région est bien réelle et apparaît durable. L'Europe de la défense gardera, dans le contexte « centre-européen », un intérêt limité tant que la PESD n'aura pas su démontrer son efficacité et faire oublier les débuts douloureux dans les guerres de Yougoslavie de 1992-1995. Cette confiance en l'UE passe bien évidemment par des actions concrètes. Les opérations *Artémis*, *Althéa* ou actuellement *Eufor Congo* en sont un exemple. L'on peut regretter néanmoins que ces opérations ne soient pas suffisamment médiatisées. À titre d'exemple, entre fin juillet et septembre 2006 alors que l'opération battait son plein, aucun article mettant en valeur le bon déroulement de l'opération européenne en République démocratique du Congo n'a été publié dans la presse tchèque.

Un autre aspect, plus pragmatique, consiste à intégrer un pays comme la République tchèque de manière plus significative dans la construction de l'Europe de l'armement, et de faire en sorte que les industries de défense tchèques soient impliquées dans certains programmes. En effet, la République tchèque considère, à juste titre, l'Agence européenne d'armement avant tout comme un outil pour sauvegarder son industrie d'armement. Elle a déjà exprimé début 2006 ses regrets de ne pas y être représentée à un poste de direction. L'intégration de pays tels que la République tchèque et leur « intéressement » aux projets européens passe par la définition d'objectifs précis et communs et d'une réelle coopération européenne. Cette coopération évitera les duplications de projets d'armement inutiles et permettra surtout de réaliser des économies d'échelles. Ces dernières sont indispensables pour un pays tel que la République tchèque dont le budget de défense se voit *a priori* réduit pour 2007 de près de 10%. Le contrat passé le 2 septembre 2006 entre la société italienne *Alenia Aeronautica* et l'entreprise tchèque *Aero Vodochody* est un bon exemple de ce qui peut être fait. *Aero Vodochody* a obtenu la construction de 350 plans centraux de *C-27J Spartan*. Ce contrat pourrait ouvrir la voie à la vente de *C-27J* à la République tchèque dans le cadre du renouvellement de sa flotte d'avions de transport tactique.

Ensuite, certains obstacles devront également être levés afin de favoriser le commerce au sein de l'Union européenne. M. Jiri Hinek, le président de l'association de l'industrie de défense tchèque (AOP), association exerçant un *lobbying* industriel puissant en République tchèque, a souligné la tendance actuelle qui vise à faire valoir la notion de « sécurité » au détriment de celle de « défense ». Il a insisté sur les capacités d'adaptation de l'industrie à cette évolution et sur la nécessité de rendre plus aisé le travail de ses entreprises membres, notamment dans l'accès aux ressources financières, et en particulier aux fonds européens.



DR

La solution du *leasing*, que les Tchèques ont déjà adoptée pour leurs avions de chasse *JAS-39 Gripen*, est une option à explorer.

M. Hinek a de plus évoqué la nécessité de modifier la législation tchèque afin de faciliter l'exportation de matériels sensibles – notamment au sein des pays membres de l'Union européenne – ou la possibilité pour une entreprise étrangère d'investir en République tchèque.

Enfin, le fait que les Tchèques succèdent à la France à la présidence de l'Union européenne en 2009 devra être utilisé efficacement pour impliquer davantage les Tchèques dans la PESD. La prise de conscience des militaires par rapport à cette échéance se fait progressivement et a été retardée par une situation politique longtemps instable.

Certaines autorités tchèques et spécialistes des questions de sécurité sont en faveur de projets d'armement et de concept de sécurité menés et réalisés en coopération avec d'autres nations et notamment les nations voisines. Peut-être qu'à l'avenir, une coopération au sein du groupe de Vysehrad² sera possible. En effet, bien que les pays de ce forum de discussion ne soient jamais arrivés, depuis sa création en 1991, à s'entendre sur les sujets de défense, il reste actif. De plus, ses fonds viennent d'être réévalués à la hausse (5 millions d'euros de budget pour 2007 contre 3,34 millions en 2006) ce qui pourrait, à l'avenir, lui donner un rôle régional plus important.



A-400M en vol (image de synthèse).

DR

Ainsi, à l'instar du contrat SALIS ou du consortium C-17 proposé par les Américains, peut-être qu'un consortium similaire « A-400M », mené par la France, pourrait être proposé à des pays d'Europe centrale. La solution du leasing, que les Tchèques ont déjà adoptée pour leurs avions de chasse JAS-39 Gripen, pourrait également être une option à explorer.

b) Lobbying via la coopération militaire

Comme nous venons de le voir, plusieurs solutions peuvent être envisagées pour que les commandes d'A-400M s'accroissent. Que ce soit pour la vente éventuelle d'A-400M ou pour tout autre type de contrat, l'élaboration d'une stratégie de vente doit être menée en parallèle d'une phase de persuasion des autorités tchèques *ad hoc*. Cette étape de persuasion, essentielle, peut se faire à Bruxelles, dans les instances otaniennes ou européennes mais également en territoire tchèque.

Or, si la coopération militaire franco-tchèque est de bonne qualité, elle reste modeste comparée à la coopération entre les Tchèques et les Britanniques, ou encore les Américains. Si l'on compare la présence militaire en République tchèque, les Britanniques ont un officier général, conseiller

2. République tchèque, Slovaquie, Pologne et Hongrie.

du chef d'état-major, et deux officiers supérieurs en place à la mission militaire de l'ambassade britannique à Prague. De plus, ils disposent d'un centre de formation des cadres instructeurs à Vyskov (BMATT : *British Military Assistance and Training Team*) ; 25 militaires britanniques y sont présents en permanence. Le sénat tchèque a prolongé le maintien de ce centre jusqu'en 2010.

Les Américains quant à eux disposent de deux équipes. La première, traitant les aspects politico-militaires, est composée de trois attachés militaires. La seconde se charge exclusivement de la coopération et relaie son action par l'intermédiaire d'anciens militaires américains (*Cubic Team*) sur le terrain. De plus, l'aide américaine sur le terrain *via le Foreign Military Funding* (FMF) est substantielle (6 millions de dollars) et permet aux États-Unis de déployer une réelle stratégie d'influence.

Le dispositif français est plus contraint, avec un attaché de défense épaulé par deux assistants (sous-officiers) ainsi qu'un seul coopérant militaire en place au ministère de la Défense tchèque.

Sans présumer des qualités et de l'investissement du personnel militaire en place, leur nombre ne permet pas de « jouer à armes égales » face à nos alliés britanniques et américains. Il apparaît, d'une part, important que l'effectif militaire français ne soit pas réduit et d'autre part que le personnel présent sur site dispose d'éléments de langage précis sur des sujets phares, de manière qu'ils puissent poursuivre de manière optimale « des actions de pédagogie » et proposer des solutions attrayantes.

Conclusion

Longtemps considérée après la chute de l'Union soviétique comme un « pays tiers » par les pays occidentaux, la République tchèque entend jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale, notamment depuis son adhésion à l'OTAN en 1999 et à l'UE en 2004.

Dans le domaine de la défense et de la sécurité, cette volonté se traduit par un engagement important pour le maintien de la paix dans le monde et la lutte contre le terrorisme. Entre les Balkans, l'Afghanistan et l'Irak, la République tchèque déploie près de 900 soldats, ce qui correspond actuellement à sa capacité maximale compte tenu de son budget de défense. En plus de ces détachements permanents, la République tchèque s'est engagée à créer un GT 1500 avec la Slovaquie d'ici à 2009 et un autre avec l'Allemagne à plus longue échéance.

Aujourd'hui, quel que soit le cadre dans lequel un dispositif militaire doit être projeté, « otanien » ou européen, la rapidité est de mise. La flotte d'avions de transport tchèque actuelle ne permet pas cette rapidité, par son obsolescence et sa faible capacité.

En dépit d'une situation budgétaire difficile et d'une situation politique instable, il n'est pas impossible que, dans les années à venir, la République tchèque puisse, sinon acheter, au moins participer à un projet européen *A-400M*. Compte tenu de la tradition pro-américaine et pro-atlantiste de ce pays, les efforts nécessaires devront être menés pour donner une totale confiance en l'Europe de la défense. Des solutions permettant à l'industrie aéronautique tchèque d'augmenter son chiffre d'affaires devront être élaborées. La République tchèque, à l'instar de nombreux pays d'Europe centrale, ne pourra, à elle seule, acheter un avion tel que l'*A-400M*. Une utilisation en coopération avec d'autres pays pourra être étudiée. Enfin, la coopération militaire pourrait être renforcée pour que les actions de pédagogie nécessaires soient menées pour que les Tchèques prennent, d'une part, pleinement conscience des risques qu'ils prennent à ne jouer qu'une carte « otanienne », et, d'autre part, qu'ils saisissent les chances offertes par une présidence européenne qui suivra celle de la France. ●

À la recherche du 5^e élément : une brève histoire de conquête...

Cinquième élément : l'espace, la première conquête de l'humanité

par le colonel Jean-Luc Lefebvre,
cadre professeur au Collège interarmées de défense.

Les épisodes publiés dans les éditions précédentes de *Penser les ailes françaises* ont montré comment nos ancêtres conquièrent successivement le feu, la terre, la mer et l'air.

Deux articles seront nécessaires pour évoquer la conquête spatiale qui, avec la course à la Lune, a débuté comme le plus ambitieux défi pacifique jamais disputé par des nations concurrentes...

Un demi-siècle après le lancement de *Sputnik*, premier satellite artificiel de la Terre, l'espace, ce cinquième élément exploré par l'homme, est-il devenu le quatrième milieu où il va porter la guerre, ou bien ce « patrimoine commun de l'humanité » reconnu par le traité de l'Espace ?

Ange ou démon ? Comme souvent, la vérité se situe à mi-chemin entre ces extrêmes...

1. Introduction par l'approche historique : de l'éveil d'un sens au sens de l'éveil

L'espace a longtemps été un milieu non seulement totalement inaccessible, mais encore proprement incompréhensible. Cependant, un seul sens, la vue, associé à l'intelligence, a permis aux hommes tournés vers le ciel de dessiner les contours de ses rivages inabornables.

Depuis des millénaires, nos ancêtres observent les cieux depuis toutes les latitudes. Après avoir imaginé la voûte céleste comme celle d'une grotte surplombant la terre à la manière des fresques ornant le plafond des sépultures égyptiennes, les premiers astronomes véritables – littéralement ceux qui nomment les astres – observèrent la rotation nocturne des constellations et les variations annuelles de la position des étoiles. Ils identifièrent notamment les 7 objets mobiles par rapport au ciel étoilé dont les noms égrenent encore les jours de la semaine : la Lune, Mars, Mercure, Jupiter, Vénus, Saturne et le Soleil.

Il faudra attendre l'audacieuse théorie de l'astronome polonais Nicolas Copernic (1473-1543) pour voir émerger l'hypothèse de la rotation héliocentrique de la Terre et des vagabonds du cosmos que sont les planètes. En effet, cette représentation du système solaire explique de façon simple le mouvement erratique des *planètes* alors que le modèle géocentrique de Ptolémée fait appel à des artifices pour attribuer un rôle central à la Terre. L'histoire retiendra surtout l'intervention de Galilée (1564-1642), inventeur de la lunette astronomique, découvreur du relief de la Lune, des principaux satellites de Jupiter, des phases de Vénus et de la présence d'étoiles dans la Voie lactée. Ayant publié le fameux traité du *Dialogue sur les deux grands systèmes du monde*, où il soutenait le système copernicien, il fut traduit devant le tribunal de l'Inquisition qui le condamna et l'obligea à se rétracter en 1633. A l'issue de son acte de repentance, il aurait murmuré la célèbre phrase : « *Eppur si muove*¹ ! ».

1. « Et pourtant elle tourne ! ».



L'homme s'étant naturellement placé au centre du monde, la révolution copernicienne a dû patienter plusieurs siècles avant que l'Église et le bon sens populaire se résignent à considérer la Terre comme un satellite du Soleil². De plus, il a bien fallu admettre également que la demeure de l'humanité se classe seulement au cinquième rang par la taille et par la masse d'un ensemble de planètes récemment réduit à huit par l'Union astronomique internationale, révélant ainsi que les astronomes ne se limitent pas à nommer les astres ! En effet, Pluton, près de quatre siècles après Galilée, succombe à son tour à une querelle d'experts.

9 + 1 = 8 + 3 !

En janvier 2003, Mike Brown, un astronome amateur, découvre une nouvelle planète qu'il baptise Eris. Bien mal lui en prit de désigner cette dixième planète du nom de la déesse grecque de la discorde ! En effet, l'Union astronomique internationale, à l'issue de tumultueux débats, a voté le 24 août 2006 une résolution donnant une nouvelle définition du terme « planète » qui vise à éviter l'inflation du nombre des satellites du soleil bénéficiant de ce statut. Par voie de conséquence, le nouveau corps immatriculé UB313, mais également Pluton, se voient rétrogradés au statut de « planètes naines ».

Notre système solaire, qui comportait neuf planètes depuis la découverte de Pluton en 1930 par l'Américain Clyde Tombaugh, n'en compte désormais plus que huit à la suite de la découverte d'UB313 alias Eris ! Une nouvelle catégorie est créée, celle des « planètes naines » qui contient Pluton, Eris et Cérès*. Par voie de conséquence, 9 planètes historiques plus une nouvelle découverte au XXI^e siècle font 8 planètes à part entière plus 3 planètes naines. Qui osera encore dire que les astronomes sont les champions de l'arithmétique ?

* Cérès est une planète naine découverte au sein de la ceinture d'astéroïdes en janvier 1801 par l'astronome Piazzi. Elle dispose d'un diamètre trois fois et demi plus petit que celui de la Lune et d'une masse 10 000 fois plus faible que celle de la Terre qui représente néanmoins le tiers de la masse totale des astéroïdes. À ce titre elle mérite le titre de Reine de la ceinture d'astéroïdes.

Pour mettre un terme à la singularité terrienne, les progrès de la technique ont récemment permis de discerner l'existence de satellites autour de quelques centaines d'étoiles. Demain, il n'est pas exclu de mettre en évidence la présence d'autres formes de vie quelque part dans l'univers.

Poursuivant cette rapide évocation historique, dans la lignée des grands astronomes Copernic, Kepler et Galilée il reste à évoquer les trois principaux précurseurs de l'aéronautique moderne. Le premier d'entre eux est un modeste instituteur russe, Constantin Tsiolkovski (1857-1935), qui établit la valeur de la vitesse de satellisation et suggéra d'utiliser un mélange d'oxygène et d'hydrogène liquide pour améliorer l'efficacité des fusées.

Le second est un ingénieur américain, Robert Hutchings Goddard (1882-1945), qui mit au point et lança avec succès la première fusée à carburant liquide le 16 mars 1926. Inventeur inépuisable, il ne déposa pas moins de 214 brevets.

Le troisième, Hermann Julius Oberth (1894-1989), est un ingénieur allemand d'origine hongroise qui publia en 1920 un ouvrage intitulé *La Fusée dans les espaces interplanétaires* qui pose les

2. Après trois siècles et demi d'héliocentrisme scientifique, l'Église a officiellement réhabilité Galilée en 1992.



Neil Armstrong le 21 juillet 1969.
Les premiers pas de l'homme sur la Lune furent suivis en direct par 500 millions de téléspectateurs.

grands principes de la conception des lanceurs modernes. Pendant la seconde guerre mondiale, il collabora à la mise au point des V2 à Peenemünde avec Wernher von Braun (1912-1977). Tous deux rejoindront les États-Unis après la guerre afin d'assouvir leur passion de l'astronautique et de permettre aux Américains d'atteindre la lune les premiers grâce à la puissante fusée *Saturne V* mise au point par l'équipe dirigée par von Braun.

Ainsi, des astronomes de l'antiquité aux astronautes contemporains, des hommes d'exception ont toujours eu le regard tourné vers le ciel, imaginant ou réalisant le dessein d'aller visiter la Lune, d'occuper la banlieue terrestre et de préparer de futurs voyages interplanétaires.

Inaugurée dans le fracas des lanceurs par les fabuleux progrès de la technique, l'ère spatiale allait bientôt enseigner aux hommes la finitude et la fragilité de leur monde et les sensibiliser à la nécessité vitale de respecter le merveilleux environnement terrestre auquel ils doivent la vie.

2. Changement de paradigme et modèle dominant induit : de l'aphélie de la technique à l'apogée du respect pour l'environnement

Ce qui est vrai pour la conquête de l'air l'est bien davantage pour l'accès à l'espace : point d'exploit sans la maîtrise coordonnée de multiples techniques ! Il suffit pour s'en convaincre de visionner les nombreux films d'archives tournés par les techniciens allemands sur les essais des premiers V2 ou par leurs successeurs américains expérimentant leurs premières fusées. Un lanceur est avant tout un concentré d'explosifs dont on cherche à forcer et entretenir la combustion, alors même que la moindre instabilité peut entraîner une détonation destructive. Toutes les nations se lançant dans l'aventure ont connu des échecs, quelquefois des drames, comme en Chine où un lanceur *Longue Marche* est retombé sur un bourg, faisant près d'un millier de victimes.

L'accès à l'espace nécessite en effet de concentrer dans des masses les plus faibles possibles des prouesses de technique permettant non seulement la propulsion maîtrisée, mais encore la pyrotechnie utilisée pour la séparation des différents étages, les moyens de transmission et de navigation, la génération électrique et la régulation thermique. La satellisation est la lutte de la vitesse contre le poids. La masse de l'ensemble qui quitte le sol joue un double jeu dans les équations qui régissent le mouvement. Il y a la *bonne masse*, celle des gaz éjectés à grande vitesse par la tuyère, qui



provoque, par réaction, l'accélération de la fusée. Il faut que cette masse soit la plus grande possible et éjectée à la vitesse la plus élevée possible pour réaliser un lanceur efficace. Mais, quelle que soit la nature solide ou liquide du carburant et du comburant, il faut une structure pour les contenir qui augmente la *mauvaise masse* dont l'inertie réduit l'accélération du lanceur. Pour réduire le poids de cette mauvaise masse, tous les concepteurs en sont venus à dessiner des lanceurs à étages qui sont largués successivement une fois leur tâche accomplie. La vitesse de satellisation étant proche de 8 km/s, les compromis techniques éprouvés aboutissent à un nombre de 3 ou 4 étages pour un lanceur moderne. *Ariane IV* possédait 3 étages, plus l'adjonction de propulseurs d'appoint qui sont l'équivalent d'un 4^e étage. *Ariane V* dispose de deux propulseurs à poudre formant le 1^{er} étage, d'un propulseur central cryogénique qui constitue l'étage principal et d'un 3^e étage qui réalise l'injection en orbite des charges utiles transportées. La mission type d'un lanceur étant de placer un satellite en un point précis avec une vitesse donnée, il est conçu pour durer le temps de cette mission, vingt à trente minutes tout au plus. En dépit des progrès accomplis, le rapport entre la masse de la charge utile satellisée et celle du lanceur reste de l'ordre de 1 % : il faut arracher du sol 100 kilos pour envoyer durablement un tout petit kilo dans l'espace.

Placé en orbite, un satellite n'est encore qu'un *camion vide*, bien que très cher. Contrairement au lanceur, celui-ci doit fonctionner pendant 15 à 20 ans dans l'environnement le plus hostile qui soit. Il doit disposer d'une structure rigide et légère, (le châssis du camion) et d'un système de propulsion autonome non seulement pour circulariser l'orbite dans le cas d'un satellite géostationnaire³, mais encore pour réaliser les manœuvres de maintien à poste tout au long de la durée de vie du satellite. Reprenant l'image du camion, celui-ci doit apporter la conduite (navigation et contrôle d'attitude), l'éclairage (fourniture d'énergie électrique par panneaux solaires et accumulateurs associés) et la climatisation de la cargaison.

De plus, pour remplir une mission concrète, il faut encore doter la structure d'une charge utile que les Anglais nomment *payload*, charge pour laquelle le client paye. Cette charge utile de télécommunication, d'observation, de navigation ou scientifique remplit la soute du camion avec de nombreux instruments et des équipements électroniques qui tapissent les « murs » du satellite, ainsi que des antennes particulièrement volumineuses déployées sur les satellites de télécommunication.

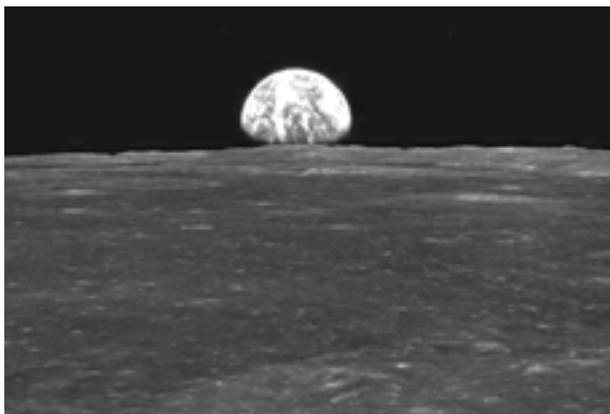
Enfin, lorsque le véhicule n'est plus un camion, mais un bus chargé de convoier des spationautes⁴, il faut parfaire la climatisation, emporter la nourriture et recycler l'eau présente dans les rejets humains. Par surcroît, la fiabilité visée pour les vols habités impose une exigence de fonctionnement nécessitant d'élaborer une parade efficace à toutes les causes possibles de défaillance.

La rançon spectaculaire de la profusion d'énergie nécessitée par l'astronautique est un point de vue imprenable sur notre petite planète bleue. Quelques mois avant les premiers pas de Neil Armstrong sur le sol sélène, les téléspectateurs du monde entier ont pu suivre en direct, ou plutôt avec un peu plus d'une seconde de retard⁵, le voyage des astronautes Frank Borman, James Lovell et William Anders, premiers humains à s'offrir des vacances de Noël en orbite autour de la Lune.

3. Un lanceur classique place les satellites sur une orbite de transfert géostationnaire ayant son périégée à 200 km d'altitude tout au plus et son apogée à l'altitude de l'orbite des satellites géosynchrones, soit 35 786 km. Pour devenir géostationnaire, le satellite placé en orbite de transfert doit circulariser son orbite par des moyens autonomes. Cette manœuvre est réalisée en plusieurs poussées, chaque fois en allumant le moteur au voisinage de l'apogée.

4. Spationaute est le terme générique employé pour les hommes envoyés dans l'espace ; les Russes ont leurs cosmonautes, les Américains leurs astronautes et les journalistes viennent d'inventer le terme de taïkonaute pour les Chinois...

5. La Lune tournant autour de la Terre en 27 j 7 h 43 min, à une distance moyenne de 384 400 km, il faut en moyenne 1,28 seconde pour transmettre un signal radioélectrique vers la terre à la vitesse de 300 000 km/s.



Lever de Terre au-dessus de la mer de Smyth, à la surface de la Lune.

Les astronautes Frank Borman, James Lovell et William Anders sont les premiers humains à s'offrir des vacances de Noël en orbite autour de la Lune, à en voir la face cachée et à contempler des levers de Terre.

Image : Hachette Multimédia / Hachette Livre, 2000.

DR

Les téléspectateurs les plus chanceux disposant des premiers récepteurs de télévision en couleur ont pu découvrir les superbes images de notre modeste planète perdue dans l'immensité sidérale, dont les premiers levers de Terre jamais contemplés par un être humain.

Paradoxalement, la leçon d'un demi-siècle d'aventure spatiale concerne d'abord la Terre et son environnement immédiat. Et pourtant, la conquête spatiale a vu le jour à une période de consommation sans retenue faisant suite aux terribles années de guerre, époque qualifiée de « Trente Glorieuses » par Jean Fourastié⁶, mais que l'on pourrait requalifier les « Trente Pollueuses » tant il est vrai que les industries chimiques, manufacturières et de transformation d'énergie – centrales électriques au charbon notamment – se déployaient dans les pays industrialisés sans se soucier de leur impact écologique. Paradoxalement, l'intérêt pour la préservation de l'environnement s'est d'abord développé contre le nucléaire, première industrie prenant sérieusement en compte les risques courus par les êtres vivants.

Les activités spatiales elles-mêmes ne sauraient se prévaloir d'une démarche de développement durable. Pendant des décennies, des satellisations ont été effectuées sans qu'on se préoccupe du devenir des objets peuplant la banlieue de notre belle planète bleue. Aujourd'hui le mal est fait : une poubelle dynamique terrifiante encombre l'espace circumterrestre jusqu'à l'orbite des satellites géostationnaires. Environ 10 000 débris d'une dimension supérieure à 10 cm, plus de 100 000 débris d'une taille comprise entre 1 cm et 10 cm et 35 millions de mini-débris de moins d'un centimètre gravitent au-dessus de nos têtes à des vitesses de plusieurs kilomètres par seconde. Sachant qu'un petit boulon oublié en orbite possède typiquement une énergie cinétique équivalente à celle un coffre-fort de 200 kilos lancé à la vitesse de 100 km/h, il est facile de comprendre les dangers que la négligence des débuts fait courir aux activités spatiales d'aujourd'hui et de demain, notamment aux vols habités. Depuis peu, des mesures sont prises par les principaux opérateurs spatiaux pour limiter la prolifération des débris. La proposition de l'Union européenne, le 16 octobre 2000, lors de la 55^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, récapitule les principales mesures de prévention techniquement et économiquement acceptables à ce jour. Les deux recommandations les plus pratiques consistent d'une part à favoriser la désorbitation des satellites qui sont en orbite basse, d'autre part à placer les satellites géostationnaires qui arrivent en fin de vie sur une orbite de rebut quelques centaines de kilomètres plus haut.

Tout en portant la pollution dans l'espace, pourquoi donc les activités spatiales ont-elles tant contribué à la prise de conscience écologique ?

6. Cf. ouvrage publié en 1979 : *Les Trente Glorieuses ou la Révolution invisible*.



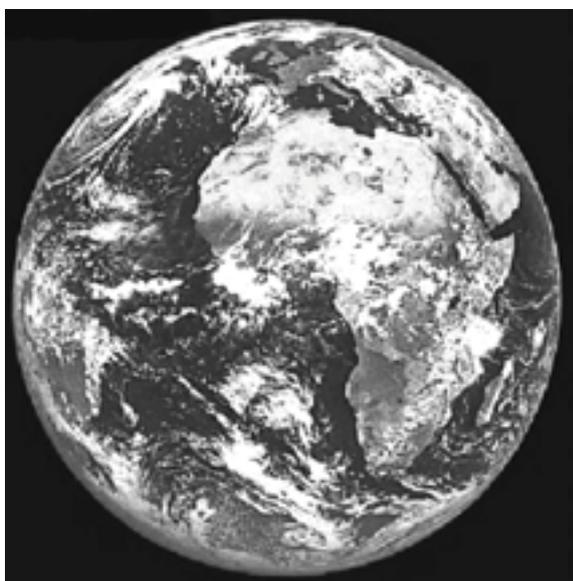
Ce qui fascine tous les spationautes est d'abord le spectacle de la Terre qui accueille la biosphère au sein de laquelle évolue l'humanité. Si les progrès spectaculaires de la technique ont véhiculé pour un temps l'illusion que l'homme pouvait s'affranchir de sa dépendance à la nature, la vision globale apportée par le tout récent point de vue spatial est venue à point nommé rappeler à l'humanité qu'elle est sans avenir hors de la symbiose avec Gaïa. « *C'est une triste chose de penser que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas* », écrivait Victor Hugo dans ses *Carnets*. À l'ère spatiale, les astronautes sont devenus les oreilles d'or de ce genre humain devenu sourdine. Les satellites d'observation et de météorologie sont autant de stéthoscopes géants au service des docteurs qui se penchent au chevet de notre planète malade. Ce qui est observé depuis l'espace est analysé et validé par la communauté scientifique. Les images magnifiques tout comme les informations inquiétantes sont souvent rapportées par les médias. Elles ne peuvent plus être ignorées des citoyens et des politiques. La télédétection spatiale a déniché le trou dans la couche d'ozone ; elle a permis d'expliquer le phénomène *El Niño* observé dans l'océan Pacifique à la latitude des côtes péruviennes, qui entraîne des dérèglements climatiques d'extension mondiale ; elle a encore mesuré l'amplitude et la distribution du réchauffement climatique et contribue pour une large part à en expliciter le mécanisme.

Grâce à l'occupation de l'espace circumterrestre, l'homme est donc amené à s'interroger sur son rapport avec son environnement immédiat et à prendre conscience que son comportement actuel peut conduire l'humanité à sa propre extinction, à moins qu'il ne change très vite d'attitude. Ce constat n'est plus l'apanage d'une poignée de savants, il est maintenant partagé par l'ensemble du genre humain, informé notamment par le biais des satellites de télécommunication. Diffusant des milliers de chaînes de télévision à plusieurs milliards de téléspectateurs, les *satcoms* ont contribué à réduire le vaste Monde aux modestes dimensions de notre village planétaire où tout se sait instantanément, surtout ce que certains voudraient continuer à cacher.

Bref, en un barbarisme qui pourrait bien passer rapidement dans le langage soutenu à la suite de sa forme verbale, la *conscientisation* de l'humanité a débuté.

3. Niveau collectif atteint : la cosmicisation entraîne la conscientisation de l'humanité

Toute exploration d'un nouveau milieu fait évoluer la sociologie des populations, car elle les confronte à la nouveauté. L'histoire du peuplement de la Terre est une succession de conquêtes et de périodes

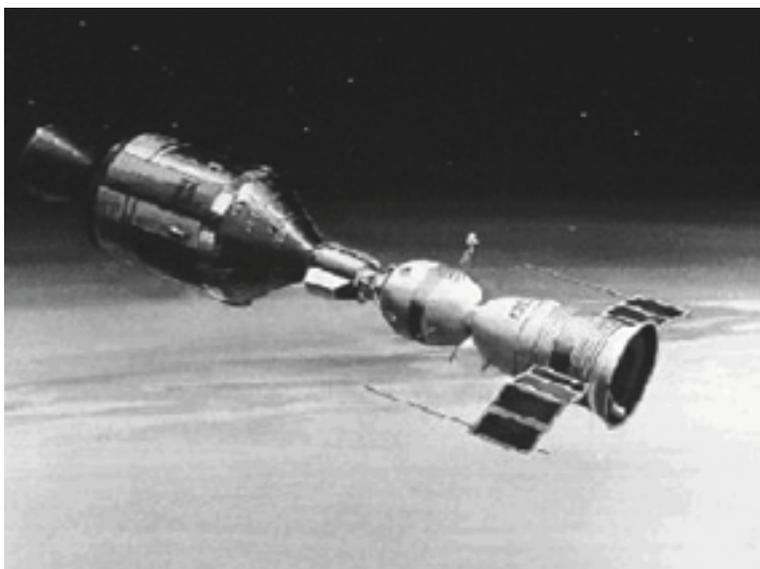


DR

« *Nous sommes solidaires, emportés par une même planète, équipage d'un même navire.* »

Antoine de Saint-Exupéry

d'agrégation des ethnies pour fonder des villes, souder des peuples et forger des nations. L'aventure maritime a banalisé les échanges des biens de consommation, suivie par la conquête de l'air qui a démocratisé les voyages à l'échelle de la planète. Mais, que l'on se déplace en véhicule terrestre, maritime ou aérien, il y a toujours des frontières à traverser et des formalités à remplir lors de l'arrivée dans un pays étranger. La partition du genre humain en nationalités jalouses de leur identité vient sans cesse se rappeler au bon souvenir du globe-trotter contemporain.



DR

Le rendez-vous spatial effectué entre *Apollo* et *Soyouz*, les poignées de mains échangées entre astronautes et cosmonautes ont montré au monde incrédule que la conquête spatiale pouvait rapprocher les hommes par delà l'antagonisme de leurs nations d'origine.

Le *globe-galopper* de l'espace survole le monde en une centaine de minutes. Il est au-dessus des enfantillages d'une humanité babélisée en mal d'identité. Le point de vue spatial, le seul qui soit littéralement global, apporte une réponse commune évidente à la traditionnelle question identitaire : *Qui suis-je ? – Un terrien, pardî !* Car l'espace, cette ultime frontière, n'est justement pas une frontière ! Il n'existe d'ailleurs aucune limite discernable entre l'atmosphère terrestre de plus en plus ténue avec l'altitude et l'espace interplanétaire de plus en plus vide de particules à l'écart des différents corps célestes.

Bien loin de séparer, l'espace unit !

Tout un chacun a déjà fait l'expérience de la rencontre d'un compatriote lors d'un voyage à l'étranger. Loin du pays, l'habitant de la ville voisine devient tout à coup familier, même si cette personne aurait été habituellement décriée dans sa région d'origine. Plus on s'éloigne, plus ce réflexe grégaire se manifeste. Considérés depuis l'espace, tous les hommes sont frères. Après avoir seulement survolé la terre en avion, Antoine de Saint-Exupéry écrivait déjà avec perspicacité : « *Nous sommes solidaires, emportés par une même planète, équipage d'un même navire.* »

Lors du rendez-vous en orbite effectué entre *Apollo* et *Soyouz* en juillet 1975, trois ans après la signature des premiers accords SALT⁷, les poignées de mains échangées entre astronautes et cosmonautes ont montré au monde incrédule que la conquête spatiale pouvait rapprocher les hommes par delà l'antagonisme de leurs nations d'origine. Aujourd'hui, la station spatiale internationale est occupée en permanence par des ressortissants russes, américains, européens et japonais qui collaborent en bonne intelligence aux progrès scientifiques de l'humanité.

7. *Strategic Arms Limitation Talks* : discussions sur la réduction des armements stratégiques ouvertes en 1969, qui ont abouti aux accords SALT I de 1972 et 1974, et aux accords SALT II de 1979.



En attendant que l'accès physique à l'espace se démocratise, les images du monde entier transitent par le ciel avant d'aboutir dans chaque foyer. Nul n'est besoin de se déplacer pour communier en temps réel à un grand événement mondial. Depuis les premiers pas de l'homme sur la Lune suivis en direct par 500 millions de téléspectateurs le dimanche 20 juillet 1969, pendant la nuit américaine (le 21 juillet en Europe), la retransmission des Jeux olympiques offre régulièrement l'occasion de battre le record de diffusion mondiale. Les sites terrestres les plus inaccessibles, du fond des océans jusqu'aux sommets les plus vertigineux, sont filmés et dévoilés au sein des familles les plus modestes. L'expression « monsieur Tout-le-monde » peut maintenant être considérée au sens littéral, tant il est vrai que le monde tout entier est accessible à la connaissance de chacun. Plus encore, tous les événements d'importance, où qu'ils se produisent, sont retransmis et commentés à chacun dans sa propre langue. Ainsi informé, l'être humain accède de fait à la citoyenneté planétaire. Peu à peu, il apprend à évaluer l'effet des conséquences cumulées de ses actes quotidiens les plus anodins sur l'évolution du climat et la gestion des ressources limitées de notre petite planète bleue.

Bref, si le monde est malade, l'humanité s'éveille à la conscience d'elle-même au travers de ses membres de plus en plus nombreux à développer une attitude respectueuse et responsable vis-à-vis de la nature et de leurs semblables.



DF

« Quand je tournais autour de la terre dans ma capsule spatiale, je mesurais combien notre planète est réellement magnifique. »

Youri Gagarine.

Constantin Tsiolkovski écrivait en 1912 : « *La planète [Terre] est le berceau de l'intelligence, mais il est impossible de vivre éternellement dans son berceau.* » À sa suite, des philosophes russes comme Nikolaï Fedorovich Fedorov développèrent le concept de « cosmicisation » pour évoquer le déploiement futur de l'humanité dans le système solaire et même au-delà. Depuis le 12 avril 1961, la *cosmicisation* est sortie du domaine de la science-fiction. Youri Gagarine déclarait au retour de son bref séjour dans l'espace : « *Quand je tournais autour de la terre dans ma capsule spatiale, je mesurais combien notre planète est réellement magnifique.* » Les quelque 450 hommes et femmes qui lui ont succédé ont éprouvé le même sentiment tout en prenant conscience de la fragilité de l'environnement terrestre. Les vétérans qui ont fait plusieurs séjours espacés ont notamment pu voir de leurs yeux progresser la désertification et s'assécher la mer d'Aral. Ils en ont porté témoignage.

Au lieu de déboucher sur l'implantation de vastes colonies spatiales, le premier demi-siècle de la *cosmicisation* aura largement contribué à la prise de conscience globale des enjeux planétaires en matière de préservation de l'environnement et de gestion des ressources naturelles, débouchant sur le concept récent de *développement durable*.

Dans ce vaste mouvement de *conscientisation*, les moyens spatiaux de l'équipage terrien sont d'abord mis au service du navire planétaire, afin d'éviter que ce singulier berceau de l'intelligence ne se transforme en sinistre tombeau de l'humanité.

Attendant sa prochaine heure de gloire, la *cosmicisation* marque donc une pause pour quelques décennies...

A suivre... ●

Indépendance de l'armée de l'air française : les conséquences de la première guerre mondiale

par le commandant Mickaël Marion,
membre de l'équipe de marque *Rafale*
et étudiant en master sur l'emploi de l'aviation pendant la première guerre mondiale.

Les enseignements opérationnels et doctrinaux de la première guerre mondiale ont permis à l'aéronautique militaire française de s'émanciper pour devenir, en 1933, l'armée de l'air française. De sa participation au réglage de l'artillerie jusqu'à la maîtrise de l'espace aérien avec les SPAD VII et XIII, en passant par la décisive bataille de Verdun, l'avion passe progressivement du statut d'élément d'appoint de l'artillerie ou du génie au statut d'« élément indispensable à la pensée stratégique ».

Le 1^{er} avril 1933 est promulgué le décret qui reconnaît officiellement l'existence de l'armée de l'air. C'est l'aboutissement d'une lutte difficile finalement remportée par le tandem Cot (ministre de l'Air depuis le 31 janvier 1933 sous le gouvernement Daladier) – Denain (chef d'état-major des forces aériennes françaises depuis le 7 février 1933). Ce dernier, fortement influencé par les théories du général italien Giulio Douhet, a réussi à convertir Pierre Cot à ses idées. Puis les deux hommes finissent par obtenir l'aval de leurs partenaires de l'armée de terre et de la marine pour créer une nouvelle armée française. L'aéronautique militaire, cinquième arme de l'armée de terre, disparaît au profit de l'armée de l'air en tant que nouvelle armée à part entière.

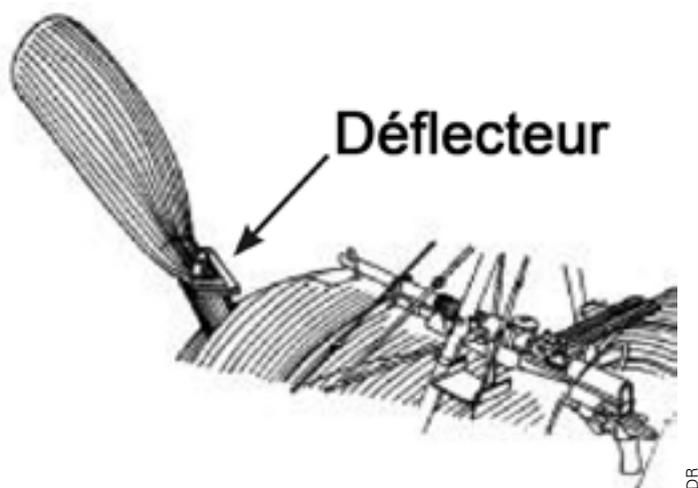
Cette indépendance, qui vient seulement 15 ans exactement après la création de la *Royal Air Force* (RAF) issue du *Royal Flying Corps* (RFC), équivalent de l'aéronautique militaire pendant la première guerre mondiale, est évidemment une conséquence des évolutions de la guerre aérienne.

En effet, ce sont les enseignements opérationnels et doctrinaux de la première guerre mondiale qui ont permis à l'aéronautique militaire française de formuler des revendications autonomistes, puis indépendantistes. Les événements opérationnels de la première guerre mondiale ont peu à peu transformé la façon de faire la guerre aérienne, et donc la doctrine d'emploi de cette arme, pour finalement aboutir à l'indépendance de toutes les armes aériennes du monde, dont la création de la RAF, le 1^{er} avril 1918 ne fut que la première étape. La description chronologique des évolutions de la guerre aérienne, notamment du côté français, pendant cette guerre permet de mieux comprendre le processus ayant amené à l'indépendance de l'armée de l'air.



DR

Clément Ader (1841-1925).



Déflecteur de balles, système Garros.

Une mitrailleuse est placée sur le capot et des déviateurs de balles sont fixés sur les pales de l'hélice.

DR

I. Les débuts de la guerre

Le 28 juin 1914, l'assassinat de l'archiduc d'Autriche François-Ferdinand, par le Serbe Princip à Sarajevo, déclenche, par un jeu d'alliances compliqué, la première guerre mondiale. Cette guerre va bouleverser la manière de faire la guerre aérienne et avoir de grandes conséquences au point de vue aéronautique.

L'ensemble des belligérants commence la guerre avec un nombre d'appareils restreint (162 en France), sans posséder de doctrine d'emploi bien définie, avec des appareils, que les Français ont choisi de nommer avions (en l'honneur de Clément Ader, auteur du premier vol d'un appareil volant plus lourd que l'air le 9 octobre 1890), fragiles et peu performants. Ces appareils sont utilisés principalement pour du réglage d'artillerie, de la reconnaissance ou des transmissions de dépêches urgentes. Leur manque de performance les empêchent d'embarquer toute arme efficace.

En conséquence, les aviateurs ennemis qui se rencontrent en l'air ne peuvent que se saluer amicalement avant de continuer leurs routes respectives. Ces appareils opèrent isolément. En effet, n'ayant rien à craindre en vol, mis à part une panne, les équipages ne voient pas la nécessité de voler à plusieurs. Mais la guerre, formidable catalyseur technique, et l'inventivité de quelques techniciens et militaires vont rapidement faire évoluer les choses.

Déjà l'aviateur Clément Ader, qui fut aussi un théoricien militaire, l'a prophétisé avant guerre : « l'avion, instrument de guerre ». Très rapidement, quelques aviateurs ont l'idée d'emporter avec eux des armes de poing : pistolets et carabines. Elles leur servent à la fois pour se protéger et pour abattre les avions de reconnaissance adverses au cas où... Par ailleurs, d'autres emportent des fléchettes et des bombes qu'ils lancent directement à la main.

Néanmoins, ces méthodes restent artisanales et leurs résultats peu probants, même si l'équipage Franz et Quenault obtient la première victoire aérienne de l'histoire fin 1914. De même, les différentes opérations de largage d'explosifs ou de fléchettes en acier se révèlent sans réelle portée stratégique. Les appareils volent toujours isolément et les missions restent les mêmes : réglage d'artillerie et reconnaissance. En revanche, l'avion est maintenant très efficace pour ces tâches et il apparaît très vite qu'il faut trouver un moyen de supprimer du ciel ces yeux indésirables. Deux facteurs vont contribuer à cet objectif.

D'une part, l'amélioration des performances des avions va permettre à leurs équipages d'emporter une charge utile, hors équipage, plus importante. Les pistolets et les carabines vont être

remplacés par les mitrailleuses de loin plus efficaces. Les petits explosifs ou les fléchettes vont être remplacés par des bombes, elles aussi beaucoup plus efficaces.



DR

Fokker Dr1.

D'autre part, l'idée révolutionnaire de Roland Garros (le tir à travers l'hélice des mitrailleuses de bord), améliorée et perfectionnée par le constructeur hollandais Fokker, va rendre les tirs des aviateurs précis et efficaces. En conséquence, dès les premiers jours de 1916 une nouvelle spécialité est née : la chasse. Les nouveaux avions allemands, dont le *Fokker Eindecker* (pour « avion de la firme Fokker mono-plan »), en sont les champions.

Maniables et possédant le nouveau système de tir à travers l'hélice, ils font souffrir les avions de reconnaissance français et britanniques. Les Allemands ont la « maîtrise de l'air », terme nouveau pour l'époque, mais qui va rapidement rentrer dans les mœurs.

En revanche, ces nouveaux chasseurs décollent, la plupart de temps, toujours isolés pour trouver les avions ennemis. Aucune doctrine d'emploi précise n'existe encore. C'est la plus meurtrière bataille de l'histoire qui va accélérer l'organisation d'une arme aérienne, qui commence tout juste à mettre en application les prophéties de Clément Ader.

II. La bataille de Verdun et ses conséquences

Le début de la bataille de Verdun, en 1916, marque un changement dans l'utilisation des avions. En effet, les deux camps commencent à organiser l'utilisation des avions dans un but unique : éradiquer les avions de reconnaissance ennemis. À partir de ce moment les avions ne volent plus seuls, ils deviennent des armes réellement offensives : la chasse et sa doctrine d'emploi sont véritablement nées. Cette doctrine d'emploi repose sur l'effet de masse pour obtenir la maîtrise de l'air.



DR

Le 16 mars 1917 Guynemer à bord de son *SPAD VII* n° 254 (avion emblématique de l'as français et actuellement exposé au musée de l'Air et de l'Espace du Bourget) est en plein combat avec sa 33^e victime : le lieutenant Lothar von Hausen de la *Jasta 32* volant sur un *Roland D II* allemand (dessin de Brice Mardon).

Deux tacticiens vont, dans chaque camp, poser les bases de la nouvelle organisation de l'aviation : le commandant de Rose en France et le capitaine Boelcke en Allemagne. Dorénavant, les avions ne volent plus de façon isolée, ni en protection directe des avions de reconnaissance. C'est le début de véritables guerres aériennes, où de nombreux avions combattent entre eux dans des grandes batailles aériennes.



L'avion n'est plus au service direct de l'armée de terre, mais participe à des actions purement aériennes possédant une portée stratégique importante.

L'aéronautique militaire s'émancipe. La formation d'escadrilles totalement dédiées à la chasse en est l'exemple le plus flagrant. Tous les avions d'une même escadrille sont menés en même temps par leur chef : le capitaine Brocard commandant de l'escadrille N 3 (*Nieuport 3*, pour escadrille n° 3 volant sur avion *Nieuport*) en France, le capitaine Boelcke commandant de l'escadrille JS 2 (*JagdStaffeln 2*, ou escadrille de chasse n° 2) en Allemagne.



DR

Le vol en patrouille d'un *SE-5* aux couleurs anglaises et d'un *Breguet 14* aux couleurs françaises est la réunion de l'un des meilleurs avions de chasse de la première guerre et de l'un des meilleurs bombardiers.

Dans le même temps, les performances des avions s'améliorent. Sous l'impulsion de cette nouvelle organisation, celles-ci deviennent capitales pour obtenir la supériorité aérienne. D'ailleurs, la maîtrise de l'air changera au cours de la guerre au gré des performances des avions de chaque camp. L'apparition du *Fokker Eindecker* va la donner pour un temps aux Allemands. Puis, la mise en service des *Nieuport 11, 17* et *24* va permettre aux français de la reprendre provisoirement. Les Allemands vont reprendre la maîtrise de l'air avec l'arrivée des *Albatros D I* puis *D V*, avant que les Français ne la récupèrent définitivement avec la série des *SPAD VII* et *XIII* (Société de production des avions Deperdussin). Le nombre restreint de *Fokker D VII* mis en service avant la fin de la guerre empêchera l'Allemagne de récupérer cette maîtrise de l'air. En revanche, la mention explicite de cet avion lors de la signature du traité de paix à Rethondes souligne l'excellence de cet avion qui fut probablement le meilleur avion de chasse de la première guerre mondiale.

C'est la fin de l'époque héroïque. Après Verdun, la guerre aérienne devient une science, un art. L'aviation a irrémédiablement changé. Mais la guerre n'est pas finie et la suite va encore faire évoluer l'aéronautique militaire.

III. La fin de la guerre

La fin de la bataille de Verdun marque la systématisation de la mise en application des principes d'effets de masse, de permanence, de supériorité aérienne, de maîtrise de l'air. Symboliquement, la mort du capitaine Guynemer (54 victoires aériennes) le 11 septembre 1917 à Poelkapelle marque la fin des individualités, la fin des chevaliers héroïques du début de la guerre.

Dorénavant, pratiquement tous les engagements aériens réunissent de nombreux appareils. La bataille aérienne se déroulant le 26 juillet 1917, qui en est l'un des exemples, le prouve. Cette bataille est une des très grandes opérations de la première guerre mondiale. Pas moins de 94 avions se sont affrontés ce 26 juillet à des altitudes variant de 500 à 5 000 mètres. Cette opération opposait les Britanniques et les Allemands, dont le chef n'était autre que le célèbre « Baron rouge », Manfred von Richtofen (80 victoires aériennes, plus grand as de la première guerre mondiale), élève et successeur de Boelcke.

Ce jour-là, la troisième dimension est devenue un élément indispensable de la pensée stratégique, au même titre que la mer ou la terre. Les Anglais sont les premiers à l'avoir compris : le 1^{er} avril

Capitaine Georges Marie Ludovic Jules GUYNEMER 1894-1917

Il naît le 24 décembre 1894 à Paris. À la déclaration de la guerre, Guynemer tente d'entrer dans l'arme aérienne, mais il est rejeté par le service médical en raison de sa santé précaire et de son caractère trop chétif (1,70 m et 50 kg à sa première tentative).

Néanmoins, il parvient finalement, avec l'aide des relations de son père, à entrer dans le milieu militaire en tant qu'élève mécanicien, mais uniquement au titre du service auxiliaire, toujours à cause de sa santé fragile. Faisant preuve d'une grande persévérance, il use une nouvelle fois de l'influence de son père.

Le 26 janvier 1915 il est enfin inscrit sur une liste de nouveaux élèves pilotes. Il commence immédiatement sa formation et obtient le brevet militaire le 28 mai. Néanmoins, considéré comme téméraire et ayant tendance à ne pas toujours ramener les avions en bon état, il fut constamment sous la menace d'une radiation.



Morane Saulnier type A1, dit *Morane Parasol*.

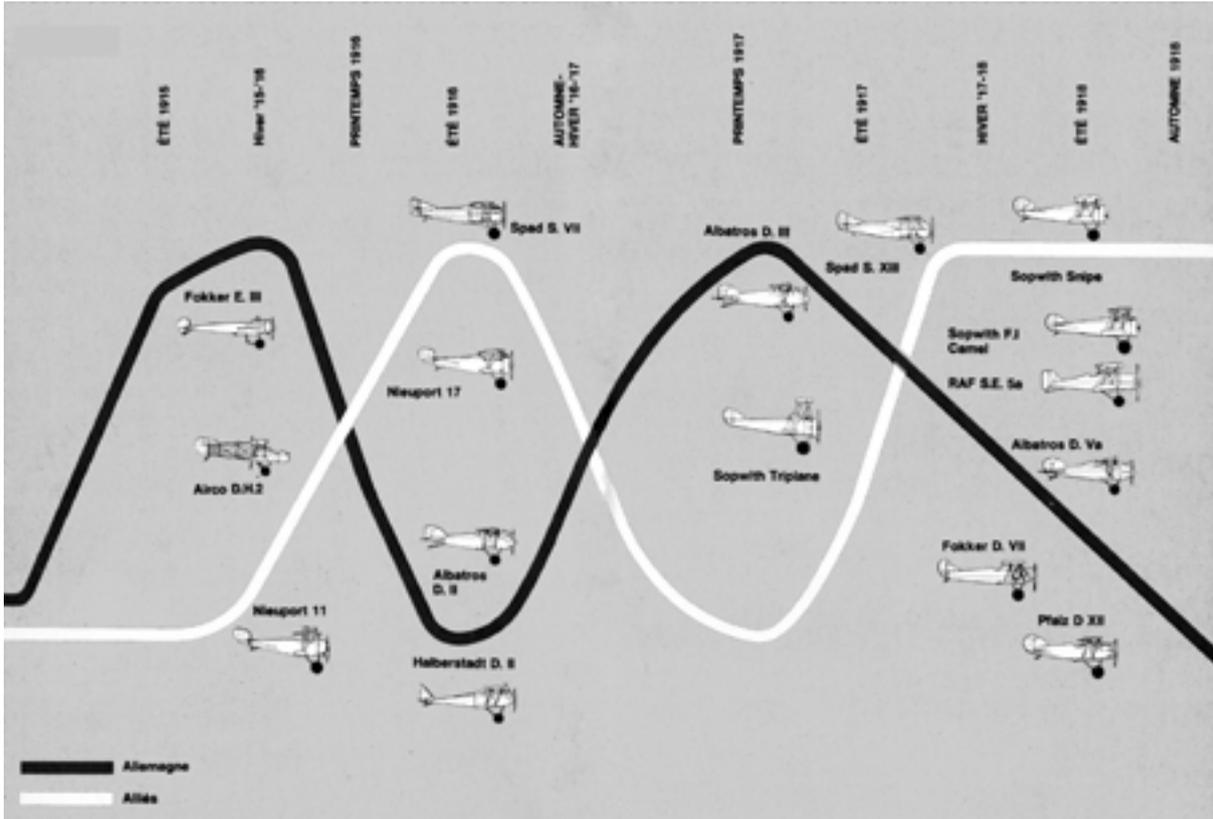
Affecté à l'escadrille MS 3, il vole sur le *Morane Parasol* de Charles Bonnard. Ce dernier l'avait baptisé « le Vieux Charles », Guynemer conservera ce surnom sur ses autres avions. Les débuts sont laborieux, il obtient sa première victoire le 19 juillet 1915 et la seconde le 5 décembre 1915 sur son *Nieuport 11* monoplace. Dès lors, les victoires vont s'accumuler. Les médias, encouragés par l'armée qui a besoin de héros en ces temps difficiles, s'emparent de ses exploits. Le jour de ses 21 ans, il abat son 25^e avion, devenant le pilote ayant le plus de victoires aériennes.

En revanche, ses succès ne vont pas sans contreparties. Son caractère téméraire, son agressivité poussée à l'extrême et ses qualités de tireur en font un pilote hors pair, mais il se fait abattre deux fois et revient souvent avec son avion criblé de balles. D'ailleurs, Fonck dira de lui : « *Je ne comprends pas qu'avec sa façon de se battre, il ne se soit pas fait descendre plus tôt* ». Fonck, as des as français avec 75 victoires à la fin de la guerre, était totalement l'opposé de Guynemer. Tireur hors pair, Fonck ne s'est quasiment jamais fait toucher par une balle.

Après une année 1917 très fructueuse pour son palmarès, Guynemer décolle le 11 septembre 1917 pour une mission de chasse pure et se fait prendre à partie par plusieurs *Albatros*. Il tombe à Poelkapelle tué d'une balle dans le front. Il avait 53 victoires.

1918, avant même la fin de la guerre, la RAF apparaît. Au côté artisanal du début de la guerre a succédé une nouvelle manière de conduire la guerre aérienne : scientifique, organisée, avec une doctrine d'emploi claire et précise, avec des objectifs stratégiques.

Ce n'est pas moins de 51 000 avions qui sont sortis des chaînes de production françaises entre 1914 et 1918. La chasse était née. Le bombardement stratégique est apparu, avec notamment les *Siemens-Schuckert R VIII* allemands, monstres aériens capables d'embarquer une charge utile de plus de 5 tonnes, y compris le carburant. Néanmoins, les performances encore limitées des bombardiers n'ont pas permis le développement de cette mission. L'organisation de l'aéronautique militaire a été créée : les escadrilles, les groupes de chasse... La doctrine d'emploi a été définie, et cette dernière ne prônait pas l'utilisation systématique des avions au profit direct de l'armée de terre, ce qui avait naturellement amené la création de deux types d'escadrilles : une dite de « coopération », qui travaille au profit direct de l'armée de terre, et une autre dite « réservée », utilisée pour des opérations uniquement aériennes.



DR

Suprématie aérienne au cours de la 1^{re} GM.

Le 11 novembre 1918, l'armistice est enfin signé. Les alliés ont remporté la guerre mais l'évolution de l'arme aérienne ne s'arrêtera pas ici. Les conséquences de la première guerre mondiale sont trop importantes pour ne pas avoir de répercussions ultérieures. Quelques visionnaires ne s'y sont pas trompés.

Un combat aérien en 1917

Le 30 avril 1917, 4 *Jagdstaffeln* (escadrilles de chasse allemande) combinèrent leurs forces et, avec 2 formations totalisant 20 avions, quittent Douai pour une patrouille le long du front. Les rencontres ne tardent pas. Tout d'abord, 3 *FE 2d* anglais, parmi une formation en comptant 7, sont descendus. Les 4 autres sont sauvés par l'intervention opportune de 3 *Sopwith Triplanes*.



DR

Bristol Fighter.

Les Allemands, recherchant des proies plus faciles, tombent sur une formation de 6 *Bristol Fighter* en mission de reconnaissance, escortés par des *Sopwith Triplanes*. Après un combat tournoyant de près de 20 minutes, ils les forcent à rebrousser chemin, empêchant les Anglais de remplir leur mission de reconnaissance. Pendant la mêlée, 3 *SE 5* sont intervenus pour tenter de diminuer la pression sur les avions anglais. Mis à part un *SE 5* abattu, les 2 camps se séparent sans autre perte. Plus tard, 2 *FE 2b* sont descendus par les Allemands, ils faisaient partie d'une formation qui comptait 8 avions, en mission de reconnaissance. Encore une fois, les Allemands empêchent les Anglais d'effectuer leur mission.

Cet engagement, qui marque la fin du « *Bloody April* », marque aussi le début de la mise en place de nouvelles tactiques, où les avions volent en groupe, le combat aérien devient une science et les exploits individuels laissent la place au combat de masse.

Liste des plus grands as

Pays	Noms des aviateurs	Nombres de victoires
France	Capitaine Fonck	75 victoires
	Capitaine Guynemer	53 victoires
	Lieutenant Nungesser	43 victoires
	Capitaine Madon	41 victoires
Allemagne	Rittmeister von Richtofen	80 victoires
	Oberleutnant Udet	62 victoires
	Oberleutnant Loewenhardt	53 victoires
	Leutnant Woss	48 victoires
Grande-Bretagne	Major Mannock	73 victoires
	Colonel Bishop	72 victoires
	Major Collishaw	68 victoires
	Captain Mac Cudden	58 victoires
États-Unis	Captain Rickenbacker	26 victoires
Russie	Captain Kazakov	17 victoires
Autriche Hongrie	Major Brumowski	40 victoires
Belgique	Capitaine Coppens	37 victoires
Italie	Major Baracca	34 victoires

Giulio Douhet, dans son livre « *Il Dominio dell'aria* » en 1921 prévoit déjà la prédominance de l'aviation, capable seule de faire basculer le sort de la guerre. Le général américain Billy Mitchell déclarait aussi en 1925 : « *La puissance aérienne a pris sa place comme l'instrument principal dans la guerre internationale* ». Ces écrits prouvent que l'aviation est entrée dans une nouvelle ère et que, pour s'épanouir, l'indépendance est la bonne solution.

La transformation de la façon de faire la guerre aérienne, l'amélioration extraordinaire des performances des avions ont été des conséquences de la première guerre mondiale. Cette même guerre a donc fourni les arguments nécessaires à l'indépendance de l'armée de l'air : besoin de la maîtrise de l'air, effet de masse, permanence aérienne en sont autant d'exemples.

Néanmoins, un domaine de la guerre aérienne est resté encore en retrait : le bombardement stratégique, du fait, entre autres, des performances encore insuffisantes des avions. Mais ce dernier domaine va rapidement se développer pour atteindre son point culminant quelques années plus tard lors de bombardements de la *8th Air Force* américaine sur l'Allemagne nazie.

À partir de ce moment, l'arme aérienne « *peut atteindre les centres vitaux des États ennemis, les détruire et paralyser la capacité de résistance des États* » (Liddell Hart). Le stratège anglais, auteur de cet apophtegme, ne sera hélas pas écouté en mai 1940, où l'armée de l'air restera empêtrée dans des missions de coopération inutiles, qui alourdiront les pertes et réduiront son efficacité. ●

Évolution de la doctrine d'emploi de l'arme aérienne lors de l'offensive du Chemin des Dames

Le 11 avril 1917, le grand quartier général écrit une note dans laquelle est décrite la doctrine d'emploi qui fut utilisée au début de l'offensive du Chemin des Dames : « *La victoire aérienne doit précéder la victoire terrestre dont elle est un des éléments et le gage. Il faut aller chercher l'ennemi chez lui et le détruire.* »

Cette doctrine est née lors de la bataille de Verdun et elle fut employée avec succès pendant la bataille de la Somme. Or, lors de l'offensive du Chemin des Dames, cette doctrine sera appliquée avec excès, donnant une autonomie extrême aux unités aériennes composant le Groupement des armées de réserve (GAR). Ces dernières regroupaient 400 appareils de chasse, c'est-à-dire quatre fois plus que pour la bataille de la Somme. Au total plus de 1 000 avions sont rassemblés sous l'autorité du GAR. Jusqu'à fin avril, une seule escadrille de chasse restait disponible pour la protection de l'aviation d'artillerie et d'observation subordonnée aux corps d'armée. L'aviation de corps d'armée est directement utilisée au profit des armées terrestres engagées sur le front et, par conséquent, placée sous l'autorité de leur commandant en chef. En revanche, les unités aériennes du GAR sont autonomes par rapport aux commandants d'armée et peuvent agir à leur guise, notamment pour éradiquer des cieux les avions ennemis grâce à des missions de chasse pure.

En l'occurrence, le procédé utilisé pendant l'offensive du Chemin des Dames est une « permanence » de croisières offensives établies à l'avance, suivant un horaire rigide et réglé pour l'ensemble du front d'armée. Néanmoins, la largueur du front (40 à 60 km) donne un caractère dilué et perméable à cette doctrine d'emploi. De plus, les Allemands refusent le combat conformément à l'ordre de la VI^e armée allemande donné le 31 mars 1917 : « *En cas d'offensive générale il faut se dérober devant l'aviation de chasse française ; ne se battre qu'au-dessus des lignes allemandes ; harceler l'aviation française de corps d'armée par des attaques rapides, menées par des petits groupes de quelques avions seulement ; protéger l'aviation allemande d'observation.* »

En conséquence, et bien que les Allemands aient moins d'avions (530 en avril 1917), les avions de chasse français, réunis en de puissantes patrouilles (10 à 20 avions), lors d'expéditions lointaines, ne rencontrent qu'un ciel vide. Les Allemands qui, eux, rôdent par petits paquets au-dessus de la ligne de front, font des ravages parmi l'aviation d'observation et de réglage d'artillerie, insuffisamment protégée, et rendent aveugle les commandants d'armée. D'ailleurs, une directive française datée du 15 avril, jour de l'assaut, est sans équivoque : « *Aucun avion des groupes de chasse ne doit plus être rencontré à l'intérieur des lignes françaises.* » L'utilisation de cette doctrine se solde par 108 tués, blessés ou disparus pendant le mois d'avril parmi l'aviation d'observation et par « seulement » 24 tués, blessés ou disparus parmi l'aviation de chasse.

Néanmoins, à partir du mois de mai, tirant les leçons de cet échec, et bien que la doctrine offensive soit toujours en vigueur, il est souligné qu'elle doit être « *précisée dans son objet et limitée dans son action* ». Une nouvelle méthode est alors utilisée. Elle consiste en une notion de « manœuvre » : dans l'espace et dans le temps, la chasse combat en liaison étroite avec l'aviation de corps d'armée, de manière à réaliser des concentrations d'avions de combat dans la zone et au moment utile.

L'échec de l'offensive du Chemin des Dames a transformé la doctrine d'emploi de l'arme aérienne en la rapprochant des corps d'armée et, par conséquent, lui retire une partie de l'autonomie gagnée à l'issue de Verdun et de la Somme. Cette transformation de la doctrine évoluera encore dans le sens de la coopération au profit des corps d'armée. À ce propos, le maréchal Foch dira en avril 1918 que « *la première tâche des chasseurs est d'assister les troupes par d'incessantes attaques avec des bombes et des mitrailleuses, sur les colonnes, concentrations et bivouacs. Le combat aérien ne doit pas être recherché, sauf en cas de nécessité, pour remplir cette tâche* ». Entre 1917 et 1918, la doctrine d'emploi française est donc passée d'un extrême à l'autre et en avril 1918, au moment où le *Royal Flying Corps* devient indépendant sous le nom de *Royal Air Force*, les propos du maréchal Foch donnent les grandes lignes de la doctrine d'emploi qui prévaudra lors de la campagne de France.

Tableau chronologique

Année	Jours	Historique
1914	28 juin	assassinat de l'archiduc François-Ferdinand à Sarajevo
	6/13 septembre	bataille de la Marne
	5 octobre	1 ^{re} victoire aérienne remportée par Frantz et Quenault
1915	26 février	1 ^{er} doublé et 5 ^e victoire pour Navarre : consacré « as »
	1 ^{er} avril	Roland Garros descend un avion <i>Albatros</i> avec son système de tir à travers l'hélice
	19 juillet	1 ^{re} victoire de Guynemer
1916	21 fév./15 déc.	bataille de Verdun
	28 octobre	mort d'Oswald Boelcke (40 victoires)
1917	avril	le « mois sanglant » (<i>Bloody April</i> pour les Britanniques)
	avril/mai	défaite française au Chemin des Dames
	11 septembre	mort de Guynemer à Poelkapelle (Belgique)
1918	20 janvier	Billy Mitchell prend le commandement des forces aériennes américaines
	1 ^{er} avril	création de la <i>Royal Air Force</i>
	21 avril	mort de Manfred von Richtofen
	16 juil./6 août	2 ^e victoire de la Marne
	11 novembre	armistice

GLOSSAIRE

As : qualificatif donné à un pilote ayant obtenu 5 victoires ou plus.

Bloody April : mois particulièrement meurtrier pour les forces aériennes britanniques face aux forces aériennes allemandes emmenées notamment par von Richtofen.

Jasta : abréviation de *JagdStaffeln*, escadrille de chasse allemande.

BIBLIOGRAPHIE ET CONSEILS DE LECTURE

- *Histoire de l'aéronautique militaire* : document du Centre d'enseignement supérieur aérien
- *L'aviation en 1917* : Alain Morizon (document du service historique de l'armée de l'air)
- *Guynemer : les avions d'un as* : B. Klaeyle et P. Osché
- *1914-1918, les as de l'aviation* : J-J. Petit
- *Rise of the fighter aircraft 1914-1918* : R. Hallion
- *Un siècle d'aviation* : collectif (édition spéciale Science et Vie)
- *Stratégie* : Liddell Hart (avec préface de L. Poirier aux éd. Perrin)
- *Les As de la Grande Guerre* : Patrick de Gmeline (romancé)
- *Rittmeister Manfred Freiherr von Richtofen* : P. Facon
- *German aircraft of the First World War* : P. Gray et O. Thetford
- *Who's who in aviation history* : W. Longyard

Éléments d'appréciation et premières analyses de l'engagement israélien au Liban

par le colonel Fourdrinier,
commandant la division analyse-synthèse
du bureau pilotage de l'état-major de l'armée de l'air.

Ce document n'est pas à proprement parler un article, il représente plus une synthèse qualitative et quantitative (le Retex) du conflit de l'été 2006 entre les Israéliens et le Hezbollah. Écrit fin 2006 et largement diffusé au sein de nos états-majors et à l'extérieur de l'armée de l'air, certains points ou certaines assertions n'auront peut-être pas résisté à l'épreuve du temps à l'heure de sa publication. Il n'en demeure pas moins d'un grand intérêt et certains enseignements gardent aujourd'hui toute leur pertinence. Nous voulions vous faire connaître ce compte-rendu passionnant.

Le 25 juin 2006, un commando du Hamas palestinien pénètre en Israël, tue deux soldats israéliens et en capture un troisième, le caporal Gilad Shalit. Trois jours plus tard, l'État hébreu lance l'opération *pluies d'été* sur la bande de Gaza afin de punir le Hamas et de retrouver son soldat. Le 12 juillet, deux militaires israéliens sont à nouveau enlevés près de la frontière libanaise. L'élément blindé lancé à la poursuite des ravisseurs est pris à partie par des combattants du Hezbollah qui détruisent les deux chars et tuent huit autres soldats israéliens. Le leader du parti Hezbollah, Hassan Nasrallah, déclare à la télévision libanaise que si Israël choisit l'affrontement, « *il est prêt* ». Face à ces événements et à l'indignation qu'ils suscitent en Israël, l'État hébreu déclenche sur le territoire libanais une campagne aéroterrestre de haute intensité qui durera 34 jours et se terminera par l'acceptation de la résolution 1701 des Nations unies destinée à mettre un terme au conflit tout en garantissant la sécurité et la stabilité entre Israël et le Liban.

L'ensemble des actions menées au cours de cette campagne a été plus ou moins bien perçu et analysé par les médias et les populations du monde entier. La guerre médiatique a joué un rôle considérable dans le déroulement et l'issue de la confrontation. Cette fiche vise à présenter des éléments factuels accompagnés d'analyses qui doivent permettre de tirer les premiers enseignements « à chaud » de ce conflit, en particulier dans le domaine aérien, au moment où l'engagement militaire de la France se trouve renforcé dans le processus de stabilisation au sein de la FINUL (*Force intérimaire des Nations unies au Liban*).

L'analyse transcrite dans cette fiche a été menée selon une approche résolument axée sur l'observation du fait aérien. Les enseignements proposés ne peuvent donc être que partiels et devront être mis en perspective ou amendés à la lumière des travaux similaires réalisés par les autres armées. La réunion des expertises propres à chaque composante permettra alors d'apporter un éclairage plus complet sur le déroulement et les implications de ce conflit.

1. Les acteurs en présence

1.1. La puissance militaire israélienne

Malgré sa petite taille, Israël possède une armée puissante et redoutée, Tsahal, qui dispose de capacités étendues et de matériels performant. Son armée de l'air est l'une des meilleures au monde.

Israël est un petit pays d'un peu plus de 6 millions d'habitants répartis sur 20 770 km², c'est-à-dire deux fois le département de la Gironde, sans compter les territoires occupés de Cisjordanie, de Gaza et du plateau du Golan.



DR

Hassan Nasrallah.

Ce territoire d'environ 400 km de long pour 50 km de large dispose pourtant d'une armée redoutable, gage indispensable de survie si l'on considère les vifs antagonismes régionaux. Bien que très largement soutenu et équipé par les États-Unis, l'État hébreu possède une industrie d'armement efficace et innovante. Sixième puissance nucléaire mondiale, Israël disposerait d'environ 200 ogives placées dans des bombes ou des missiles stratégiques.

Avec plus de 36 000 membres d'active, 1 400 pilotes et environ 1 200 aéronefs, l'armée de l'air israélienne (IAF¹ ou Heyl'ha Avir) est, avec l'Égypte, la force aérienne la plus puissante de la région. L'IAF possède 17 escadrons de chasseurs-bombardiers, soient 450 appareils dont environ 300 en ligne (*F-15 C/D/I*, *F-16 C/D/I*, *F-4 E*), auxquels s'ajoutent 150 appareils en réserve (*KFIR*, *Skyhawk*). L'IAF aligne également 260 hélicoptères, dont 80 hélicoptères d'attaque (*AH-1 Cobra* et *AH-64 Apache*).

L'armée de terre israélienne se compose de 20 000 membres d'active, auxquels s'ajoutent 105 000 conscrits et 380 000 réservistes. Elle aligne 2 650 chars de combat, dont 1 350 *Merkava*, 10 500 véhicules de transport de troupes et 1 200 pièces d'artillerie. Elle possède également une centaine de missiles stratégiques à courte (500 km) et moyenne (1 500 km) portée (*Jéricho-1* et *Jéricho-2*). Le missile *Jéricho-3*, actuellement en cours de développement et dérivé du lanceur *Shavit*, aurait une portée de 4 800 km.

La marine israélienne se compose de 5 500 professionnels et 2 500 conscrits. Elle aligne 3 sous-marins lance-missiles *Dolphin*, 3 corvettes lance-missiles *Eilat* et une cinquantaine de patrouilleurs.

1.2. Le parti Hezbollah

Le parti Hezbollah possède une véritable armée, équipée et entraînée par l'Iran. Il dispose de matériels modernes et d'infrastructures enterrées et durcies. Ayant considérablement accru leurs capacités au cours de ces dernières années, les forces du Hezbollah se destinent à employer leurs moyens ultra-modernes afin de mener des actions de guérilla et de porter la terreur sur le territoire israélien.

Le Hezbollah (« parti de Dieu ») est un parti politique chiite libanais, fondé en 1982 et disposant d'une branche armée identifiée comme mouvement terroriste par de nombreux pays occidentaux. Inféodé à l'Iran et à la Syrie, il est le bras armé de Téhéran et le relais de Damas dans la région du Sud-Liban. Ces deux pays assurent le financement du Hezbollah (plus d'un milliard de dollars ont été versés au cours de ces six dernières années), coordonnent son action, forment et entraînent ses combattants (surtout l'Iran), le fournissent en matériels et en armements.

1. Israeli Air Force.



Au début des hostilités, le Hezbollah compte environ 8 000 combattants. Bâti selon une logique de terreur, il possède une organisation et des capacités proches de celles d'une armée régulière mais utilise des modes d'action de guérilla.

Au début du conflit, il dispose d'un éventail très complet d'équipements militaires, souvent de dernière génération.

☞ Un arsenal de fusées de tout calibre, à savoir :

- 13 000 roquettes *Katioucha* de 107 et 122 mm, d'une portée de 15 à 25 km ;
- 30 lanceurs iraniens de fusées *Farj*, d'une portée de 70 km ;
- 38 lanceurs syriens de fusées de 220 et 302 mm, d'une portée de 75 et 115 km ;
- 20 lanceurs iraniens de fusées *Zelzal*, d'une portée de 220 km et capables d'atteindre Tel-Aviv.

Le Hezbollah dispose ainsi d'environ 1 000 fusées de moyenne et longue portée.

☞ Des centaines de missiles antichars modernes, et en particulier les *Metis-M* et *Kornet* russes (*AT 13*, *AT 14*). Ces missiles de troisième génération d'une portée de 3 à 5 km percent 120 cm de blindage et leur double charge creuse se révèle efficace contre les nouveaux blindages réactifs.

☞ Des missiles anti-navires *Noor*, un clone iranien du *C-802* chinois. Ce missile subsonique d'une portée de 120 km attaque son objectif en vol rasant et possède une charge à fragmentation de 165 kg.

☞ Des missiles sol-air *Strela 2* (SA7b « *Grail* ») de première génération.

☞ Des drones iraniens *Abadil*. D'un rayon d'action de 150 km, ce drone de petite taille emporte 45 kg de capteurs ou de charge militaire.

Par ailleurs, depuis le retrait israélien en 2000, le Hezbollah s'est livré à de très importants travaux d'infrastructure. Afin d'échapper à la menace des frappes aériennes, le Hezbollah a réalisé un ensemble très structuré de fortifications enterrées et durcies (5 à 10 mètres de profondeur), reliées par un vaste réseau de tunnels. Cette « hydre » s'étend depuis la ligne frontalière jusqu'à l'intérieur des villes du Sud-Liban, profitant du masque des habitations civiles. À titre d'exemple, l'armée israélienne a découvert un important dépôt de munitions stocké dans un bunker enterré sous une mosquée. Un bunker du Hezbollah était également enterré à quelques dizaines de mètres du PC de la FINUL à Naqurah.



F-16 israélien.

2. La vision stratégique des Israéliens

2.1. La prééminence de l'action aérienne

La volonté d'Israël de recourir prioritairement à l'arme aérienne pour affronter le parti Hezbollah s'explique par un ensemble de facteurs opérationnels, culturels et doctrinaux. L'offensive terrestre n'était pas souhaitée par les dirigeants israéliens.

L'armée de l'air israélienne a toujours bénéficié d'une aura particulière dans son pays pour avoir à plusieurs reprises contribué de manière décisive à la victoire de Tsahal au cours des précédents conflits israélo-arabes.



Israël a reçu 204 exemplaires du *Phantom F-4E* qui prirent part à la guerre du Kippour en 1973.

Excepté le conflit de 1948 où l'implication de l'arme aérienne fut limitée, les deux conflits majeurs qui suivirent ont parfaitement illustré un choix doctrinal dominant, celui de guerre préventive par l'utilisation massive de la puissance aérienne comme élément de domination militaire.

Le bilan du conflit de 1967 est particulièrement éloquent. L'IAF, en 500 sorties aériennes seulement, y revendique 309 avions ennemis détruits sur un ordre de bataille en comptant initialement 340 et ne reconnaît avoir perdu que 19 aéronefs.

La guerre du Kippour en 1973 reste là encore un exemple de domination aérienne significatif pour Israël. Face à une coalition arabe bien équipée et bénéficiant de l'appui de l'URSS, Tsahal inflige de lourdes pertes aériennes à l'ennemi à hauteur de 432 avions détruits ou abattus, mais au prix de la perte de 102 de ses appareils, majoritairement abattus par des systèmes sol-air (SA3, SA6). Par ailleurs, l'arme aérienne contribue significativement à l'énorme attrition subie par les blindés arabes, Tsahal détruisant pas moins de 2 250 chars lourds et blindés légers.

En revanche, les vingt-deux années d'occupation du Sud-Liban par l'armée israélienne ont laissé un mauvais souvenir au sein de la population de l'État hébreu.

En effet, les pertes sur le terrain ont été sensibles (quelques centaines de soldats), en dépit de l'appui de l'ALS (armée du Liban-Sud), milice forte de 2 500 hommes équipée et soutenue par Israël et composée majoritairement de chrétiens maronites et de quelques musulmans.

Entre 1993 et 1996, Tsahal reconnaît la perte de soixante-six soldats et décide en 1996 de déclencher l'opération *Raisins de la colère* en réponse aux harcèlements quasi permanents des forces du Hezbollah. L'année 2000 sonne le glas de la présence israélienne sur le sol libanais. L'ALS est démantelée et ses miliciens se réfugient en Israël. Ceux qui ne peuvent fuir sont massacrés par la population locale qui les qualifie de collaborateurs de l'ennemi « sioniste ». Ce désengagement



Les vingt-deux années d'occupation du Sud-Liban par l'armée israélienne ont laissé un mauvais souvenir au sein de la population de l'État hébreu.

est ressenti comme un réel soulagement par la population israélienne qui ne souhaite dorénavant plus revivre ces épisodes d'occupation.

Soucieux de ne pas être à nouveau entraînés dans un tel enlèvement, les dirigeants israéliens élaborent donc une doctrine spécifique visant à lutter « à distance » contre les actions de harcèlement des groupes terroristes. C'est la doctrine du « vautour et du serpent » (« *vulture and snake* »). Dans cette doctrine, l'armée de l'air devient une force offensive (« *the vultures* ») destinée à détruire toute guérilla (« *the snakes* »), où qu'elle puisse se trouver. Les chasseurs-bombardiers sont chargés de détruire les infrastructures, les hélicoptères de prendre à partie les combattants tandis que les drones repèrent et identifient les cibles. Les forces terrestres se contentent, quant à elles, de protéger le territoire d'Israël et opèrent au besoin de rapides incursions en territoire ennemi afin de détruire les poches de résistance qui auraient échappé à l'arme aérienne.

Cette doctrine a été appliquée avec succès au cours des dernières années, en particulier sur les territoires palestiniens de Cisjordanie et de Gaza.

Le pourcentage de destruction des cibles palestiniennes par l'arme aérienne, par rapport aux tirs terrestres, le montre clairement. Il était de 5% en 2002, il est passé à 23% en 2004, 31% en 2005, pour atteindre 50% début 2006.

La présence d'un général d'aviation à la tête des armées israéliennes illustre cette prééminence prise en Israël par l'arme aérienne. Disposant des équipements les plus modernes, assumant le rôle de force offensive, confortée par des résultats très positifs, l'armée de l'air représente le fer de lance de la force militaire israélienne.

Mais, par-dessus tout, l'adoption d'une stratégie d'actions aériennes apporte au pouvoir politique l'avantage de limiter l'implication des troupes au sol, ce que la Nation souhaite éviter.

2.2. Les objectifs stratégiques visés

Le concept stratégique élaboré par Israël visait très directement le parti Hezbollah, mais également de manière indirecte l'État du Liban et la communauté internationale. L'affaire de l'enlèvement des soldats israéliens n'a été que le déclencheur d'un plan déjà établi.

Les objectifs stratégiques directs recherchés par Israël étaient les suivants :

- ☞ amoindrir la menace Hezbollah en réduisant ses capacités opérationnelles et en dégradant son image de défenseur du Liban,
- ☞ stopper ses flux d’approvisionnement en provenance de Syrie et d’Iran.

Des objectifs indirects étaient également recherchés :

- ☞ encourager le gouvernement libanais à prendre ses responsabilités vis-à-vis du Hezbollah et à assumer pleinement sa souveraineté sur l’ensemble de son territoire,
- ☞ encourager la communauté internationale à venir en aide au Liban afin qu’il soit en mesure d’assumer cette souveraineté.

Ces objectifs ici présentés sont ceux qu’affiche officiellement Israël à l’issue de la campagne. Les objectifs initiaux ont pu être sensiblement différents. En particulier, le retour des soldats prisonniers était évidemment un but recherché.



DR

Mahmoud Ahmadinejad, né le 28 octobre 1956, homme politique iranien, fut maire de Téhéran du 3 mai 2003 au 28 juin 2005. Il est président élu de la République islamique d’Iran depuis le 3 août 2005.

En tout état de cause, Israël acceptait mal d’avoir de manière unilatérale rempli ses engagements dictés par les résolutions 425 et 1559 des Nations unies en évacuant le Liban en 2000, alors que dans le même temps le Liban et la communauté internationale tergiversaient pour remplir les leurs, à savoir restaurer le contrôle du gouvernement libanais sur l’ensemble de son territoire et désarmer les milices.

Tout au contraire, le parti Hezbollah n’avait cessé de croître en influence et en puissance au Sud-Liban. Israël ne pouvait longtemps accepter la présence sur sa frontière nord de missiles iraniens capables d’atteindre sa capitale.

Les déclarations belliqueuses du président iranien Mahmoud Ahmadinejad et les efforts déployés par l’Iran pour se doter de l’arme atomique rendaient cette menace d’autant plus préoccupante.

La suppression de cette capacité balistique constituait donc un enjeu vital pour Israël et avait sans doute fait l’objet d’une préparation minutieuse de la part des états-majors de Tsahal, au moins pour la partie aérienne.

3. Analyse sectorielle des engagements

3.1. Les tirs de fusées du Hezbollah

La campagne ininterrompue de tir de fusées sur Israël constitue un élément majeur de la victoire médiatique du Hezbollah. Les effets réellement observés ont été plus psychologiques que destructeurs pour Israël.

En riposte à l’offensive israélienne, les combattants du Hezbollah déclenchent un tir nourri de roquettes *Katioucha* sur le nord d’Israël dès le 13 juillet. Tibériade et Haïfa, troisième ville

d'Israël, sont touchées par des tirs de fusée *Farj*. La base aérienne de Meron qui abrite le centre d'opérations régional air subit des dommages, ainsi que le centre logistique de maintenance des hélicoptères qui est redéployé sur une base dans le Néguev.

En quatre semaines, le Hezbollah tire environ 4 000 fusées, 150 à 200 projectiles frappant ainsi chaque jour le nord de l'État hébreu. Selon les sources israéliennes, ces bombardements causent 39 victimes civiles et 604 blessés. Mais ces tirs de fusées arrêtent surtout l'activité économique du nord d'Israël en forçant 12% de la population à vivre dans des abris ou à fuir la zone menacée. La cadence de tir des *Katioucha* n'a jamais baissé tout au long du conflit, durant la phase initiale de frappe aérienne comme durant la phase d'engagement terrestre. Leur dissémination, leur petite taille, leur mobilité et leur rapidité de mise en œuvre ont considérablement gêné les tentatives israéliennes de les localiser et de les détruire.

En revanche, aucun des missiles les plus performants du Hezbollah n'a pu être utilisé, les lanceurs ayant été neutralisés au début des opérations ou dissimulés pour un usage ultérieur. Ce type de lanceur, de par sa taille et ses délais de mise en œuvre, représente une cible assez facilement détectable pour les capteurs de surveillance israéliens.

3.2. La campagne aérienne

L'armée de l'air israélienne montre une grande efficacité dans le traitement des cibles prioritaires relevant de son domaine de compétence. L'essentiel des objectifs initialement assignés est atteint. La campagne aérienne obtient de très bons résultats opératifs, mis à part pour l'arrêt des tirs de roquettes de courte portée qui ne pouvait être réalisé dans des délais aussi brefs.

Les missions confiées à Tsahal au départ du conflit étaient les suivantes :

- ☞ stopper les tirs de fusées et supprimer les lanceurs,
- ☞ frapper les combattants Hezbollah et capturer ou éliminer leurs dirigeants,
- ☞ attaquer leurs postes de commandement et leurs infrastructures, en particulier ceux situés le long de la frontière afin de créer un périmètre de sécurité,
- ☞ mettre en place un blocus naval et aérien,
- ☞ stopper les flux logistiques iranien et syrien à destination du Hezbollah.

Selon les Israéliens, l'opération s'est déroulée en trois phases :

- ☞ **phase 1** – neutralisation des capacités stratégiques : suppression des lanceurs moyenne et longue portée, arrêt du flux logistique de livraison d'armes, frappe des principaux édifices du Hezbollah.
- ☞ **phase 2** – réduction des capacités opératives du Hezbollah : traque depuis les airs des tirs de fusée, attaque des combattants chiites opérant à proximité de la frontière.
- ☞ **phase 3** – diminution les tirs de roquettes courte portée : manœuvre terrestre vers le fleuve Litani, poursuite de la traque des fusées et de la destruction des bunkers du Hezbollah.

Au cours de cette campagne de 34 jours, l'armée de l'air israélienne a réalisé 18 800 sorties :

- ☞ 55 % (10 300) par les chasseurs-bombardiers, soit 300 sorties par jour en moyenne ;
- ☞ 19 % (3 100) par les hélicoptères d'attaque ;
- ☞ 11 % (2 100) par les drones de surveillance, soit 16 400 heures de vol ;
- ☞ 11 % (2 000) par les hélicoptères d'assaut transportant les commandos ;
- ☞ 7 % (1 300) par les avions de transport.

6 940 objectifs ont été attaqués (certains sont comptés plusieurs fois car ils ont fait l'objet de plusieurs attaques), 19 400 bombes et 2 200 missiles ont été tirés.

Tout d'abord, il faut noter que si Israël a pu mener une telle campagne de frappe sur l'État libanais, c'est que l'IAF possédait une totale suprématie aérienne sur le théâtre. L'armée de l'air libanaise possédait quelques chasseurs d'ancienne génération (*Fouga, Hunter*) et plusieurs hélicoptères qui n'ont joué aucun rôle dans cette campagne. Par ailleurs aucun pays limitrophe, en particulier la Syrie, n'a été tenté d'apporter un soutien aérien au Hezbollah et de venir affronter les redoutables chasseurs de l'IAF. La couverture radar israélienne était totale et la menace sol-air présente a été totalement prise en compte et déjouée.

Parmi les faits les plus marquants, il faut souligner les excellents résultats obtenus contre les lanceurs de fusées moyenne et longue portée, un des objectifs prioritaires de cette campagne.

En 48 heures, les lanceurs de fusée *Zelzal* ont été presque entièrement détruits (un seul semble avoir échappé aux frappes selon les Israéliens). Aucune fusée de ce type (le seul capable d'atteindre Tel-Aviv) n'a été tirée au cours de la campagne. Les lanceurs de fusées de 220 mm et 302 mm ont été sérieusement endommagés (90% de destruction), de même que les lanceurs de fusées *Farj*.

L'efficacité montrée dans la lutte contre les TST² est impressionnante. Tous les lanceurs de type *Farj* ayant réalisé un tir ont été engagés et détruits, souvent dans les deux minutes qui suivaient le départ de la fusée, grâce aux liaisons de données directes entre les capteurs de surveillance et les chasseurs. Nous ne possédons pas à ce jour de telles capacités.

Au bilan, la capacité balistique du Hezbollah a été pratiquement éliminée, seules les roquettes non guidées de courte portée demeurent. Mais il était difficile d'imaginer sérieusement que Tsahal, ou aucune autre armée, serait en mesure de détruire en quatre semaines la totalité des 13 000 roquettes disséminées sur l'ensemble du Liban-Sud. Ce point a cependant été important dans le cadre de la guerre médiatique.

Les résultats ont été plus mitigés concernant la destruction des infrastructures et des moyens de communication du Hezbollah.

Le durcissement et l'enfouissement des installations, parfois au cœur des villes, ont posé des problèmes aux aviateurs israéliens. Sans parler de l'effet désastreux sur les opinions publiques des dommages collatéraux que peuvent provoquer des bombardements en zone urbaine, l'efficacité des bombes classiques s'est révélée limitée contre les structures enterrées. Ainsi, le 19 juillet, les chasseurs israéliens ont déversé 23 tonnes de munitions sur un bunker de commandement à Dahiya, au sud de Beyrouth, sans parvenir à le détruire.

2. *Time Sensitive Target*.



DR

Char israélien tirant sur la bande de Gaza.
Le 25 juin 2006, l'État hébreu lance l'opération *Pluies d'été* contre le Hamas.

Face à cette situation, les israéliens se sont procurés auprès de leur allié américain des bombes GBU-28 « bunker buster » (2,3 tonnes et 6 m de longueur) capable de percer 7 mètres de béton et de pénétrer à 40 mètres de profondeur. L'utilisation qui a été faite de ces bombes n'est pas connue.

Le Hezbollah utilisant les réseaux civils de téléphonie et de télévision, de nombreux sites de télécommunications ont été frappés du 14 au 27 juillet sur l'ensemble du Liban, sans parvenir pour autant à entraver totalement les capacités C2 des combattants chiites. De par leur maillage très dense, ces réseaux sont difficiles à éliminer en totalité.

Certains cadres du Hezbollah ont par ailleurs été repérés et éliminés. Mais il faut reconnaître que les principaux dirigeants du mouvement n'ont pu être localisés. À ce propos, il semblerait qu'Hassan Nasrallah ait renoncé à utiliser son téléphone depuis 1992 !

On peut penser que Tsahal a dans ce domaine éprouvé au Liban de réelles difficultés pour obtenir du renseignement d'origine humaine en appui des frappes aériennes, ce qui a amoindri son efficacité par rapport à celle observée dans l'élimination des cadres du Hamas en territoire palestinien.

La frappe des voies de communication a été massive sur l'ensemble du Liban, isolant le Hezbollah de ses commanditaires et entravant son ravitaillement. Ce blocus aérien, terrestre et naval a souvent été mal perçu par la communauté internationale. La frappe de l'aéroport de Beyrouth s'explique plus facilement quand on connaît l'utilisation faite par les Iraniens des *747-cargo* pour livrer des armes au Hezbollah.

Par ailleurs, la coupure des ponts et des routes a pu gêner la fuite des populations civiles, ce qui a par la suite constitué une gêne importante pour l'action militaire de Tsahal. Cependant, un million de personnes a tout de même fui la zone des combats (près d'un tiers de la population libanaise). Enfin, il faut souligner l'extrême faiblesse du taux d'attrition subi par l'aviation israélienne. Trois hélicoptères *Apache* ont été perdus, deux par collision en vol au retour d'une mission et un troisième, présenté comme victime d'un tir d'artillerie et dont le rotor a en réalité heurté les câbles d'une ligne à haute tension. Un chasseur *F-16* a également été victime d'un accident. Seul

un hélicoptère *CH-53* a été abattu du fait des tirs ennemis, victime sans doute d'un missile anti-char. Les tirs observés de missiles sol-air ont tous été déjoués par les systèmes d'autoprotection. Face à cet échec, il semblerait que le Hezbollah soit à présent très désireux de se procurer auprès de Téhéran des missiles *Strela-3* (SA 14) et *Igla-1E* (SA 16).

3.3. La campagne terrestre

L'armée de terre israélienne entame son offensive terrestre par de petites opérations puis est entraînée malgré elle dans une manœuvre de grande ampleur, mais sans s'y être réellement préparée et entraînée. Elle rencontre une résistance inattendue et subit des pertes sensibles, en particulier parmi ses blindés. Ses résultats opératifs sont décevants.

L'engagement de l'armée de terre est effectif depuis le début des opérations car l'artillerie et les commandos des forces spéciales sont sollicités dès le déclenchement des hostilités.

Appliquant la doctrine « *vulture and snake* », Tsahal envoie de petits contingents déloger les combattants du Hezbollah, en zone frontalière ou plus en profondeur, avec le soutien de l'aviation. Des raids sont ainsi exécutés vers Baalbek et Bouday, dans la plaine de la Bekaa, et sur la côte vers Tyr.

Près de la frontière, deux villages sont visés plus particulièrement, Maroun al-Ras et Bint-Jbeil. À la grande surprise des soldats israéliens, les combattants du Hezbollah opposent une résistance acharnée et infligent des pertes sévères à Tsahal ; l'aviation appelée en renfort peut difficilement intervenir tant la confusion est grande sur le terrain et plusieurs tirs fratricides sont à déplorer. Après six jours de combats acharnés, l'opération initiale planifiée comme un rapide « *in and out* » se transforme en un échec tactique de l'armée israélienne à quelques kilomètres de sa frontière.

Face à ces échecs, Tsahal envoie le 1^{er} août deux divisions mécanisées en direction du nord. Mais après dix jours de combat la progression n'est que d'une dizaine de kilomètres et les pertes sont lourdes. Les forces terrestres israéliennes ne parviennent pas à mettre Israël hors de portée des *Katioucha*.



DF

Le *Merkava* est un char d'assaut fabriqué par Israël. Il fait son apparition en 1979 à l'occasion de la première guerre du Liban. Il possède un moteur placé à l'avant, à la différence des autres chars de sa génération, ce qui offre une protection supplémentaire et la possibilité d'évacuer le personnel par l'arrière.

Cet ultime effort de conquête territorial échoue. La fin du conflit approchant, Tsahal lance toute son énergie dans la bataille, parvient à atteindre le fleuve Litani et menace la plaine de la Bekaa mais au prix d'engagements violents. Le cessez-le-feu du 14 août déclenche le retrait israélien de cette zone trois jours plus tard.

Diverses observations peuvent être formulées au regard de ces événements :

- ☞ les forces terrestres de Tsahal étaient manifestement mal entraînées. Depuis le retrait du Liban-Sud en 2000, l'armée de terre ne s'était livrée qu'à des opérations de police en Israël et au sein des territoires palestiniens, sans réelle opposition. La redécouverte du combat de haute intensité a été difficile ;
- ☞ les contingents issus de la réserve étaient particulièrement mal équipés et entraînés. Ces déficiences ont alourdi le bilan final pour Israël et ont suscité une grogne importante au sein de la population ;
- ☞ la logistique israélienne a également été prise en défaut, n'apportant pas de ravitaillement en quantité suffisante ;
- ☞ la combativité du Hezbollah alliée à l'efficacité des armements portatifs a constitué une véritable surprise pour l'armée israélienne ;
- ☞ englués dans un milieu peu favorable, les blindés de Tsahal ont subi des pertes sensibles. 500 tirs de missiles anti-char ont été observés et 40 blindés israéliens sont mis hors de combat. L'emploi des mines a également gêné l'action des blindés. La moitié des pertes enregistrées chez les soldats israéliens (un total de 119 tués et 450 blessés) sont le fait des missiles anti-char chiites. Il faut remarquer que le char *Merkava*, souvent qualifié par les journalistes de « meilleur char du monde », est en réalité d'une génération relativement ancienne (développé à la fin des années 70) et qu'à l'exception du *Merkava 4* il ne possède pas de blindage double « réactif » ou composite de dernière génération de type *Leclerc*, ce qui l'a rendu assez vulnérable ;
- ☞ cette confrontation terrestre asymétrique mais de haute intensité a amené les Israéliens à utiliser massivement leur artillerie pour frapper les positions du Hezbollah : 123 000 obus d'artillerie sont tirés au cours de la campagne (chiffre à prendre en considération lorsque l'on évalue la part prise par les uns et les autres dans la destruction des infrastructures du Sud-Liban).

3.4. L'engagement naval

La marine israélienne instaure un blocus maritime efficace du Liban mais subit un sérieux revers lorsqu'une de ses trois corvettes lance-missiles est touchée par un missile anti-navire tiré par le Hezbollah.

Dans ce conflit, la marine israélienne a été impliquée dans la protection des ports israéliens et dans la mise en place et le maintien d'un blocus naval sur le Liban.

Si ce blocus s'est révélé efficace, un sérieux revers a été néanmoins subi le 14 juillet lorsqu'un missile anti-navire *Noor* touche l'INS *Hanit*, corvette de type *Eilat*, qui patrouillait alors à 16 km des côtes libanaises. Fort heureusement, la charge explosive du missile ne fonctionne pas mais quatre victimes sont à déplorer. Un deuxième missile *Noor* tiré par le Hezbollah atteint un chalutier égyptien qui passait dans la zone.

La marine israélienne semblait ignorer la présence de tels armements sur les côtes libanaises et la corvette n'utilisait pas pleinement son système de protection au moment de l'attaque (contre-mesures, système *Phalanx*).

Suspectant que la position initiale du navire aurait été fournie par les radars côtiers du Liban, Israël décide de détruire immédiatement ces installations.

Le coup est cependant rude pour l'image de Tsahal, d'autant que l'engagement a pu être observé depuis le Liban.

3.5. La guerre des drones

L'emploi des drones devient intensif au cours de ce conflit. Ils jouent un rôle déterminant dans l'efficacité des frappes israéliennes. Le Hezbollah met également en œuvre quelques drones, ce qui donne lieu aux premiers engagements aériens avec des chasseurs pilotés. Les modes d'action observés doivent enrichir notre réflexion au sujet des capacités, de l'emploi et de la vulnérabilité de ces systèmes.

Ce conflit est le premier de genre au cours duquel les deux belligérants utilisent des drones, et en particulier des drones armés.

Dès le début du conflit, les Israéliens instaurent une couverture permanente du Liban méridional par leurs drones de reconnaissance (*Hermès 450* et *Searcher II*). De jour comme de nuit, ces appareils renseignent les structures C2 israéliennes et transmettent parfois directement des informations aux chasseurs de Tsahal afin de traiter au plus vite les TST (*Time Sensitive Target*).

Les télévisions présentes sur le terrain font fréquemment allusion au bourdonnement incessant de ces drones qui survolent les convois de réfugiés.

Les drones armés israéliens réalisent des frappes ciblées à l'aide de missiles *Spike* et *Hellfire*.

Le Hezbollah quant à lui utilise trois de ses drones *Abadil* pour tenter de frapper des villes importantes d'Israël, en remplaçant à deux reprises les capteurs de cet engin par une charge militaire.

La vulnérabilité des drones est un élément qui apparaît clairement dans ce conflit.

Le 28 juillet, un drone israélien *Heron* est abattu par des systèmes sol-air syriens lors d'une mission de repérage des convois de ravitaillement d'armes le long de la frontière libano-syrienne.

Les trois drones du Hezbollah qui tentent de pénétrer en Israël, de nuit et en survolant la mer, sont abattu par des chasseurs *F-16* armés de missiles *Python 5*. Ce missile, l'un des seuls au monde à disposer d'un autoguidage électro-optique, semble être efficace contre des cibles présentant des signatures infrarouges et électromagnétiques très réduites. La détection initiale aurait été réalisée par les radars de surveillance des centres de contrôle du nord d'Israël.

Conscient de cette vulnérabilité des avions sans pilote, les Israéliens auraient placé des hélicoptères d'attaque en protection de leurs drones, hélicoptères chargés de détecter et de déjouer toute tentative de tir grâce à leurs systèmes défensifs.

Il est clair que la menace constituée par ces drones lents et de petite taille mais susceptible de véhiculer une charge militaire au cœur de nos villes doit être prise en considération. En particulier, nos chasseurs doivent disposer de la capacité à détecter et engager des cibles présentant une très faible signature électromagnétique et infrarouge.

3.6. Les actions non létales

Plusieurs modes d'action non létaux ont été utilisés au cours de ce conflit, certains ayant une portée stratégique. Leur efficacité devra être analysée finement afin de potentialiser l'apport de l'arme aérienne dans ce domaine.



À l'aube du 29 juin, au lendemain de l'offensive contre le Hamas dans la bande de Gaza, quatre chasseurs israéliens réveillent la DCA syrienne en survolant le palais du président Bachar al-Assad à Lattaquié, ville située sur la côte syrienne à 250 km au nord d'Israël.

Ce simple survol est lourd de sens pour la présidence syrienne. Il montre dans un premier temps la supériorité incontestable de Tsahal qui peut en toute impunité envoyer ses chasseurs à l'intérieur de l'espace aérien syrien. Il lance aussi clairement un avertissement au pouvoir en place en montrant que les dirigeants syriens pourraient être directement pris pour cible si leur soutien aux activités du Hamas perdurait ou dépassait un certain seuil. Cette action aérienne non létale et de portée stratégique suffit à elle seule à dissuader la Syrie d'envisager un affrontement direct avec l'État hébreu en soutien de ses alliés palestiniens.

Dans le domaine des opérations d'information (InfoOps), des intrusions sur les réseaux libanais de radio, de télévision et de téléphonie GSM ont été menées par les Israéliens. De même, des brouillages sélectifs et limités de ces moyens de communication au service du public ont été réalisés.

Par ailleurs, comme elle en a désormais pris l'habitude avant toute offensive majeure, l'aviation de Tsahal a largué de très nombreux tracts sur le sud du Liban, enjoignant la population civile de quitter la zone des combats et de se réfugier dans le nord du pays.

Ces actions ont sans doute eu une efficacité assez faible, dans la mesure où le parti Hezbollah exerçait un contrôle serré des populations civiles, celles-ci constituant sa principale assurance-vie. Pour ce faire, non content d'assurer le ravitaillement en vivres des populations, le Hezbollah distribuait largement des liasses de billets de banque à toute famille ayant eu sa maison endommagée ou à l'un de ses membres atteint au cours des combats (12 000\$ pour une maison !). Ces mesures incitatives, couplées parfois à des méthodes plus coercitives, ont permis au Hezbollah de limiter l'exode et d'accroître indirectement l'effet médiatique qui visait à dénoncer les agissements d'Israël.

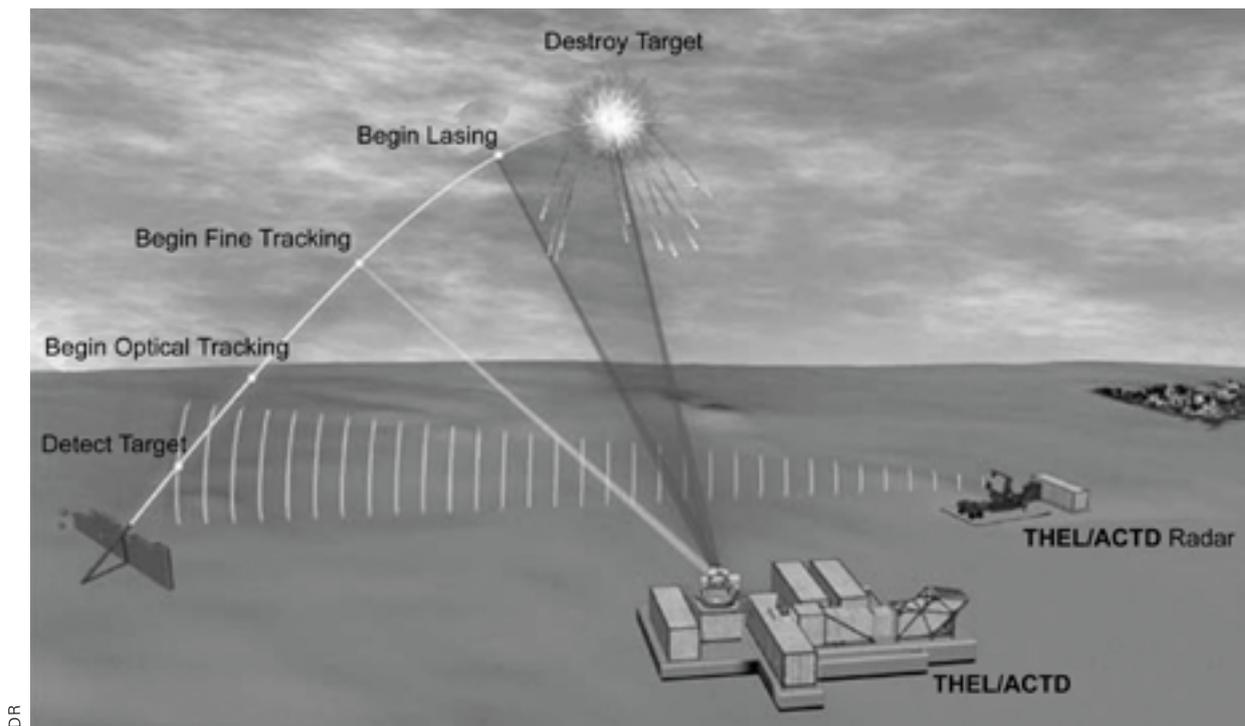


DR

Le MTHEL, produit de la coopération entre Israël et les États-Unis, destiné à contrer les attaques des roquettes à courte portée.

D'une manière générale, le Hezbollah a emporté une nette victoire sur le plan médiatique, en parvenant à estomper la légitimité initiale de l'intervention israélienne (les enlèvements et les tirs de fusées) et à renverser l'opinion publique mondiale par la présentation d'un État hébreu surpuissant massacrant d'innocentes victimes libanaises.

Le parti Hezbollah a mis en place un plan de communication sans faille, accueillant et orientant les journalistes étrangers, contrôlant les déclarations des civils libanais, diffusant un message unique très politisé et organisant les prises de vue des dommages et des victimes (exagération du nombre des victimes lors du bombardement de Cana le 30 juillet), de préférence avec les enfants



DR

Schéma de fonctionnement du MTHEL (*Mobile Tactical High Energy Laser*)

au premier plan ! Ces techniques classiques d'« Infowar » ont été parfaitement appliquées par le Hezbollah qui a montré une très bonne maîtrise dans ce domaine. La perception de la situation militaire par les médias occidentaux a été sensiblement différente selon les pays et leur culture d'armée. Il semblerait que la campagne menée par Israël ait été mieux comprise dans les pays anglo-saxons, même si elle a été également mise en cause.

À l'occasion de telles crises, l'armée de l'air devrait sans doute être plus présente auprès des médias de notre pays afin d'apporter son expertise dans l'analyse et la compréhension des effets recherchés, des moyens utilisés, des difficultés rencontrées et des enjeux.

4. Quelques enseignements complémentaires

Au-delà des analyses précédemment exposées qui visent à susciter la réflexion, quelques enseignements, sans doute incomplets mais complémentaires, peuvent également être proposés.

4.1 Enseignements opérationnels

Cette confrontation israélo-libanaise marque certainement une étape importante dans l'évolution des conflits asymétriques. Les modes d'action observés et les difficultés rencontrées doivent susciter notre réflexion car ils préfigurent les défis auxquels nous allons être confrontés.

☞ Face à l'efficacité des attaques aériennes et à l'ampleur des pertes subies, les adversaires asymétriques cherchent la protection du sol en s'enterrant autant que faire se peut.

Ce conflit a montré l'étendue des réseaux souterrains creusés par le Hezbollah depuis six années afin de se protéger des drones et des chasseurs de Tsahal. La même logique se retrouve en Afghanistan avec l'utilisation des grottes par les taliban. Quant à l'Iran, son programme

nucléaire se poursuit au sein d'immenses installations souterraines, telle l'usine de Natanz, située à 300 km au sud de Téhéran et dont les salles susceptibles d'abriter des centrifugeuses enrichissant l'uranium sont enterrées à vingt mètres de profondeur.

La détection et la destruction d'ouvrage enterrés et durcis sont certainement des capacités à détenir.

- ☞ L'efficacité croissante des guérillas provient très directement des progrès techniques considérables dont ont bénéficié les armes portatives.

Un petit groupe de combattants du Hezbollah armés de fusils-mitrailleurs *Kalachnikov* ne présente pas le même niveau de menace que le même groupe équipé de missiles anti-chars *AT 13* et sol-air *SA-18*. Leur furtivité est identique mais leur puissance de destruction est incomparable.

Il convient donc d'être très attentif à la prolifération des équipements portatifs de dernière génération qui potentialise grandement la menace terroriste. Tel-Aviv pourrait disparaître le jour où le Hezbollah saura faire tenir une arme nucléaire dans un sac à dos !

- ☞ La défense contre les projectiles « rustiques » adoptant des trajectoires basses doit faire l'objet d'études. Il apparaît en effet que ce sont les fusées les moins évoluées techniquement qui, au final, ont causé le plus de problèmes à Israël. Les systèmes de défense anti-missile israéliens *Arrow* et *Patriot Pac 2* sont conçus pour intercepter des fusées adoptant des trajectoires balistiques hautes. Les altitudes d'interception sont comprises entre 10 et 50 km. Ces systèmes étaient donc inopérants face aux *Katioucha*. De plus, le coût de tels missiles n'incite pas à les utiliser face à des projectiles rustiques et de faible efficacité unitaire. On retrouve la problématique de l'équilibre entre le qualitatif et le quantitatif. Cet exemple montre que des défenses modernes et très onéreuses peuvent néanmoins être mises en échec par effet de saturation.

Conscient de la menace, Israël avait participé à l'évaluation du système MTHEL³, qui propose l'emploi d'un laser de type *DF*⁴ pour diriger sur les projectiles incidents un rayon à haute énergie capable de détruire à grande cadence des fusées ou des obus d'artillerie. Le développement du système a été suspendu début 2006 par manque de crédits. Il est probable qu'il va connaître une reprise dans les prochains mois.

- ☞ Le Hezbollah a montré qu'il avait la maîtrise de la guerre de position, qu'il savait utiliser des systèmes d'armes modernes et qu'il avait l'organisation et le moral pour résister à l'assaut et à l'encercllement des troupes de Tsahal. Il a pris l'initiative en « vidant » le champ de bataille, ne présentant que de petites unités décentralisées mais qui agissent en cohérence au sein d'un environnement peu favorable.

- ☞ À ce propos, la ville est restée le lieu privilégié des affrontements. C'est un milieu dans lequel les armées régulières cumulent les désavantages.

La ville offre aux guérillas la possibilité de se dissimuler, de se protéger, de se ravitailler, de profiter des contraintes que se fixe l'adversaire en termes de restriction des frappes, de bénéficier de l'effet désastreux des dommages collatéraux sur les opinions internationales. Pour se faire, les roquettes *Katioucha* étaient stockées près des lieux de culte ou des installations de l'ONU, tirées depuis des écoles ou des cliniques. La « *No strike list* » des Israéliens a été pleinement exploitée par le Hezbollah.

La zone urbaine constitue une entrave certaine à l'action de l'arme aérienne. Il est également probable qu'une action terrestre de haute intensité à l'intérieur d'une ville produirait des dégâts

3. *Mobile Tactical High Energy Laser*.

4. *Fluoride de deutérium*.

considérables. L'exemple de Falloujah en Irak le montre clairement. C'est l'application de la force en milieu urbain qui doit à présent être étudiée dans sa globalité. Afin d'éviter la paralysie vers laquelle les guérillas veulent nous entraîner, les modèles d'intervention en milieu urbain devront être envisagés selon une approche interarmées, en particulier pour tout ce qui ressort de la planification de l'engagement.

Afin de faciliter notre engagement et de minimiser les pertes en vies humaines, il convient également d'étudier et d'expérimenter les différents modes d'action non létaux qui pourraient être mis en œuvre par nos armées.

4.2 Enseignements stratégiques

L'engagement d'Israël a souffert d'un manque de cohérence aux niveaux politico-militaire et interarmées. Les effets stratégiques n'ont sans doute pas été suffisamment analysés et le Hezbollah, malgré ses modes d'action condamnables, a su exploiter ces failles.

☞ Fort du soutien politique quasi inconditionnel des États-Unis, Israël a négligé l'importance de l'opinion internationale. En particulier, l'image renvoyée par les deux belligérants s'est brouillée lorsqu'Israël a délibérément attaqué des infrastructures majeures du Liban qui ne semblaient pas être directement liées au Hezbollah (l'aéroport de Beyrouth, la centrale thermique de Jieh, la laiterie Liban-Lait dans la vallée de la Bekaa, etc.).

Il semble que cette situation dénote un manque de contrôle politique sur l'analyse systémique que Tsahal a mené pour affaiblir le Hezbollah, selon les désormais classiques cinq cercles de Warden :

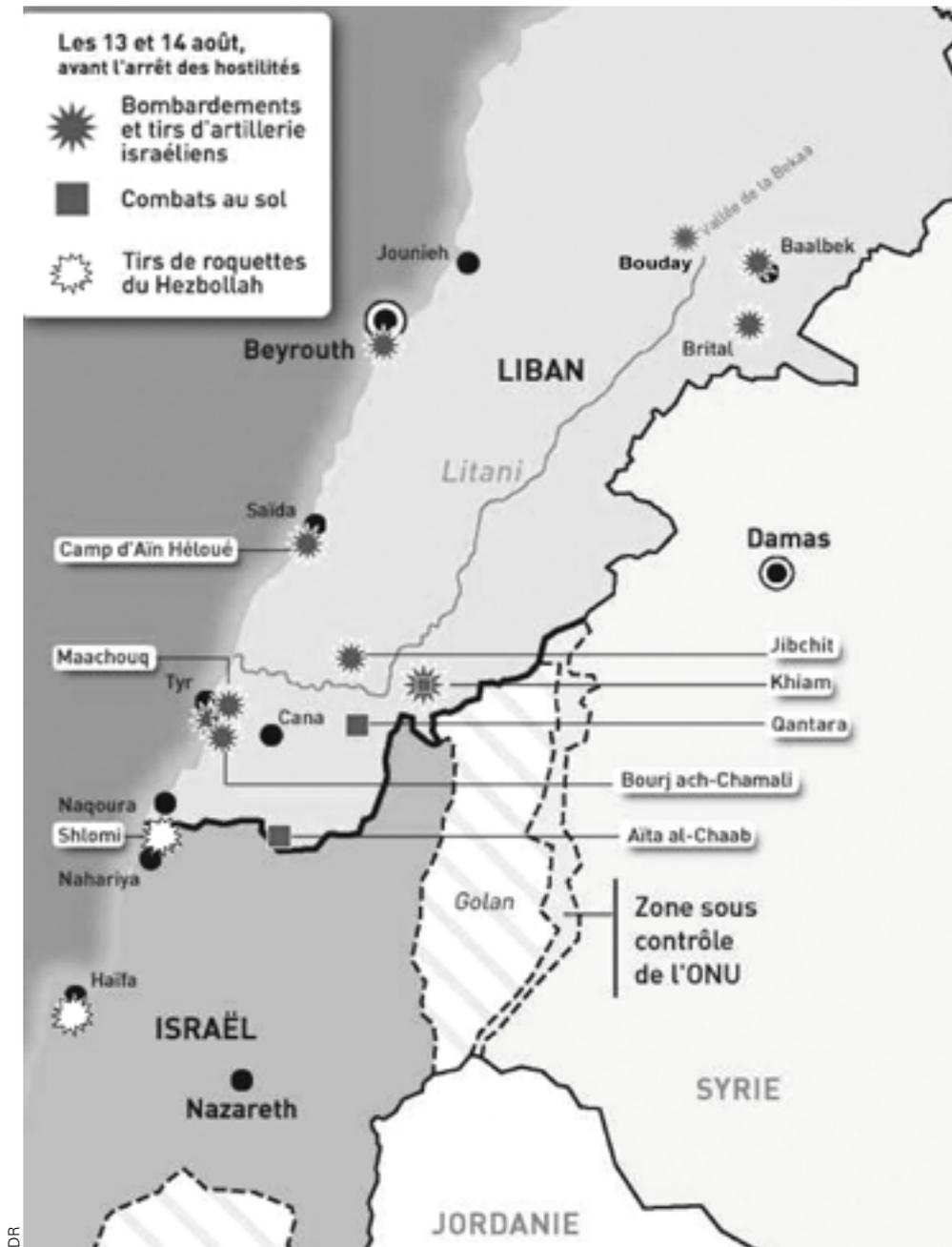
- forces armées (combattants chiïtes),
- population (InfoOps),
- infrastructures (routes, aéroports, énergie...),
- fonctions vitales (logistique),
- leadership (éliminer Nasrallah et ses adjoints).

Une meilleure définition des effets stratégiques à atteindre aurait probablement permis à Israël d'éviter plusieurs écueils.

☞ L'action de Tsahal a sans doute manqué de cohérence interarmées. L'utilisation plus précoce de la force terrestre, une meilleure coordination des effets propres à chaque composante, un niveau de technique et d'entraînement comparable, avec en particulier une numérisation globale de l'espace de bataille, auraient certainement amélioré l'efficacité opérationnelle de Tsahal, lui permettant de frapper plus durement les capacités militaires du Hezbollah tout en réduisant les pertes.

☞ Le Hezbollah a démontré son caractère terroriste, lui qui souhaite apparaître auprès des populations arabes comme une armée de résistance. Le droit des conflits armés ne semble clairement pas inspirer l'élaboration des modes d'action de ses combattants. En particulier, l'utilisation des populations civiles dans un rôle de bouclier, le détournement des biens civils et culturels à des fins militaires, le tir aveugle de fusées non guidées vers les populations israéliennes sont des procédés qui relèvent plutôt de la barbarie. Pour ces raisons, il vient d'être condamné par *Amnesty International*.

Par ailleurs, la stratégie qui vise à retourner contre elles les règles de droit que s'appliquent les nations « civilisées » doit faire l'objet d'une attention particulière car elle peut devenir pour



Situation au Liban durant le conflit avec Israël en 2006.

nous une faiblesse intrinsèque. Le pouvoir politique pourrait avoir à décider de déroger à ces règles si la situation l'exige. L'enjeu pour les forces armées est d'être en mesure d'apporter les preuves des activités ennemies qui justifieraient ces dérogations (utilisation d'installations civiles à des fins militaires par exemple).

- ☞ La façon la plus sûre de se débarrasser d'un ennemi tel que le Hezbollah est de le chasser de la zone d'intérêt (le Sud-Liban) et d'occuper le terrain, en contrôlant les voies d'accès et en sécurisant les abords. Le problème est que cette solution terrestre est difficile à mettre en place car elle nécessite trop d'hommes pendant trop longtemps, avec un coût trop important et une vulnérabilité trop grande. Les Israéliens le savent pertinemment et nos engagements en Bosnie, au Kosovo, en Afghanistan ou en Irak nous le montrent tous les jours.

Israël ne souhaitait surtout pas assumer la phase de désengagement et la communauté internationale lui a permis de s'en affranchir et d'en transférer la responsabilité. Il faut à présent souhaiter que la situation se normalise rapidement car, dans le cas contraire, les forces de la FINUL risquent de se trouver confrontées à de graves difficultés. Il est également à craindre que notre propre désengagement soit long et délicat.

- Il convient de s'interroger sur les implications à long terme pour les pays occidentaux de ces implantations permanentes de nos forces terrestres sur le territoire de pays en crise. Tant que les conflits resteront à un niveau de basse intensité et que les pertes seront très faibles, la situation pourra sans doute perdurer. Mais l'efficacité des guérillas s'accroissant, le risque d'un enlèvement coûteux devient de plus en plus présent et certains théâtres, tels l'Afghanistan et l'Irak, montrent que notre stratégie de stabilisation par la présence de troupes au sol risque d'atteindre ses limites.

Nos opinions publiques sont-elles préparées à accepter le prix humain de ces conflits lointains si ceux-ci gagnent en intensité ? Et, plus prosaïquement, nos armées devenues professionnelles trouveront-elles encore leur recrutement nécessaire ? Ces interrogations permettent de mettre en perspective les raisons qui ont prévalu à l'élaboration de la doctrine israélienne « du vautour et du serpent ».

- L'armée de l'air doit sur l'ensemble de ces sujets entamer sa propre réflexion. L'espace aérien est le milieu dans lequel notre supériorité technique reste jusqu'à présent la moins contestée par ces nouvelles guérillas, alors que les derniers engagements montrent que la situation devient moins favorable sur le terrain. Les nations occidentales doivent plus que jamais réfléchir aux meilleures façons d'exploiter cet avantage résiduel.



« Il convient de s'interroger sur les implications à long terme pour les pays occidentaux de ces implantations permanentes de nos forces terrestres sur le territoire de pays en crise... Nos opinions publiques sont-elles préparées à accepter le prix humain de ces conflits lointains si ceux-ci gagnent en intensité ? »

4.3 Qui donc a gagné cette guerre ?

La question est délicate, si tant est qu'elle ait une réponse unique, et chacun pourra se forger une opinion eu égard à ses convictions et aux éléments précédemment exposés. L'évolution de la situation sur le terrain au cours des prochaines semaines permettra sans doute de se faire une idée plus précise.

On peut dire d'une manière générale que ce conflit se termine sans vainqueur. Le Hezbollah a remporté un incontestable succès médiatique, principalement auprès des populations arabes, en fragilisant l'image d'une armée israélienne toute-puissante et invincible.

Cependant, ce succès de façade ne doit pas occulter le sérieux revers subi sur le plan militaire. Les capacités tactiques et opératives du Hezbollah ont été considérablement amoindries. Son armement lourd a été détruit, de même qu'une partie importante de ses infrastructures. Le coup a été rude et les observateurs ne s'y trompent pas. Nasrallah lui-même l'a reconnu à demi-mot le 27 août au cours d'une de ses déclarations : « *Si nous avions pensé qu'il y avait seulement 1% de chance qu'Israël réagisse comme il l'a fait, nous n'aurions pas réalisé ces enlèvements.* » Par ailleurs, l'action du Hezbollah est désormais contestée au sein même de la nation libanaise et Nasrallah doit s'expliquer devant le peuple de son pays.

Le Liban ne peut certainement pas être compté parmi les vainqueurs de cette guerre. Son territoire a souffert de lourds dommages et la situation sera longue à rétablir (marée noire sur les côtes, retour des populations, reconstructions...). Sa relative impuissance à gérer sa situation intérieure a été mise en lumière et son armée se trouve désormais déployée dans une zone auparavant contrôlée par une milice chiïte qui montrera beaucoup de réticences à abandonner la lutte armée. Les conditions d'une guerre civile multiconfessionnelle sont à nouveau réunies.

Toutefois, on peut noter que la souffrance collective infligée au peuple libanais a sans doute fait resurgir un réel sentiment d'appartenance nationale qui pourrait être favorable à l'amorce d'une solution politique de règlement du conflit. Le renouveau de la nation libanaise, soutenue par une force internationale importante, pourrait inciter le Hezbollah à se détourner de la lutte armée et à s'engager plus activement dans la vie politique du pays (le Hezbollah est présent au Parlement depuis 1992), tout en s'éloignant de ses tuteurs extérieurs.

Aux yeux des opinions internationales, Israël ne sort pas grandi de cette confrontation. L'image de Tsahal est altérée et sa capacité de dissuasion amoindrie. La population israélienne est mécontente des résultats obtenus et une commission d'enquête parlementaire a été chargée d'analyser les dysfonctionnements observés lors du conflit. Il est probable que l'actuel chef d'état-major des armées sera très prochainement remplacé.

Mais, au-delà du battage médiatique et des considérations de politique intérieure, il est intéressant d'observer les résultats obtenus par l'État hébreu au regard de ses objectifs initiaux :

- ☞ certes, les roquettes *Katioucha* sont toujours présentes et les soldats israéliens n'ont pour l'instant pas été libérés ;
- ☞ cependant, la menace militaire que le Hezbollah faisait peser sur la frontière nord d'Israël a été incontestablement amoindrie. En particulier, sa capacité balistique a été quasiment anéantie, et ses structures enterrées (dépôts de munitions, C2) ont été identifiées et souvent mises hors d'usage. La zone bordant la frontière israélienne a été « nettoyée » ;

- ☞ la communauté internationale ne peut non seulement plus ignorer le problème Hezbollah mais a désormais la charge d'aider le Liban à assumer sa pleine souveraineté. Il revient donc aux forces de l'ONU d'arrêter les flux d'approvisionnement en armes à destination du Hezbollah, de désarmer cette milice et de faire cesser les tirs de *Katioucha* ;
- ☞ Israël a évacué ses troupes du Liban-Sud comme il le souhaitait. Il montre sa « soumission » aux décisions de l'ONU et peut ainsi se poser en victime si les agressions se poursuivent. Cet arrêt des hostilités lui permet de tirer les leçons de ses échecs et de mettre en place les mesures correctives. La phase de stabilisation du Sud-Liban, certainement la plus difficile et sans doute la plus coûteuse, est laissée à la charge des intervenants extérieurs. Si la situation ne se normalisait pas, Tsahal n'aurait aucune difficulté à justifier alors une nouvelle intervention militaire qui lui donnerait l'occasion de prendre sa revanche et de retrouver son honneur perdu ;
- ☞ pour les diplomates, l'État libanais, appuyé par la communauté internationale, devient un interlocuteur crédible qui permet d'envisager la mise en place d'un processus de paix.

La situation pourrait donc avoir tourné finalement à l'avantage d'Israël. La communauté internationale se retrouve quant à elle entraînée dans une situation très délicate.

L'armée régulière libanaise n'a pas et n'a jamais eu la capacité d'assurer la sécurité et la souveraineté sur son territoire. Elle ne peut, à elle seule, désarmer le parti du Hezbollah et Téhéran n'a probablement pas l'intention de voir disparaître la tête de pont de sa lutte antisioniste.

Irrités par leur départ forcé du Liban, les Syriens ne souhaiteront pas faciliter le travail des troupes de l'ONU, un désordre généralisé pouvant leur permettre de justifier un retour de leurs troupes. Les forces occidentales ne pourront pas s'appuyer sur les milices chrétiennes comme lors des années 1980, les anciennes forces du général Aoun ayant été dissoutes militairement. Israël fera sans doute preuve d'une neutralité bienveillante, laissant les forces des Nations unies prendre toute la mesure de la difficulté de la tâche.

Face à cet environnement peu engageant, les troupes de la FINUL disposent de la crédibilité que leur confère la participation d'un nombre important de nations et la dissuasion qu'apporte un nombre important d'hommes et de matériels de qualité.

L'arme aérienne peut certainement contribuer à l'action de cette Force :

- ☞ en apportant une capacité de surveillance et de renseignement au profit de la Force,
- ☞ en apportant un appui aérien offensif si la politique du pire était adoptée par le Hezbollah,
- ☞ en permettant à l'État libanais de recouvrer également la souveraineté sur son espace aérien, par le déploiement temporaire de moyens radars, terrestres et/ou aéroportés, de systèmes sol-air de défense de zone, voire de chasseurs de supériorité aérienne. ●

« Peacekeeping is not a job for soldiers, but only a soldier can do it. »
Dag Hammarskjöld – ancien secrétaire général des Nations unies

N.B. : Les données chiffrées présentées dans cette note sont essentiellement issues de documents officiels de l'ambassade d'Israël, de documents de la Direction du renseignement militaire et parfois de certaines sources « ouvertes » (presse, Internet).

Le point des concepts et des doctrines

par le colonel Étienne-Leccia,
commandant la division concepts, CESA.

Les éditions de PLAF, à compter de 2007, seront constituées de trois parties. Vous connaissez déjà les articles publiés dans le cadre de la libre pensée et les comptes rendus des ateliers du CESA. Cette troisième partie, relative aux concepts et doctrines, a pour objectif de vous informer sur ce que sont ces documents, ce qu'on peut y trouver et où les consulter.

Les PLAF à venir essaieront donc de vous proposer quelques condensés de ces publications, dont le but est d'éclairer l'élaboration des modèles de forces et de définir leur finalité.

Ce premier article s'attachera à définir ce que sont les concepts, doctrines et leur déclinaison au niveau des opérationnels en manuel d'emploi tactique, en procédures et autres mémentos.

Quelques définitions

La vie en unité, opérationnelle ou non, ne favorise pas la connaissance d'un vocabulaire qui demeure trop souvent celui des états-majors. Les concepts et doctrines ne sont pas des notions auxquelles nous sommes régulièrement confrontés et nombreux sont ceux qui s'interrogent sur ce qu'elles recouvrent. Nous allons donc tenter de rendre compréhensibles ces documents dont l'importance est fondamentale tant pour éclairer les choix capacitaires à venir que pour définir la mise en œuvre de nos forces.

Les glossaires interarmées ou interalliés (PIA 00 400 : « Manuel pour la rédaction d'une doctrine », AAP6¹) rappellent la définition des différents termes que vous rencontrerez dans les fonctions conceptuelles et doctrinales.

Le concept, au sens militaire, traite de la finalité des armées. Il est une déclinaison des objectifs stratégiques établis au plus haut niveau (stratégie générale militaire, *Livre blanc...*) et guidera la constitution ou l'adaptation des grandes capacités qui elles-mêmes conduiront aux formats d'armées.

La démarche adoptée est itérative, menée en parallèle des études capacitaires (recherche sur des techniques futures, études technico-opérationnelles, programmes d'études amont, etc.) et permet un processus d'enrichissement mutuel.

L'étape suivante consiste à parvenir au juste format d'armée en traduisant les ambitions réelles de l'État en affectations de ressources financières pour développer ou adapter les capacités nécessaires pour les engagements et fixer les contrats opérationnels.

On distingue pour la notion de concept deux niveaux de temporalité : éclairage de l'avenir et orientation du présent.

1. *Allied Administrative Publication n° 6.*

Le concept exploratoire (ce que l'on imagine faire) est tourné vers le futur lointain et correspond à des « finalités possibles » (emploi des UCAV, des armes MFP², etc). Il peut être décliné en concept structurant (ce que l'on souhaite faire) dès lors qu'il a été retenu pour guider la réalisation de matériel ou d'équipement.

Le concept d'emploi (ce que l'on peut faire) traite de la finalité retenue et correspond à l'environnement actuel (concepts d'emploi de la liaison 16, du drone SIDM, etc).

La doctrine, elle, prend appui sur les concepts et décrit la mise en œuvre des forces.

L'OTAN et l'état-major des armées la définissent comme « *un ensemble de principes fondamentaux qui guident les forces armées dans la poursuite d'un objectif. Ces principes sont impératifs mais leur application requiert du jugement* ». Elle constitue donc le mode d'emploi de l'outil de défense actuel dans les contextes d'emploi potentiel. Elle est par essence très évolutive et s'enrichit des retours d'expérience (RETEX).

Ces concepts et doctrines sont ensuite déclinés en procédures, manuels d'emploi tactique, mémentos, instructions, etc.

Pour résumer et si ces définitions demeurent encore obscures, retenez : le concept représente le « quoi faire » et la doctrine « comment faire ».

LES TYPES DE PUBLICATIONS

La classification des publications interarmées (PIA) adoptée est la suivante, elle distingue les :

☞ concepts	PIA xx 100
☞ doctrines	PIA xx 200
☞ directives et règlements	PIA xx 300
☞ autres	PIA xx 400

Ces documents sont disponibles sur le site Intradef de l'état-major des armées (EMA).

Dix catégories reprennent les domaines d'emploi classiquement adoptés par les armées :

☞ général	PIA 00 xx
☞ personnel	PIA 01 xx
☞ renseignement	PIA 02 xx
☞ opérationnel	PIA 03 xx
☞ logistique/santé	PIA 04 xx
☞ plans	PIA 05 xx
☞ SIC	PIA 06 xx
☞ retex entraînement	PIA 07 xx
☞ finances/budget	PIA 08 xx
☞ ACM	PIA 09 xx

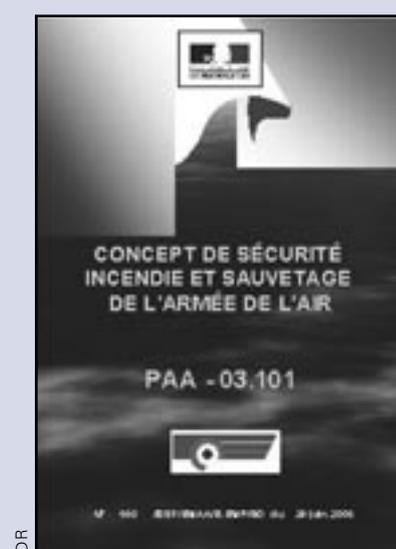
2. Micro-ondes de forte puissance, armes à énergie dirigée, etc.

La combinaison des deux classements permet de connaître dès la numérotation le périmètre du document.

Par exemple, la PIA 03 160 portant sur le concept de lutte contre les engins explosifs improvisés : 03 « opérationnel », 160 « concept ».



L'armée de l'air a choisi pour des raisons d'homogénéisation et de simplicité de calquer ce type de classement sur ses propres publications, ce qui se traduira à terme par des « PAA » (pour « publication armée de l'air »), dont la maquette proposée est la suivante :



Ces PAA seront disponibles sur le site Intradef du CESA.

Coopération équipages – forces spéciales dans le cadre des missions d'appui aérien – concept d'emploi air

par le commandant Le Saint,
division concepts, CESA.

Composantes modernes dont les performances reposent en particulier sur l'intégration des progrès techniques et sur un entraînement de haut niveau, les forces aériennes et les forces spéciales partagent des caractéristiques communes : mobilité, précision, aptitude à l'intervention et au désengagement rapides, polyvalence, discrétion et réversibilité. Elles disposent en outre de capacités complémentaires : les forces spéciales peuvent en effet appuyer l'action des vecteurs aériens dans les domaines du renseignement, de l'identification des cibles, du guidage des armements de précision, ou encore de l'évaluation des dommages infligés à l'adversaire. Réciproquement, la composante aérienne concourt aux missions spéciales en fournissant aux combattants allonge, puissance de feu et, par essence, une vision au-delà de l'horizon terrestre.

Entamée au début des années 2000 dans le cadre du traitement thématique d'objectifs (*Air interdiction*), formalisée dans le mémento d'Observation et DESTRUCTION de Sites par l'Arme Aérienne (ODESSAA), la coopération équipages – forces spéciales a, par la suite, révélé la pleine mesure de son efficacité à la faveur des opérations menées en Afghanistan. La combinaison des savoir-faire développés autour du concept de « module 3D »¹ et de l'expertise acquise par le personnel des forces spéciales dans le guidage des avions d'armes offre en effet une réponse particulièrement crédible aux défis posés par l'évolution de la mission d'appui aérien : augmentation du besoin, dispersion spatiale des zones d'intervention, diversification des cadres d'emploi, prépondérance des appuis renseignement, déplacement de l'action vers le milieu urbain, etc.

L'état-major de l'armée de l'air a chargé, à l'automne 2005, la cellule d'études de stratégie aérienne militaire² (CESAM) de piloter la rédaction d'un concept formalisant, en cohérence avec le corpus existant³, la coopération équipages – forces spéciales dans le cadre particulier, mais de plus en plus ouvert, de la mission d'appui aérien, et définissant les capacités à détenir. Le document devait mettre l'accent sur les appuis réalisés en détresse. Réalisé au sein d'une équipe multidisciplinaire⁴, ce concept, validé par le CESA en tant que « publication armée de l'air », consacre les savoir-faire acquis par les équipages de nos avions d'armes, et les équipes du CPA-10, expertes de la 3^e dimension au sein du COS (Commandement des opérations spéciales).

La capacité ODESSAA permet de mettre à la disposition du commandement des opérations un ensemble de modes d'actions adaptés au traitement d'objectifs de haute valeur ou de grande sensibilité ponctuelle. Basée sur la complémentarité offerte par les vecteurs aériens et les forces

1. Le concept d'ODESSAA est basé sur l'emploi combiné de forces spéciales et d'aéronefs en vue du traitement d'objectifs en exploitant la complémentarité évoquée dans le premier paragraphe. Les principes d'emploi et la composition du module 3D sont rappelés dans la deuxième partie « Organisation de la chaîne d'appui aérien au sein des forces spéciales ». Voir à ce sujet les interventions du Col Moulard (PLAF 8, janvier 2006) et du Lcl Renon (PLAF 12, janvier 2007).

2. Créée à l'été 2005 dans le cadre de la réorganisation de l'EMAA, la CESAM a été dissoute à l'été 2006. Elle a été recrée le 1^{er} septembre 2006 en tant que « division concepts » du CESA.

3. Documents conceptuels et doctrinaux nationaux, mémento ODESSAA.

4. EMEA (CESAM, bureaux emploi et programmes), commandements opérationnels (EMO A3 et A7, CFAS) et organiques (CFAC, CFPSAA), forces (CPA-10).



spéciales, ODESSAA trouve tout son intérêt lorsqu'il s'agit d'employer les aéronefs à des fins d'appui de la manœuvre terrestre des forces spéciales ou, à l'inverse, lorsque l'action des forces spéciales peut concourir efficacement à l'atteinte des objectifs de la composante aérienne.

Disposant de personnel dûment qualifié au guidage d'avions d'armes, conformément aux normes et standards en vigueur, les forces spéciales peuvent en outre recourir à des procédures d'appui aérien classiques, mises en œuvre à dessein pour servir leur manœuvre. Tout en offrant une garantie de réactivité et d'efficacité au combat, le module 3D permet dans ce cas une exécution sûre et maîtrisée de la mission, de sorte que le recours à l'appui aérien de détresse relève de l'exception. Mais, pour tirer le meilleur parti des capacités offertes par ODESSAA dans le domaine de l'appui aérien, les forces spéciales doivent opérer en équipes constituées, cohérentes, entraînées et équipées.

1. Forces spéciales et appui aérien : cadre général d'emploi

Les forces spéciales peuvent solliciter des appuis aériens dans deux contextes opérationnels initialement distincts, selon que la finalité de l'intervention est le recueil du renseignement (appui renseignement⁵) ou l'usage de la force (appui aérien centré sur le feu).

L'appui renseignement peut dériver en appui feu dans de nombreuses circonstances (découverte opportune d'un objectif de valeur, prise à partie des forces spéciales lors de la manœuvre renseignement, etc.), de sorte que ces deux types d'appui doivent être appréhendés par tous de la même manière, particulièrement en ce qui concerne la discrimination amis / ennemis.

L'**appui renseignement**, normalement non létal, peut consister à observer et suivre les mouvements au sol (surveillance ou reconnaissance de points d'intérêt, d'itinéraires, de zones), à sécuriser le déplacement ou le stationnement des forces spéciales (escorte armée).

À la frontière entre l'appui renseignement et l'appui feu, l'évolution de la situation pourra nécessiter de dévoiler de manière ostensible la présence d'avions de combat prêts à frapper, pour inciter l'adversaire à renoncer à toute action hostile envers nos forces (**démonstration de force**, *show of force*⁶).

5. Le concept interarmées d'appui aérien (PIA 03-133) définit l'appui aérien comme « l'ensemble des actions menées par des vecteurs aériens d'une composante au profit d'une autre composante agissant sur terre ou en mer pour obtenir un effet fixé sur un objectif de niveau opératif ou tactique, tout en recherchant un emploi optimisé des forces ». Il distingue entre appui aérien centré sur le feu (qui correspond à la définition traditionnelle du *Close Air Support*, CAS), appui renseignement, appui transport et appui guerre électronique.

6. Ce mode d'action, qui consiste en un survol à très grande vitesse et à très basse altitude des éléments hostiles, est très prisé en Afghanistan. Il a déjà conduit à la reddition de taliban aux forces de la Coalition. Grâce à son système de suivi de terrain, le *Mirage 2000 D* peut réaliser des démonstrations de force de nuit, ou lorsque les conditions météorologiques ne permettent pas d'opérer à vue (tempête de sable, par exemple). Il est, sur le théâtre, le seul appareil à disposer de cette capacité.



DR



Grâce au suivi de terrain automatique, le *Mirage 2000D* peut réaliser des *shows of force* en toute sécurité, même lorsque les conditions météo ne permettent pas d'opérer à vue.

Par la réalisation de frappes aériennes préventives ou de sommation, l'**appui feu** peut s'inscrire dans la continuité de la démonstration de force : il s'agit ici, pour assurer le succès de l'opération des forces spéciales, d'obliger l'adversaire à se découvrir ou, à l'inverse, de rester à l'abri. L'appui feu peut aussi se traduire par des tirs de destruction, précédés ou non d'un marquage (tir canon, pointage laser ou infrarouge) de l'objectif, pour garantir son identification certaine (*Positive identification*, PID).

2. Organisation de la chaîne d'appui aérien au sein des forces spéciales

L'organisation de la chaîne d'appui repose sur le principe d'interaction « équipages / forces spéciales » à tous les niveaux de planification, de conduite et d'exécution d'une opération.

En amont de la réalisation des missions, la présence d'**éléments de liaison** « air » auprès de la composante « forces spéciales », et de spécialistes « forces spéciales » au sein des unités de combat déployées sur le théâtre est en effet le seul moyen qui permette de connaître finement les besoins et les capacités de chacun, et d'optimiser les synergies.

Sur le terrain, la coordination entre les différents acteurs « air » et « forces spéciales » est assurée par le **module 3D**, ensemble cohérent qui établit et maintient un lien permanent entre la chaîne de commandement opérationnel (organismes « air » et « forces spéciales », éléments de liaison), les unités aériennes, et la chaîne renseignement.

En pratique, le module 3D est une équipe constituée de six **spécialistes**, formés et entraînés pour assurer le guidage des aéronefs vers leurs points d'intérêt (contrôleur aérien avancé⁷, observateur⁸, opérateur informatique⁹ et opérateur de désignation¹⁰), la mise en œuvre des télécommunications spatiales avec tous les éléments de liaison des forces spéciales (transmetteur) et l'autoprotection de l'équipe (tireur d'élite, pointeur laser).

7. CAA, *Forward Air Controller* (FAC) dans l'OTAN, et *Joint Tactical Air Controller* (JTAC) chez les Américains.

8. Spécialiste en prise de vues photo, il est chargé de l'élaboration du dossier d'objectif et de l'évaluation des dommages.

9. Spécialiste du logiciel « Géoconcept », qui permet le référencement géographique des prises de vue, de la tenue de la situation tactique et du *briefing* aux équipages.

10. Spécialiste de l'extraction des coordonnées (GPS), de la désignation et de l'illumination par laser de l'objectif.



Ainsi constitué, ce module est léger, donc aisé à déployer (insertion pédestre, par véhicule léger, par hélicoptère, etc.), et totalement autonome, en particulier dans les domaines de la logistique et de l'autoprotection. Il est en mesure de gérer la mise en œuvre d'appuis aériens au profit de plusieurs groupes de forces spéciales opérant dans la même zone (utilisation du CAS de type 2¹¹), l'espace aérien (conflits potentiels entre aéronefs) et l'identification au combat (discrimination ami / ennemi) au voisinage des objectifs.

Les opérations conduites en Afghanistan ont justifié chaque jour la pertinence d'un tel dispositif. L'expérience d'autres théâtres (Côte-d'Ivoire, Tchad) a montré à l'inverse que, au regard des capacités¹² réglementant aujourd'hui la mission d'appui aérien, la mise en œuvre d'appuis hors de ce dispositif particulièrement performant pouvait compromettre l'atteinte des effets recherchés (matériel insuffisant, inadapté ou défectueux, capacité non ou mal prise en compte, etc.).



La configuration bi-GBU 12, visible sous ce *Mirage 2000D*, est celle utilisée en Afghanistan.

DR

3. L'appui aérien de détresse (*Emergency CAS, E-CAS*)

La procédure d'appui aérien de détresse permet à du **personnel non qualifié CAA**, donc théoriquement non habilité pour solliciter le recours d'avions d'armes, de bénéficier d'un appui feu. Apparu sur le théâtre afghan, l'E-CAS se justifie par un besoin accru d'appui aérien dont la satisfaction ne pouvait être systématiquement assurée, compte tenu des caractéristiques de la zone d'opérations (grande étendue, cloisonnement du terrain), du mode d'engagement des forces de surface (combat lacunaire) et, par suite, du déficit de personnel qualifié. Il semblait en outre inacceptable de refuser d'appuyer des forces prises sous le feu de l'adversaire, en danger de mort, au motif que ces dernières ne disposaient pas de la qualification requise.

11. Ce type de guidage, autorisé lorsque le risque de tir fratricide est faible, est utilisé lorsque le contrôleur aérien avancé n'est pas en vue de l'aéronef ou de la cible au moment du tir, ou lorsque l'aéronef peut ne pas acquérir le visuel du marquage ou de la cible au moment du tir. Les éléments de l'attaque peuvent être transmis au CAA par un opérateur d'appui aérien, éventuellement déporté. Le CAA, qui reste responsable du guidage, relaie aux équipages les informations nécessaires à la réalisation de la passe, et autorise le tir de chaque aéronef sur la cible qu'il lui a allouée.

12. Il convient ici de prendre en compte tous les aspects constitutifs d'une capacité : concept, doctrine, procédures, formation, entraînement et équipement du personnel, etc.



DR



DR

Patrouilles françaises en Côte-d'Ivoire (à gauche) et au Tchad (à droite). Dans ces deux pays l'armée française est venue aider les gouvernements submergés par les rebelles armés.

source : www.internet-general.info

La prise en compte des fondamentaux du guidage (gestion de la trajectoire des aéronefs, guidage vers l'objectif, prise en compte de l'effet des munitions) n'étant plus garantie, il s'agit bien d'un cas marginal d'appui aérien, destiné à permettre le désengagement de troupes amies prises sous le feu adverse. Il devient dès lors indispensable d'en cadrer l'emploi, par un concept, une doctrine, des procédures et une (in)formation adaptés.

La doctrine nationale d'appui aérien centré sur le feu autorise le recours à l'E-CAS « à titre exceptionnel », sous réserve :

- ☞ d'un accord du commandant de la composante de surface qui explicitera les circonstances dans lesquelles cette procédure pourra être employée ;

- ☞ que le commandant de l'unité appuyée, ayant pris en considération le risque accru de tirs fratricides et de dommages collatéraux, permette à du personnel non qualifié de « guider » des aéronefs, et accepte l'entière responsabilité du résultat des frappes ;

- ☞ que les procédures afférentes, hautement dépendantes de l'environnement de chaque théâtre, soient précisément définies dans les documents opérationnels.



DR

Comme l'a rappelé l'opération *Serpentaire*, le *Mirage F1CR* peut, outre la reconnaissance, réaliser des missions d'appui feu.

En outre, afin de prévenir tout risque de banalisation de l'appui aérien¹³, la commission interarmées d'études de l'appui aérien (CIEAA)¹⁴ restreint l'emploi de l'E-CAS aux **seules forces spéciales**¹⁵. Par ailleurs, l'absence de guidage entraînant tout à la fois une réduction significative des chances de réussite de la passe, et une augmentation du risque de dommages indésirables, il apparaît déraisonnable de prononcer une attaque sans disposer de coordonnées objectif précises. Ainsi, le niveau minimum requis pour solliciter un appui E-CAS est « **opérateur laser** » (OL).

13. Les risques de dommages indésirables sont plus importants, et les chances de réussite nettement diminuées dès lors que le personnel sollicitant un appui n'en maîtrise pas les rudiments.

14. Cette structure, coprésidée par les officiers généraux commandant le centre de doctrine et d'entraînement des forces (CDEF) de l'armée de terre et le CESA, est chargée, selon un mandat défini par l'état-major des armées (division emploi), de mettre à jour l'ensemble des textes amont (concepts, doctrines), de définir les besoins humains et matériels, les contrats capacitaires nécessaires à la mission d'appui aérien, et de conduire tout étude jugée utile dans le domaine.

15. En réalité, en vertu de son mandat 2006 / 2007, la CIEAA définit les modalités qui permettront d'ouvrir l'E-CAS aux troupes conventionnelles. La « restriction forces spéciales » en vigueur aujourd'hui est donc provisoire.



Dans ces conditions, le recours à l'E-CAS n'est envisagé par les forces spéciales que lorsque les éléments déployés sur le terrain ne disposent pas d'un module 3D (qui permettrait de transformer une demande d'E-CAS en CAS de type 2), et que l'équipe concernée comporte une personne qualifiée opérateur laser.

En tout état de cause, sans rechercher systématiquement le coup au but, l'équipage ne prononcera l'attaque que s'il estime disposer des éléments nécessaires à une exécution sûre (identification des positions amies en particulier).



DR

L'efficacité du module 3D repose en partie sur la mise en œuvre de matériels spécifiques permettant d'observer des zones d'intérêt, de fournir tous les éléments nécessaires à la réalisation d'une frappe de précision, d'évaluer les effets, etc.

4. Capacités à détenir : formation du personnel, maintien en condition opérationnelle

L'emploi opérationnel des forces spéciales intégrées au module 3D se faisant en équipes constituées, il convient d'offrir au personnel concerné la maîtrise des savoir-faire élémentaires propres à leur fonction au sein du groupe, puis de construire leur aptitude à opérer ensemble. La formation à l'appui aérien des équipes de guidage se déroule ainsi en deux temps : acquisition des **expertises techniques** au sein des structures de formation *ad hoc*¹⁶, acquisition de l'**expertise tactique** en unité opérationnelle.

Le plan de formation devra viser à satisfaire le juste besoin défini par le contrat capacitaire fixé au commandement organique. Le **personnel sélectionné** pour suivre la formation aux fonctions de guidage sera choisi en prenant en compte son aptitude, sa motivation, et son potentiel au sein de l'unité, car la maîtrise de cette mission requiert un fort investissement qui ne prouvera son efficacité qu'en s'inscrivant dans la durée.

Afin de conserver toute sa cohérence d'ensemble au dispositif, le commandement organique formera des spécialistes aux **trois niveaux d'expertise** définis par la doctrine d'appui aérien centré sur le feu¹⁷ : contrôleurs aériens avancés, opérateurs d'appui aérien, et contrôleurs tactiques air (CTA).

16. Ces niveaux sont également ceux retenus par la documentation OTAN de référence.

17. Cette fonction peut être assurée par un navigant (pilote ou OSA de combat) ou par un commando.



Les équipages peuvent utilement appuyer la manœuvre des forces spéciales, en particulier en éclairant leur progression.

Sélectionnés parmi les CAA, les CTA¹⁸ répartissent dans l'espace et le temps les moyens aériens disponibles (vecteurs, types d'armement) en fonction des besoins exprimés par la composante demandeuse d'appui aérien, et coordonnent leur emploi dans la troisième dimension (recommandations à caractère aéronautique, gestion des moyens dans l'espace). Placés auprès du commandement où ils remplissent une fonction d'« expert appui aérien », les CAA sont garants du fonctionnement efficient de la chaîne appui.

Le maintien en condition opérationnelle (entretien des qualifications en cohérence avec les contrats opérationnels) est du ressort du commandement organique. Il est assuré au travers des exercices programmés par l'unité, ou à l'occasion des exercices et manœuvres programmés par les armées ou par le commandement des opérations spéciales, en France ou à l'étranger.

5. Capacités à détenir : équipement

Outre les compétences humaines, le traitement d'une cible par le binôme équipages/forces spéciales repose sur l'emploi d'équipements permettant sa détection, son acquisition, sa poursuite et, le cas échéant, son engagement. Il suppose en outre l'utilisation de communications fiables, car l'efficacité des actions est intrinsèquement subordonnée à l'aptitude des divers acteurs à échanger des informations. Enfin, l'engagement interarmées et interallié de nos forces suppose le développement et le maintien d'une aptitude transverse : l'interopérabilité.

☞ Détecter, identifier, localiser et poursuivre une cible

Afin de permettre la réalisation de la mission tout en préservant le potentiel militaire engagé, les matériels correspondants doivent remplir leur rôle à une distance par rapport à la cible cohérente avec la sécurité des forces employées et la portée maximale des armements susceptibles d'être utilisés. Cette contrainte tiendra compte de la diversité des cibles d'intérêt, dont certaines (personnel) peuvent être de petite dimension.

Les équipements intervenant dans ce processus comprennent les systèmes optroniques d'acquisition et de désignation (*pods* et pointeurs laser), de marquage (infrarouge, laser) ou de détection (écartomètres) de cibles, et d'extraction de coordonnées.

18. Cette fonction peut être assurée par un navigant (pilote ou OSA de combat) ou par un commando.



La précision des coordonnées déterminées est primordiale. Lorsque les conditions météorologiques sont compatibles avec un travail à vue (jour, ou nuit par temps clair), cette précision facilite le repérage visuel des points d'intérêt, et rend immédiatement exploitable le pré-pointage des capteurs air-sol, ce qui favorise une acquisition rapide. À défaut, lorsque les règles d'engagement autorisent le tir « en aveugle », et dans tous les cas d'un tir guidé par les troupes au sol, la précision des coordonnées transmises détermine l'efficacité (coups au but, effets militaires indésirables) de la passe. En outre, les coordonnées transmises aux équipages doivent être définies dans un géoréférencement cohérent avec celui des systèmes de navigation et d'attaque embarqués¹⁹.



Les *pods* de désignation laser permettent de guider des armements avec précision en restant à distance de sécurité vis-à-vis de la menace. Ils permettent également de recueillir des informations utiles à la manœuvre des forces spéciales.

☞ Engager une cible

L'atteinte de l'objectif sous forte contrainte de limitation des dommages indésirables impose la maîtrise de la précision de l'impact des munitions, et de leurs effets militaires. Cette double exigence est d'autant plus forte en environnement urbain, du fait de l'imbrication des éléments combattants et des populations civiles.

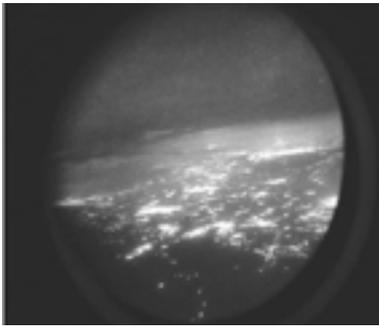
Les armements guidés par laser permettent un impact avec une précision métrique, de jour ou de nuit, par temps clair. Lorsque les avions de combat ne disposent pas d'une capacité autonome de guidage, ou lorsque les conditions météorologiques ne permettent pas celui-ci à l'altitude de tir, les forces spéciales assureront l'illumination depuis le sol.

Les armements guidés par GPS permettront de disposer prochainement d'une capacité de tir métrique par tout temps, dont il sera possible de faire usage en fonction des règles d'engagement.

L'adéquation de l'effet militaire à l'objectif recherché repose sur un juste dimensionnement de la charge des munitions employées. Les vecteurs disposant d'une capacité d'engagement graduée (canons, munitions d'emploi général de puissance moyenne ou à létalité réduite, corps de bombes inertes, etc.) constituent à ce titre un atout précieux. À défaut de disposer de vecteurs offrant une telle souplesse d'emploi, on pourra décider de recourir au panachage au sein de patrouilles

19. À défaut d'avoir des systèmes cohérents avec les coordonnées extraites... Le pré-pointage d'un *pod* laser sur des coordonnées issues d'un géoréférencement différent peut être éloigné de plusieurs centaines de mètres du point d'intérêt, ce qui, parfois, compromet le travail de recherche. Les équipages sont donc tenus d'effectuer les conversions en vol ; la manipulation est inutilement chronophage, et n'exclut pas les risques d'erreur...

légères d'aéronefs disposant de capacités complémentaires. À l'extrême, un armement trop puissant pourrait présenter un caractère dissuadant de son emploi.



DR

L'utilisation de matériels optiques adaptés au travail de nuit (jumelles de vision nocturne, par exemple) permet aux équipages de conserver, de nuit, une partie des capacités qu'ils peuvent proposer de jour.

☞ Communiquer

Les équipes des forces spéciales doivent disposer des moyens de communication pour échanger des informations avec les éléments « air » et « forces spéciales ». Ces moyens doivent donc couvrir le besoin de communications à courte (radio-communication V/UHF) ou longue portée (radiocommunications HF et communications satellitaires). Fiables, sécurisés, ils doivent de surcroît être interopérables avec les standards utilisés par nos alliés (évasion de fréquence, cryptage). Enfin, ils doivent être légers et aisément transportables pour ne pas contraindre la mobilité tactique des équipes.

En cohérence, les aéronefs doivent disposer des moyens de communication répondant aux mêmes exigences.

La criticité du « facteur temps » dans cette mission milite pour la mise en œuvre de liaisons de données tactiques sol / air (transmission à l'équipage de la situation tactique, d'un dossier d'objectif actualisé, du briefing CAS²⁰, de l'évaluation des dommages infligés, etc.), air / sol (recopie de la visualisation du *pod* laser pour confirmation, évaluation des dommages infligés, etc.), et air / air (échange d'informations au sein d'une patrouille), qui permettent de minimiser les communications en phonie, sources de malentendus ou d'incompréhensions²¹, et de gagner en efficacité.

Le « concept de coopération équipages – forces spéciales dans le cadre des missions d'appui aérien », dont cet article reprend les grandes lignes, formalise l'expérience capitalisée par les équipages des avions d'armes et les hommes du CPA-10 lors de nombreux exercices conjoints, et sur les théâtres d'opération. Il s'appuie sur ODESSAA, dont l'efficacité est remarquable.

Concept « air » développé au sein de l'armée de l'air, il vise à faire valoir cette expertise à l'inter-armées où « notre » unité des forces spéciales conforte sa maîtrise des opérations menées dans la troisième dimension. Il s'applique dès aujourd'hui au sein de nos unités. Premier document de cette nature à décliner l'emploi de l'appui aérien de détresse, il pourra en outre éclairer les réflexions visant à élargir aux forces de surface conventionnelles le recours à ce mode d'appui. ●

20. Ce briefing comporte tous les éléments nécessaires à la réalisation de l'attaque : nature et coordonnées de l'objectif, position des forces amies et adverses, menaces, etc.

21. Tout particulièrement sous la pression du stress de combat, où le langage maternel tend à prendre le pas sur les procédures.

La Tribune des lecteurs

✉ Réponse du général Gaviard au colonel Legai à propos de son article paru dans *Penser les ailes françaises n° 11* (octobre 2006), intitulé *La distinction en niveaux stratégique, opératif et tactique conserve-t-elle sa pertinence?*

Le colonel Legai terminait son article sur « la distinction entre les niveaux de commandement stratégique, opératif, et tactique » de la manière suivante : « *le progrès est là, dans la confrontation, la contradiction* ». Prenant la balle au bond, je souhaiterais apporter donc la contradiction à sa réflexion au demeurant intéressante par son originalité.

L'auteur propose globalement d'instaurer : « *un niveau décisionnel et opérationnel, c'est-à-dire un niveau de décision et de responsabilité (politique et militaire) et un niveau d'exécution coordonnée* ». Il ajoute, pour plus de clarté : « *On peut distinguer le niveau décisionnel d'essence politique du niveau décisionnel des états-majors, puis le niveau de l'action...* ». Dans ces conditions, l'auteur constate que le niveau opératif n'a plus de raison d'être : « *Ce découpage reste certes binaire, où le niveau opératif a disparu, mais il s'attache peut-être davantage à une réalité.* »

Le colonel Legai souligne également que la notion de « *théâtre d'opérations a perdu quelque peu de sa signification originelle puisque devenu global à l'échelle de la planète, au sens géographique, contre une menace sans frontières* » et que, par ailleurs, aujourd'hui on peut s'appuyer sur « *des moyens de liaison fiables, performants en termes de débit notamment, et donc de délais de transmission* » pour s'affranchir des distances et « *co-localiser (parfois) le niveau stratégique avec le niveau opératif* ».

Je partage l'analyse du commandant du CF3I quand il écrit que « *la menace... devenue plus polymorphe* » nécessite une collaboration interministérielle et internationale plus étroite, en particulier en matière de renseignement.

Je partage également son avis lorsqu'il souhaite que l'on élargisse la notion de théâtre d'opérations à celle de zone d'opérations. En Côte-d'Ivoire, par exemple, il paraît évident que la solution de sortie de crise ne pourra être dégagée qu'à partir d'une approche régionale. C'est pourquoi l'Union africaine et la CÉDÉAO tentent de régler par la négociation ce conflit dont les enjeux et les conséquences dépassent, à l'évidence, le strict théâtre ivoirien. En Irak, le rétablissement de la paix ne pourra être envisagé visiblement sans une participation de tous les acteurs régionaux dont la Syrie et l'Iran. Telles sont les probables propositions du rapport Baker au président Bush.

Là s'arrêtent mes points d'accord.

Je pense, en effet, que le niveau opératif est essentiel dans la gestion de crise car il constitue le niveau intermédiaire indispensable entre le niveau stratégique et le niveau tactique.

Je souhaiterais rappeler que le commandement opératif est « *la véritable ombre portée du commandement stratégique sur la zone d'opérations* ». Sa mission ne consiste donc pas uniquement à diriger des opérations interarmées mais bien à atteindre l'effet final recherché fixé par le commandement stratégique. Cet objectif nécessite d'établir, en particulier, un contact avec toutes les parties prenantes même si « *l'imbrication des nombreux acteurs (est) confuse, (et) les menaces diffuses* ». En Irak, le général Casey, chef de la coalition, est certes responsable des opérations militaires

sur le terrain mais une part très importante de sa mission consiste à maintenir et développer le contact avec les plus hautes autorités irakiennes, les ONG, et ses partenaires. Ces entretiens ne peuvent être réalisés uniquement au moyen d'une visio-conférence entre l'Irak et les États-Unis. Ils nécessitent un contact direct entre les différents protagonistes. Ainsi, la feuille de route visant au transfert d'autorité entre les forces de la coalition et les forces locales est vraisemblablement élaborée directement entre le gouvernement irakien et le commandement de la coalition à Bagdad avant d'être soumise à Washington.

Depuis quelques années, au sein des armées on expérimente le concept de « *reach-back* » qui consiste à s'appuyer sur un état-major situé en « base arrière » pour soutenir le PC basé sur la zone d'opérations, voire à terme supprimer le niveau de commandement intermédiaire. Ce concept, au travers de nombreux exercices, a montré rapidement ses limites. Le personnel resté « à l'arrière » a, en effet, des difficultés à vivre au même rythme que celui situé au plus près de l'action. Par ailleurs il est très difficile, par exemple, aux officiers situés à Paris ou à Washington de « sentir » les événements qui se déroulent respectivement à Abidjan ou à Bagdad. Ces élongations importantes nécessitent des états-majors sur place, pour traduire les impressions du terrain. En clair, si, à l'évidence, on peut accroître la synergie entre les états-majors « avant » et « arrière » au moyen de réseaux de communications de plus en plus performants pour réduire substantiellement la taille des PC et améliorer leurs performances, il serait dangereux sur le plan opérationnel de supprimer ce niveau de commandement intermédiaire.

Par ailleurs, les opérations récentes montrent qu'en absence du niveau opératif le commandement stratégique s'immisce au niveau tactique sous la forme d'un « micro-management » contre-productif comme ce fut le cas durant l'opération *Allied Force* en 1999 au Kosovo. Parallèlement, sans ce niveau, le commandement sur la zone d'actions se cantonne souvent à l'utilisation d'une seule composante, comme ce fut le cas lors de l'opération *Anaconda* en 2002 en Afghanistan avec les résultats catastrophiques que l'on connaît.

Supprimer ce niveau aurait également un effet négatif en termes d'interopérabilité puisque tant à l'OTAN qu'à l'UE ou qu'au sein des états-majors occidentaux ces trois niveaux existent toujours. Dans ce cadre, on notera qu'en 2004 lors de l'exercice multinational *Eolo*, la France a qualifié avec succès l'état-major opératif de Creil au profit de l'Union européenne.

En conclusion, on peut dire que le niveau opératif ne doit pas s'entendre selon le sens donné par les Soviétiques lors de la guerre froide mais comme le niveau de commandement indispensable pour planifier et conduire des opérations d'une manière déconcentrée. Ce niveau permet, finalement, de concrétiser sur le terrain les effets finals recherchés par le niveau stratégique tout en laissant au niveau tactique toute latitude pour conduire les opérations sur le plan strictement militaire. ●